

# JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

11ème Année

Jeudi, 21 Juillet 1892

No 25

## JOURNAL Des Campagnes

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 10 FRANCS.

Strictement payable d'avance.

**THS. CHAPUIS,**  
DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

**LÉGER BROUSSEAU,**

— ÉDITEUR —

11 & 13, RUE BUADE, H.-V., QUÉBEC

### SERMON

Prononcé à la Cathédrale des Trois-Rivières, le 1er Juillet 1892 à l'occasion de la fête St-Jean-Baptiste, par le

**REV. PÈRE GAFFRE**

DOMINICAIN

"Fuit homo missus a Deo, V."

"Il y eut un homme qui fut envoyé de Dieu."

Louer un saint, c'est Louer un caractère.

Lorsque Dieu veut donner au monde, un philosophe, un maître, un artiste, un poète, il met dans un peu de matière une intelligence à la vaste pensée, une imagination qu'il dore à sa propre lumière... enfin mille autres dons que la nature humaine peut recevoir... et cela suffit. Le monde voit venir à lui cet envoyé de Dieu et s'incline comme un champ de froment sur le passage du bris : C'est le génie, c'est la puissance, c'est l'attouchement radieux d'un esprit supérieur qui courbe sans effort tout ce qu'il rencontre.

Mais quand Dieu veut envoyer au monde, un saint, cela ne suffit pas. Il faut qu'il prépare autre chose. A la rigueur, il n'est pas nécessaire qu'il prépare les dons éminents de l'intelligence : L'humanité a vu passer sur ses sommets surpris, des saints qui n'avaient ni les hautes conceptions du génie, ni les richesses de la science, ni les adresses cachées du raisonnement ! que dis-je ? L'humanité a vu, a aimé et a porté au pinacle de ses vénération, des saints dont tout la vie ne semblait qu'un long défi jeté à l'orgueil de son savoir, une revendication passionnée de la folie de la Croix qui n'a de lèvres que pour insulter la haute sagesse du siècle, et de mains que pour ébranler ces bases trou-

lants où le monde a bâti l'édifice de sa science. L'humanité a pourtant le culte du génie ; un rayon qui passe dans les sillons creusés au front de ses sages l'émeut davantage que les éclairs qui jaillissent du choc des épées, ou que le rayonnement même de l'or qui peut tout acheter : le sens, la conscience et jusqu'au cœur. Et pourtant la chose est sûre, l'humanité se prosterne chaque jour dans l'ombre et dans la lumière, aux pieds et ces saints qui n'ont pour le séduire aucun des jaillissements victorieux du génie ou de la science ; et quand je compare les fêtes et les acclamations que le monde décerne à ceux qu'il veut honorer, je trouve que le nombre, l'enthousiasme, la sincérité et la plénitude de l'affection ne sont point dans le cortège des chefs d'état, des grands capitaine ou des savants ; mais dans le cortège des saints de Dieu quels qu'ils soient, n'eussent-ils fait en ce monde que pleurer et mourir ! Et aujourd'hui même, ce spectacle m'émeut au-delà de ce que je saurais dire. Aux sommets de cette vaste assemblée, je contemple la sainteté de la vie et l'éloquence auguste de l'âme qui s'inclinent dans la personne d'un évêque vénéré ; et à travers cette foule chrétienne, la distinction de l'esprit, les mérites de carrière féconde, la grâce recueillie de celles qui font la gloire de Jérusalem et la joie d'Israël ; — de toutes parts, le patriotisme et l'affection unie pour célébrer un saint, vieux de 19 siècles et dont la gloire toute jeune abrite dans ses plis le fidèle peuple canadien !

N'y a-t-il donc pas là un mystère ? L'histoire de votre patron tient en quelques lignes qui ne seraient pas jugés dignes de servir de préface aux illustres biographies des illustres grands hommes de notre temps. Qu'a-t-il donc qui le puisse ainsi recommander au culte de toute une nation ? Et quel est ce quelque chose que Dieu doit préparer pour ses saints, qui est plus que la science, plus que le génie plus que la puissance et la gloire tout ensemble ? quel est ce quelque chose que Dieu met sur ses saints avant de les envoyer au monde ? "Fuit homo missus a Deo" C'est le signe indélébile qui marque l'homme véritable et parfait. Je vous l'ai dit Messieurs. "Louer un Saint, c'est louer un Caractère !" Ne vous en étonnez pas ! La sainteté n'est pas autre chose que la liberté de l'homme divinisé ; l'amour élevé jusqu'à l'héroïsme, la victoire sur toutes les erreurs et les passions par la fidélité au devoir ; le sacrifice complet de soi à la vérité qui appelle et au bien qui attire ; la passion de Dieu et de tout ce qui vient de Lui : or la Liberté, l'amour, la fidélité, ce triple lien qui noue à jamais l'âme dans la vertu, c'est le caractère.

Avez-vous jamais, MM. cherché à lire à travers le tissu si simple de la vie de Saint Jean-Baptiste, le sublime enseignement de son caractère ?

C'est le caractère qui fait l'homme, encore un fois ; et suivant que les hommes sentent monter ou baisser en eux cette éprouvette authentique de leur valeur, ils peuvent se rendre compte de ce qu'ils valent comme nation, devant Dieu qui les regarde et devant la postérité qui les juge au nom de Dieu. En cette fête nationale, MM. permettez-moi de laisser de côté, dans l'étude de votre patron, l'Ange, le Prophète, l'Apôtre même, pour ne voir que l'homme de Caractère.

St-Jean-Baptiste fut un homme envoyé de Dieu. L'intégrité de sa nature d'homme j'aillit à travers chacune de ses paroles, chacune de ses démarches. Si du regard que je porterais de lui à vous, MM. il ne germe aucune leçon et aucune lumière, la faute n'en sera pas à lui, mais à moi : à l'impuissance d'un esprit encore inhabile, non à la crainte d'une parole indépendante de qui que ce soit, s'il n'est point son juge :

Si vous me demandez ce qu'il faut entendre par ces mots "un homme de Caractère." Je vous répondrai qu'il est une multitude de paroles que chacun comprend sans que personne songe à les définir.

Toutefois, pour ne point marcher en aveugles, disons que, suivant l'étymologie, le "Caractère" est un signe, une marque, une note qui nous fait ce que nous sommes ; nous assigne au milieu de tous les autres, notre être et notre place à part ; une force qui nous pousse à n'agir que d'après nos convictions intimes et non point d'après les expressions extérieures. Un homme de Caractère est donc celui qui sent comme il voit ; — qui parle comme il sent, — qui agit comme il parle ; Il est l'harmonisation parfaite de toutes les notes qui vibrent sur le clavier humain. Rien ne trouble son vouloir ; rien n'ébrèche ses résolutions. Il est trempé comme l'acier d'Orient ; on compte avec lui, et l'on a tout dit quand on parle, d'un individu en ces termes : "C'est un homme ; c'est quelqu'un ; il du caractère !"

D'où, la meilleure définition de l'homme de Caractère me semble donnée par J. C. lui-même quand il a dit "Facere veritatem." Celui qui fait la vérité ; c'est-à-dire de la lumière faire des actions ; des principes faire une conduite ; de l'Idéal entrevu, faire une réalité vécue.

Quand une action ressemble à la pensée,

Quand la pensée ressemble à l'âme,  
Quand l'âme ressemble à Dieu,

Arrêtez-vous ! vous avez le Caractère : C'est la Vérité qui est incarnée ici, et qui respicendit à travers la vie humaine !

Voilà pourquoi, MM. le Caractère nous apparaît si rarement dans sa perfection. Il nécessite l'évolution constante de nos meilleurs instincts vers une forme divine ; il est la gravitation courageuse de toutes nos facultés autour du grand astre lumineux qu'on appelle "la Vérité !" et bien peu d'hommes sont capables d'un effort qui est l'ébranlement supérieur de tout l'être.

La perfection est toujours l'exception ; ne nous en étonnons point, mais rêvons pour nous autre chose que le terre-à-terre déprimé de la masse. La masse des hommes, il me semble la voir divisée en trois groupes bien distincts !

Un certain nombre, mis en présence de la lumière ferment volontairement les yeux pour ne point être obligés de connaître leurs devoirs et leurs responsabilités ; Ils pensent peut-être éviter le jugement sévère qui flétrit la lâcheté, en se murant derrière l'ignorance ; mais l'œil de Dieu qui perce les obstacles, les a depuis longtemps découverts et l'Esprit Saint les a stigmatisés avec le fer rouge de cette sentence : "Noluit intelligere ut bene ageret." Ils n'ont point voulu apprendre, de peur d'être obligés de bien faire. "Le monde se trompe parfois à leur sujet, les flatte et les couvre de couronnes, mais la vérité qui est au-dessus du monde déchire de ses mains le voile menteur qui couvre leur prétentions, et refuse de mettre sur leur front indigne, le Signe Sacré du "Caractère" qu'elle n'imprime que sur ses séaux.

D'autres, sachant ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent faire, parce qu'il n'ont pas reculé comme les premiers, devant la lumière, méritent cependant avec eux, d'être exclus de la classe des hommes de Caractère. Toujours aux aguets, opportunistes de la morale dont la vie se passe à surveiller d'où vient le vent ; épiant, comme l'enfant sauvage des bois le passage de tout être vivant dans son voisinage ; épiant, dis-je, le moindre vestige de la faveur ou de l'opinion ; calculant leurs dévouements sur les chances du succès ; ne tendant la main qu'à celui qui la peut emplit et ne donnant de leur âme qu'à ceux qui la peuvent engraisser ? "In ventum Christianos." Chrétien de vent, dit Tertulien, dont les voiles ne s'ouvrent qu'aux brises qui les poussent sur les rives où ils n'auront rien à souffrir ! Ceux-là non plus ne sont point marqués du signe de la Virilité ! que sont-ils ? Un ombre, un écho, une machine, tout au plus un esclave ; non une réalité et une force.

Enfin, un plus grand nombre encore, éclairés sur leur mission et leurs devoirs,

sachent même affirmer hautement ce qu'il estiment vrai et bon, ne se sentent point capables d'avancer au delà de la région des principes. Le sol des œuvres tremble sous leurs pas. N'insistons pas, MM., la classe de ces héros est trop nombreuse pour qu'on ne puisse les reconnaître, sans les peindre. Singes d'hommes, baladin de la vertu, ils ont reçu leurs titres en due forme, des lèvres mêmes de Jésus-Christ. Leur nom varie dans le cours des siècles, mais de tous, il faut toujours conclure avec notre maître. Faites ce qu'il disent, mais non ce qu'il font ! — Ils n'ont point la marque du Caractère ! cela n'est pas très flatteur pour notre espèce... mais le meilleur moyen de se relever de ses déchéances n'est pas de les ignorer.

Mieux vaut s'avouer ce que l'on est pour conclure à ce que l'on doit être. Or, voici ce que dit l'Evangile "il y eut un homme qui fut envoyé de Dieu."

Et le nom de ce homme était Jean. Pourquoi Dieu l'envoya-t-il ? "Il vient rendre témoignage à la lumière. Non erat illi lux." Il n'était pas lui-même la lumière ; "Sed ut testimonium perhiberet de lumine." Mais seulement le témoin de la lumière.

Comprenez bien l'insistance de cette distinction. Toute la vie de St-Jean-Baptiste est dans ces quelques mots. Il vient au monde "ut omnes crederent per illum" pour que les hommes croient par lui. Il vient conquérir ; il vient séduire sa nation... mais pour offrir son triomphe à un autre ! — Il vient faucher les champs et glaner et relever les gerbes mais pour offrir la moisson à un autre !.....

Tout son rôle consiste à grandir par un autre, à savoir s'effacer devant cette autre. Il lui faut la générosité qui se livre : il lui faut l'humilité qui s'efface. Pour être digne en tout de sa mission il lui faut au milieu des acclamations publiques, à travers le choix des grands de la nation, et le culte du peuple, comprendre qu'il n'est point le terme mais le chemin : qu'il n'est point le verbe, mais la voix ; — non l'Époux, mais l'ami ; non le maître, mais le serviteur ; — et suivant l'énergique parole du Christ, non le soleil qui illumine, mais la pauvre lanterne vacillante qui conduit pas à pas hors des ténèbres. Peut-être pensez-vous que c'est chose peu difficile de demeurer ainsi à la place que nous assigne notre Mission ? M.M. Détrompez-vous. Il y a très peu d'hommes au monde qui consentent à demeurer exactement, et sans jamais déborder des limites du devoir, des hommes secondaires ! J'ai dit le grand mot. Des hommes secondaires ! On consent à demeurer un homme secondaire, c'est-

à dire à garder une situation effacée, et comme une place de second plan, tant que les facultés que nous portons en nous ne nous poussent pas plus haut, ou que les circonstances extérieures, ne viennent pas solliciter nos ambitions contenues. Mais vienne le jour où sans scandales, nous pouvons par un chemin détourné prendre habilement le premier plan, et sacrifier, sous un prétexte honorable, la cause que nous servons aux passions qui nous commandent, nous laissons voir à ceux qui ont des yeux pour voir que nous n'étions pas assez grands pour demeurer des hommes secondaires ; et que nous n'étions pas dignes d'avoir au-dessus de nous pour employer nos vies, la Vérité comme Maître, puisque nous nous soumettons à la tyrannie de notre propre ambition.

C'est l'éternelle gloire de Jean-Baptiste d'avoir jusqu'au bout et malgré toutes les occasions d'échapper à sa destinée, parlé et agi comme l'homme secondaire.

Le voyez-vous sur les rives du Jourdain ?

Il est loin de Jérusalem, et tout Jérusalem l'a suivi.

Il a renoncé aux joies plénières et aux enchantements du monde : et tout ce qu'il y a de puissant, de riche et de lettré, s'attache à ses pas.

Il parle dans la solitude... et les foules encombrant la solitude.

Il élève la voix dans le désert... et le désert lui répond par mille échos.

Trente ans, viennent de sonner pour lui, et déjà il est devenu le premier personnage religieux et politique de sa nation. Il représente toutes les aspirations du peuple Juif. Les uns affirment que l'esprit d'Elie anime son corps péni- tent : les autres l'accablent comme le Messie promis. Sa renommée lui a attiré une foule de disciples enthousiastes attachés à lui par une admiration d'amour capable des plus grands dévouements. Pars une classe qui ne se dérange pour entendre la parole de cette étrange Prophète qui a séduit la Judée entière.

Les soldats lui envoient une députa- tion et l'interrogent ; et il leur trace un plan de vie basé sur le devoir—les publicains l'interrogent et il leur enseigne les règles de la justice ;—la masse souffrante du peuple l'interroge et il leur enseigne à regarder vers un Idéal qui va apparaître ; —les princes des prêtres et les grands l'interrogent ;...et quelle réponse reçoivent-ils ?

Ah : MM. c'est ici que se révèle le Caractère de notre Patron : Il savait bien que cette députation de chefs que la capitale lui envoyait n'était autre chose qu'un bataillon d'espions. Il savait bien qu'une parole imprudente pouvait le jeter entre les mains de ces délégués du tribunal de Jérusalem qui décidaient des questions de doctrine et de mœurs en dernier ressort.

Ces Juifs qui reniaient à lui sous des apparences de piété et de patriotisme, il les reconnaissait pour ce qu'ils étaient en réalité : hommes de partis prêts à sacrifier à l'exclusivisme de leurs opinions la grande et sainte cause de la religion et de la patrie ; hommes jaloux les uns les autres dont la fraternité ne s'épan- chait pas au-delà des rives de leurs cas- ses, et qui cherchaient toujours dans leurs luttes politiques et religieuses, le triomphe de leurs intérêts et non celui de la Vérité.

Comprenez bien MM. la situation où se trouve Jean-Baptiste, entouré par cette députation du pays. Le pays Juif était alors une Colonie Romaine. Nous pourrions, si vous le permettez, comparer son état à celui du Canada.

Rome était alors ce qu'est aujourd'hui l'Angleterre. Nation essentiellement cosmopolite qui étendait les ailes de ses aigles sur tous les confins du monde connu. Rome, qui semble avoir laissé l'héritage de ses traditions à l'Angle- terre, gouvernait ses colonies avec une remarquable sagesse. Elle leur envoyait ses gouverneurs, inspirait leur constitu- tions, mais respectueuse de la religion et de la langue de ses sujets, méritait par une souveraineté conciliante, l'affection et le respect que les peuples ne refusent jamais aux gouvernements qui en sont dignes. La Judée était donc une province de Rome, gardant sous un gouver- nement romain, la religion et la langue Juive, tout comme le Canada vis-à-vis de l'Angleterre. Ici, MM. finira la comparaison : mais si quelques uns parmi mon illustre auditoire, désirent la continuer, ils en assumeront sur eux- mêmes toute la responsabilité.

Donc, je continue. Autour du petit peuple juif s'agitait une grande nation dont les idées, les tendances et les mœurs cherchaient à s'infiltrer dans les veines de ses voisins. C'était la Grèce, peuple fort quoiqu'en décadence déjà, et qui dominait encore à cette période, par l'Hellénisme, une grande partie du monde civilisé.

La nation Juive, en face de l'envahis- sement progressif de l'Hellénisme, s'é- tait divisée en deux parties bien distinc- tes, dont j'ai oublié les couleurs.

D'une part, les Sadducéens. De l'autre, les Pharisiens.

Les Sadducéens, MM. posaient pour la largeur des vues et des sentiments. Les limites de cette pauvre petite Judée pesaient sur leur vaste poitrine. Ils étaient d'alliance et d'unification, et se tenaient prêts, au besoin, à sacrifier quelque chose de leur vieille religion et de leurs coutumes nationales, pour s'ac- comoder aux goûts de leur puissante voisine. Le dogme ne leur pesait pas trop. Ils étaient gens de progrès. Peut- être les appelait-on " fins de siècles " en ce siècle qui fut le dernier du peuple Juif.

Les Pharisiens repoussaient au con- traire tout ce qui venait du dehors. Ils s'étaient confinés dans les traditions de leurs pères. Le monde n'avait pas fait un pas depuis Moïse. La barbe d'Aaron couvrait tout leur horizon. C'étaient les Juifs exclusifs. Le reste des peuples ne comptait guère pour eux. Pour être plus certains de conserver le vieil esprit de leur pays, ils l'avaient pétrifié. D'ail- leurs savaient les apparences qu'ils pre- naient pour la pleine vertu, ils faisaient montre de leur piété attardée. Nous savons tous comment N.-Seigneur vint un jour découvrir les épaules de ces honnêtes gens, et y imprimer des lanières dont elles gardent encore les traces.

Telles étaient les deux classes qui se disputaient le cœur du peuple. Chacun travaillait avec ardeur à répandre ses idées. Chacun avait ses orateurs, ses moyens d'action, ses représentants..... bref, sa comédie. Mais toutes les deux s'entendaient en cela, qu'elles oubliaient la Vraie Cause, celle de Dieu !

Sadducéens et Pharisiens se trouvaient donc un jour au pied du rocher dont Jean-Baptiste s'était fait une chaire... et vous m'avez demandé ce qu'il répon- dit à leurs interrogations ?

Il leur répondit, MM. ce que devait répondre le Héraut de la Vérité, et l'homme secondaire qui n'avait en vue que le Principal ; l'unique dont parle le Christ. Il leur fit entendre que toutes leurs opinions n'étaient que la voix de leurs passions, et que ce qu'ils masquaient sous les apparences de dévouement n'était qu'un orgueil immense et un inté- rêt égoïste.

Aux Sadducéens qui sacrifiaient les œuvres pour se contenter d'une certaine religiosité vague, il crie : " Prenez bien garde, la hache est déjà à la racine de l'arbre, et tout arbre qui ne portera pas de bons fruits, sera arraché et jeté au feu. Voici qui vient celui qui doit venir. Il a son van en main, pour purifier l'aire ; il recueillera le bon grain dans le gre- nier et jettera la paille vide dans le brasier."

Aux Pharisiens qui se paraient de leur origine mosaïque et pensaient que le nom d'Abraham leur assurait le salut auquel tous les autres peuples ne parti- ciperaient point : " Races de vipères ! faites donc pénitence au lieu de dire : " Nous sommes des enfants d'Abraham. Je vous dis que Dieu a le pouvoir de tirer de toutes les pierres, des enfants d'Abraham !..."

Ainsi parlait J.-B. sans s'inquiéter de froisser les préjugés nationaux des uns, ni la morgue dédaigneuse des autres. Ainsi il parlait aux partis, leur rappelant qu'au-dessus d'eux dominait la Vérité qui ordonne à son apôtre de parler et d'exposer s'il est besoin la candeur de ses paroles aux renards venus de Jérusalem, et l'intégrité de son témoignage à la vengeance de ceux qui viennent toujours suivis par quelque Pilate ou quelque Hérode.

Fatigués par des apostrophes aussi virulentes, les Pharisiens et les Saddu- céens, lui demandent au nom du San- hédrio qui il est, lui faisant entendre que tout le peuple le prend pour le Messie. (Jean. I. 20.)

Jean s'empresse de détruire cette supposition : " Confessus est, quia non sum ego Christus ". Je vous affirme que je ne suis point le Messie !

Les princes des prêtres insistent : " Etes-vous Elie ? " ... " Je ne le suis pas !

Etes-vous du moins prophète... " Non ! Trois questions, trois négations. La foule enthousiaste est là qui écoute la réponse et à chaque négation du pré- curseur, la réponse va en diminuant, les paroles décroissent, comme s'il allait augmentant dans le désir de ne point prendre une place qui n'était point la sienne.

" Qui êtes-vous donc, reprennent les envoyés, pour que nous reportions votre témoignage au Conseil ? " Je suis la Voix qui crie !... " Il est une voix ! un bruit ! un souffle ! un rien ! Voilà tout ce que prétend être celui que N. S. appelle le plus grand prophète qui soit né d'une femme.

A mesure qu'on le suit, il échappe ; à mesure qu'on l'élève, il descend ; ce qu'il craint, c'est qu'on ne prene pour la lumière celui qui n'en est que le témoin... on veut le faire l'objectif, l'homme principal, et il veut demeurer l'homme secondaire. Celui qui fut envoyé par Dieu pour rendre témoignage à la vérité.....

Plus tard, devant ses disciples, il se compare vis-à-vis de celui dont il est le héraut, à ces valets de rebut qui n'avaient pas d'autre office, dans les maisons patriciennes, que de nouer et dénouer les cordons de la chaussure de leur maître " les esclaves, sandalige- ruli ! "

Devant ces mêmes disciples à l'enten- dement pesant, qui s'effarouchent de le voir parmi la foule suivre le Christ, il répond, en mettant toute son âme à décou- vert : .... Je vous l'ai dit.... Je ne suis que l'envoyé, le précurseur. Celui qui a une épouse est l'époux ; l'ami de l'é- poux qui se tient à l'écoute et se ré- jouit d'entendre la voix de l'époux. Toute ma joie consiste en cela !...

Admirable parole ! Admirable por- trait en deux lignes de l'homme de Car- actère ! Stat ! Il se tient !... C'est la fidélité au devoir, qui ne bronche pas qui ne se repose pas tant qu'il n'est pas, arrivé à la perfection ? J.-B., est là qui se tient à son poste prêchant, baptisant, sollicitant, conduisant à Jésus les cœurs qui se donnent à lui ! *Audit ! l'écoute !* Il écoute les acclamations des foules qui ont enfin trouvé leur sauveur... et le chant des noces de l'époux, de l'éternel fiancé de la nature humaine, qui trouve son épouse toute parée par le dévoue- ment de son ami ? *Gaudet ? Il se ré- jouit.* C'est le désintéressement dans le devoir accompli : c'est la joie du succès des autres ! Jean-Baptiste se réjouit de voir qu'enfin le principal, le Verbe, la Lumière, Dieu enfin est connu et aimé... et que lui, la voix, l'homme secondai- re, le serviteur va disparaître à jamais dans l'ombre " Il faut qu'il grandisse et que je diminue, s'écrie-t-il. Il n'épar- gne rien en lui : il tue de ses propres mains sa propre renommée : il abat comme à plaisir les espérances et les rêves de ses disciples ; il se veut condamner au silence et à l'oubli, afin que Jésus fasse entendre sa voix et prenne possession des peuples qu'il lui a préparés ! O ! homme de caractère, qui, fidèle à sa mission sut conformer ses actes et ses paroles à ses convictions ; travailler jusqu'à grandir au-dessus de toute renommée, tant qu'il agit d'attirer les peuples à son maître ; se reposer jusqu'à disparaître lorsqu'il semble qu'un éclat persistant serait un vol fait à la gloire de celui qui seul la mérite éternellement.

Admirez MM. cette trempe de Carac- tère ! Il y a là quel'un ! peut-être quel- qu'esprit critique trouvera-t-il que je m'écarte un peu des chemins battus, peu m'importe si ce que je dis porte droit. Or, ce qui nous manque, ce n'est ni la foi, ni l'esprit, c'est le Caractère ! Le caractère qui veut, qui se dévoue, qui s'immole : le Caractère de l'homme public, comme le Caractère de l'homme privé ; ce qui nous manque, c'est le respect du vrai, et c'est la passion du Bien. Notre Idéal n'est pas plus haut que nous-même, et nous-même ce n'est sou- vent que la plus infime partie de la moins noble de ce qui constitue notre être.

Et voilà pourquoi nous ne savons plus vouloir et aimer. Le mot sacrifice ou de- voir, sonne à nos oreilles comme un éclat de rire ironique. A l'heure qu'il est, les dévoués, passent pour des naïfs ;—les épris, pour des timbrés ! Le Positivisme religieux, moral et politique domine toutes les causes... La cause que nous servons est une sorte d'étiquette que

nous collons soigneusement sur toutes nos entreprises. Au fond la Cause ou le Devoir est l'affaire secondaire... et l'homme, c'est-à-dire nous-mêmes, notre très mesquin nous-même, nous sommes l'affaire principale. Voilà pourquoi, en toute franchise, je n'ai pas craint d'a- border ce sujet du Caractère, considéré en notre patron. Un patron est un cer- tain type d'après lequel on mesure et l'on taille. Que chacun de nous, MM., veuille bien se charger de l'application.

\* \* \*

On peut ramener toutes les situations qui viennent éprouver un caractère, à deux formes bien déterminées : La Pros- périté et l'Adversité.

Dans la Prospérité, l'homme qui n'est pas un Caractère, se laisse éblouir, s'attache démesurément à sa propre personnalité, sacrifie la cause du princi- pal à son ambition ; devient hautain avec les petits, servile envers les forts, et montre qu'il n'était point digne de ses succès puisqu'il ne sut pas les domi- ner.

Nous avons vu J. B. sortir vainqueur de cette terrible épreuve de la prospé- rité ou viennent se briser tant de vies. Quantité d'hommes, MM. n'ont eu qu'un malheur dans leur vie : Recevoir des succès plus grands que leur âme. Dans une situation plus modeste, ils seraient peut-être demeurés dignes de leur mis- sion ; mais à de certaines hauteurs, le vertige les prit, et le granit du Caractère manquant sous leurs pieds, ils sont tombés misérablement. Ceci n'est point l'histoire d'un homme ni d'un siècle : mais le fait d'une légion de tous les âges.

Dans l'adversité, cet homme qui n'est pas marqué du grand signe des vail- lants, se dit qu'il n'est pas tenu à repré- senter une cause au détriment de son bien être ou même de sa vie. Il capitule à temps pour ne point recevoir de meur- trissure, il sait à propos abandonner ceux qui le pourraient compromettre : et pour éviter plus facilement tout retard dans sa fuite, se débarrasse en route de sa conscience comme d'un far- deau encombrant. Il se tait, il abdique, il trahit ; et se tient libre de tout remords, si les événements ne viennent pas troubler sa digestion ou gêner l'ha- bile manœuvre de ses petits intérêts.

Voyons comment l'homme humble et secondaire dans la Prospérité va se comporter, aux prises avec l'adversité ! Regardons du côté de Jean-Baptiste. Mais quoi MM. je regarde aux lieux où nous venons de laisser, et je ne le retrouve plus ! Le désert ne retentit plus du son de sa voix. Les rives du Jourdain fréquentées par des nombreu- ses caravanes sont désertes et l'herbe pousse en liberté sur ses bords qu'aucun pied ne foule. Plus de prédication, plus de baptême, plus d'acclamations !

Qu'ont-ils fait de mon beau Prophète ? Dites-moi, dites-moi, cet homme si humble sous la gloire et si généreux dans le dévouement, qui donc l'a emme- né ? Ah ! MM. je vais vous le dire. C'est la vérité ! Cette vérité qu'il prê- chait et qui veut pour serviteur des martyrs ! Non il n'est plus sous le grand ciel libre de la Judée, au bord du fleuve sacré, le Prophète de Jésus c'est dans une forteresse, dans les murs de la vieille prison de Machironte que nous allons le contempler.

Se servir de sa gloire pour relever son œuvre, en oubliant sa propre personne est le fait d'un caractère qui met la vérité au-dessus de l'intérêt ; mais ce n'est pas encore la Plénitude de la per- fection chez l'homme. Le plus haut témoignage que puisse produire l'hom- me n'est ni dans sa parole ni même dans ses actes. Il réside dans son rang. Jean venu au monde pour rendre témoignage à la Vérité, étant témoin par tout son être, devait donc aller jusque là, et être l'homme témoin jusque dans la mort.

Tenez MM. ou a donné bien des défi- nitions de l'homme, mais sans m'arroger le droit d'y ajouter je me permets de vous livrer la mienne :

" L'homme est un être capable de mourir pour la Vérité ! "

Il n'y a que l'homme qui puisse faire cela parmi les vivants. La bête ne le peut pas n'ayant aucune perception de ce qu'est la Vérité : l'Ange ne le peut pas, n'ayant point de sang à verser. Dieu lui-même ne le peut pas... Mais que dis-je ! Dieu source et foyer de toute Vérité, devint si épris de ce privi- lège unique de l'homme, qu'un jour il prit un corps semblable au nôtre, il l'emplit d'un sang généreux et se pré- senta au tribunal d'un juge en disant : *Ego natus sum. Js suis venu au monde*

pour rendre témoignage à la Vérité. " Et le juge le couvrit de son sang des pieds à la tête, en disant à la face du peuple : *Ecce Homo !* Voilà l'homme !

Comme s'il voulait dire. Oui, la per- fection de l'homme, consiste à donner son sang pour la Vérité.

Jean-Baptiste est prêt MM. Il se sent l'homme envoyé par Dieu pour rendre témoignage à la Vérité. Voilà pourquoi il est venu dans la forteresse noire de Machironte. Il y est venu pour y mou- rir !

Il y a rait en ce temps là sur le trône de Galilée un homme dont la conduite scandalisait toute la nation. C'était le roitelet Hérode. I. n'était pas sangui- naire et violent comme le vieil Hérode son père, qui avait fait mettre à mort ces deux innocents de Bethléem ; mais, voluptueux, fâcheux, ami des chemins tortueux, il mérita que N.-S lui-même le traita publiquement de renard (Luc XIII. 32.)

Cette Hérode Antipas pris de pas- sion pour Hérodiade la femme de son frère, l'avait fait enlever et conduire avec sa nièce Salomé, dans son repaire inaccessible, gardé à vue par des senti- nelles bien armées, repaire de granit se- riant par tous ses créneaux et ses tours bardées de fer de toutes les entreprises d'un coup de main ! Aire de vautour que n'atteignaient par les vengeances du prince offensé dans son honneur, mais qu'allait faire trembler la parole de Jean-Baptiste.

Le prophète du Christ apprit ce scan- dale d'un adultère et d'un inceste royal, et le flagella devant les peuples comme il le méritait. Les fréquents voyages d'Hérode à travers le pays l'ayant mis en présence de Jean-Baptiste, il en reçut le blâme le plus sévère ! " *Non licet !* "

Vous n'avez pas le droit ! Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère.

*Non licet !* Ni l'origine royale, ni la puissance, ni la passion ne vous excu- sent ! *Non licet !* Aux yeux de la Vé- rité, il n'y a ni rois ni pères, mais tous sont ces sujets et lui doivent obéissance ! *Non licet !* " Ainsi parlait l'homme de Dieu à l'homme de la passion ! Pauvre prophète qui pensait que l'on touche les rois avec des Vérités ! Toutefois, rendons justice à Hérode. L'Evangile nous dit qu'il était " plein de respect pour la parole de J. B. et l'écoulat vol- ontiers ! " Peut-être l'insistance du Précurseur, la crainte de blesser les sus- ceptibilités du peuple, une certaine prudence politique qui fait plus sur beaucoup d'âmes que le cri de la cons- cience, tout cela eut-il touché le cœu- du Monarque jusqu'à le ramener au respect de lui-même, s'il ne se fût trouvé entre la voix du devoir et la conscience hésitante d'Hérode, le mauvais démon qui décida du sort de Jean-Baptiste.

Hérodiade la femme adultère, apprit avec effroi la condamnation qui tombait des lèvres du solitaire sur sa coupable union. Nous touchons au roman, et pourtant nous voguons en plein dans l'histoire divine. Un homme de loi a prononcé une parole devenue célèbre : Dans toutes les causes criminelles, si vous voulez connaître le report, cherchez la femme ! Ce mot explique la fin tra- gique de J. B. Il venait d'exciter contre lui la vengeance de ce qu'il y a de plus audacieux et de plus terrible au monde : " La Haine d'une femme ! "

Pardonnez-moi, de cette parole ! en la prononçant il me semble que je rends le plus haut hommage à votre sexe. Si la haine d'une méchante femme porte en soi tous les maux, c'est que la haine n'est que le revers de l'a- mour et que la loi de votre nature vous condamne à n'être jamais vulgaire ni dans l'un ni dans l'autre. Le poète a dit : " *Corruptio optimi pessima* " La plus effroyable des corruptions, est la corrup- tion de ce qu'il y a de meilleur ! Or ce serait ingratitude à nous frères, enfants, époux ou pères, de ne pas reconnaître que le meilleur de ce monde a été mis en réserve quelque part au fond de vos cœurs, afin que lorsque la vie nous en- ténébre et nous écrase, il jaillisse de vous quelque chose qui n'est pas encore la lumière et la force du Ciel, mais qui en descend visiblement pour nous illu- miner et nous relever. Ce meilleur du monde, nous l'avons tous lu, un jour où l'autre, MM. n'ayons pas honte de l'a- vouer, à quelque page de notre vie que nous ayons arrêté notre regard ému, nous y avons retrouvé toujours l'em- preinte de la même main. Que ce soit la mère dont l'âme se reflétait en l'illu- minant dans la candeur de notre âme,

comme un rayon de soleil sur une goutte de rosée : que ce soit la vierge, que votre adolescence avait choisie entre mille, et dont la limpide vision arrêtait sur ses pentes votre vie trop jeune prête à déborder ses sources ; que ce soit l'épouse, dont la tendresse et le dévouement protègent chaque jour votre très faible vertu, ou sexe, très fort, comme jadis les châtelaines couvraient elles-mêmes de la cuirasse, la poitrine de leurs chevaliers partant pour les croisades ; que ce soit l'âme sœur de la votre que Dieu a placée à un point déterminé de votre chemin pour en adoucir les fatigues et en reposer vos efforts ; — avouez que le meilleur de votre vie vient de cette même source qui fatalement verse à flots la poison des calamités privées et publiques, quand la femme est indigne d'elle-même et de sa mission.....

L'Évangile ne nous rapporte aucune des entreprises de la Haine d'Hérodiade pour étouffer la voix de Jean-Baptiste. Il ne nous dit qu'un mot " *Insiidiatur.* " Elle lui tendait des embûches. Que ceux qui connaissent jusqu'où peut aller dans le mal, le cœur d'une méchante femme, dont on a humilié l'ambition et l'amour, cherchent à se représenter le comble de fourberie et de tentatives félines que représente ce mot de l'Évangile. Pour moi, j'y renonce.

Elle voulait étouffer la voix " *nee poterat!* " Et elle ne le pouvait pas. A travers ses plaisirs, à travers les bals et les festins où sa fille Salomé, au mépris de toutes les lois du pays, dansait au milieu de débauchés royaux, la grande voix montait, flétriante et indomptable " *Non licet!* " Vous n'avez pas le droit!

O Prophète ! O Apôtre, vous êtes insensé de vous mesurer ainsi à la haine de cette femme ! Taisez-vous plutôt pour ne point périr !... Hérodiade crut enfin avoir trouvé le moyen de se débarrasser de l'importante voix. Elle mit en avant les raisons d'état. Elle fit agir auprès de son amant les Pharisiens dont Jean-Baptiste avait stigmatisé l'orgueil et l'hypocrisie. Elle fit tant et si bien que Jean fut enfin jeté dans la tour de la forteresse : " ainsi, suivant la parole de N. S., ils firent de lui ce qu'ils avaient voulu. "

Oh ! La voix allait donc se taire enfin ! On n'entendrait plus son insolente provocation. Fièrement, voluptueusement, Hérodiade, Salomé et Hérode, pouvaient jouir de leurs royales turpitudes.

Et voici que la voix s'éleva plus fort que jamais ! " *Non licet!* " Vous n'avez pas le droit ! s'écriait le Prophète ! " On mit des chaînes sur ses mains... on mit encore une chaîne à sa ceinture, et l'on dit aux murailles de granit : Ecoutez la voix de cet homme et laissez danser en paix les princesses et les rois !... "

O Jean-Baptiste, par pitié pour votre jeunesse, taisez-vous, il est temps encore si vous voulez vivre !... " Et voici qu'à travers les murs de granit, un grand cri monta qui fit trembler la forteresse et la conscience du roi Hérode, comme un puissant mugissement de lions ébranlé à travers la nuit la solitude qu'il emplit. *Non licet!* Vous n'avez pas le droit !

Vaincu, humilié, tremblant, Hérode descendit dans le cachot de son prisonnier il le regarda et à travers ce corps courbé sous la pénitence et les fatigues de l'apostolat, et sous ces chaînes dont il l'avait chargé, il découvrit, ce qu'il ne soupçonnait pas, ne l'ayant jamais rencontré en lui-même : Un caractère ! un homme dont on pouvait charger les mains de fers, et abattre la tête, mais dont on ne pouvait pas étouffer la voix ni acheter la conscience.

Ah ! MM. Si vous voulez contempler ce que c'est que le caractère, ce que c'est que l'homme, descendez dans les loges de la prison de Machironte, et regardez J.-B. en face d'Hérode. Le vainqueur est celui qui porte les chaînes : le vaincu celui qui les a forgées ; l'homme libre, celui qui les murs de la prison étirent ; l'esclave celui qui y a jeté le prisonnier ! Subjugué par ces accents qui ne pouvaient leurs forces que dans le dévouement au devoir, Hérode écoutait, dit l'Évangile, tremblait et changeait même beaucoup de choses dans sa conduite. (Marc. III. 20.)

Oui, saluez dans cet homme qui va mourir, saluez le caractère. Il commande à son maître : il courbe ses bourreaux, il impose la sublimité de sa mission à ceux mêmes qu'elle condamne. Que cet homme s'appelle Jean-Baptiste devant Hérode, Paul devant Félix

(Act. XXIV. 20) Ambroise devant Théodose, Thomas Morus devant Henri VIII peu importe le nom, ce que vous devez admirer, c'est la trempe de volonté qui ne fléchit ni ne se brise parce qu'elle compte pour rien tout ce qui n'est pas la cause pour laquelle il faut tout sacrifier jusqu'à son sang.

Vous savez MM. la fin de l'histoire. Le mauvais démon d'Hérode suivait toutes les fluctuations de son âme sans perdre l'espoir de la dominer. La dignité, la pudeur et la modération de sa fille lui parurent peu de chose au prix de sa vengeance.

On lui apporta la tête de Jean-Baptiste. Elle mit du sang sur les lèvres que s'étaient ouvertes que pour témoigner de la Vérité ; et ainsi elle leur donna la sanction de l'immortalité. Cette tête sanglante, ces lèvres fermées sont la plus sonore et la plus éclatante des leçons qu'eût pu nous laisser le St Précurseur. Elle domine les siècles, et à l'heure qu'il est encore, il tombe de leur silence une grande voix qui nous doit apprendre à tous à demeurer digne de la mission que Dieu déposa sur notre berceau et que nous ne devons quitter qu'à la tombe. Elles nous enseignent que la Grandeur ne vient ni de la faveur, ni de la richesse, ni de la beauté : mais de la seule fidélité au devoir, et si en finissant il n'est permis de souhaiter à chacun de vous un bien que j'estime le plus haut de ce monde, et que je me souhaite à moi-même au-dessus de tout autre, c'est que l'on puisse dire après vous, quand vous n'y serez plus, ce que J. C. dit de J. B. " *Non arundo.* " Ce ne fut pas un roseau agité par le vent ! — et ce que dit l'Évangile " *Fuit homo!* " Ce fut un homme ! Ce fut un caractère !

SIÈGE DE CARACAS

La guerre civile au Venezuela

Caracas, Venezuela, 13—L'ex-dictateur Palacio a lancé un manifeste daté Poste de France, à la Martinique, dans lequel il accuse d'incapacité le général Yharra, qui commandait les troupes du gouvernement à Valence, de duperie le général Rangel, et où il décerne le nom de traîtres au ministre de la guerre Sarria et le général Monagas, gouverneur de l'état des Bermudes.

Palacio prédit la chute prochaine du triumvirat militaire et dit que Crespo entrera bientôt en triomphateur dans Caracas.

Le 30 juin dernier, un rencontre sanglante a eu lieu contre les troupes du gouvernement et celle de Crespo dans le voisinage de Elguayen. Ce fut un massacre affreux. Les blessés étaient transportés par pleine voiture aux hôpitaux. Tout trafic fut arrêté à Caracas.

Les partisans de Crespo reculèrent et amenèrent les troupes du gouvernement dans un guet-à-pens. Le 2 juillet les troupes du gouvernement furent presque complètement exterminées. Crespo est aux portes de la ville, et les habitants sont dans une profonde panique. La famine est menaçante. La viande se vend \$1 la livre. La fleur \$50 le sac. Des convois arrivent à Caracas chargés de blessés. Les partisans de Crespo ont capturé Macuto et menacent la Guayen. Le général Monagas a fait mander les troupes à Barcelone.

LA GREVE A IDAHO

Proclamation de la loi martiale

Wallace, Idaho, 14—Le shérif vient de retourner à Gardner. Il conduisait les troupes pour les mines Bûcher Hill et Sullivan jusqu'à Cataldo sur le chemin de fer Union Pacific. Il rencontra là le Gen. Curtis et le Gen. Carlin, le Gen. Curtis lut la proclamation déclarant Shoshone sous la loi martiale. Le général envoya la communication suivante : Les mineurs se sont séparés et sont retournés à leurs demeures. Il n'y a aucun trouble à Wallace ou à Warden. La crise est maintenant passée et la paix règne une fois de plus à Cœur d'Alène. Tout est tranquille comme dans un cimetière.

Mais les derniers 24 heures ont été les plus difficiles que Cœur d'Alène ait jamais éprouvé. Si les troupes noires étaient arrivées hier soir, il y aurait certainement eu une bataille, car les ténébres et les bois de la vallée protégeaient les mineurs qui étaient parfaitement cachés.

A propos de peinture

L'article de M. Fréchette sur les peintures de M. Huot contient plusieurs erreurs de faits.

Ainsi M. Fréchette parle de l'église récemment construite par les RR. PP. Oblats à St-Sauveur. Or les révérends Pères n'ont pas construit l'église de St-Sauveur. Ils l'ont prise telle qu'elle existait à leur arrivée et n'ont fait que l'agrandir quelque peu et la restaurer.

Leur titre d'honneur, c'est d'avoir pris l'intelligente initiative de faire revenir ici M. Huot, et de lui avoir confié cette œuvre décorative qui fait de l'église de St-Sauveur un musée artistique.

Quant à la disposition des tableaux, critiquée par M. Fréchette, dans son article, d'ailleurs très intéressant et très flatteur, c'est une question qu'on ne saurait trancher en quatre ou cinq lignes. S'il y a place pour une toile religieuse représentant l'Enfer, c'est bien dans une église.

Tout de même nous sommes heureux de voir l'œuvre de M. Huot si bien appréciée, et les Révérends Pères de St-Sauveur doivent être fiers de voir leur initiative couronnée d'un aussi brillant succès.

UN AMATEUR.

VERDICT DE MEURTRE

Fin du procès de Thomas Neil Cream

Le prisonnier trouvé coupable de meurtre au plus haut degré

Londres, 14—Le procès du fameux Thomas Neil Cream vient de se terminer devant les Assises. Il a été accusé d'avoir causé la mort de la fille Mathilda Clover qui mourut mystérieusement en octobre dernier. Les circonstances, connues maintenant, qui ont entouré la mort de cette fille, ont donné lieu à une foule de soupçons contre maître Cream. L'enquête du coroner révéla que la malheureuse avait été empoisonnée par la strychnine. En cour d'assise, les jurés ont rendu un verdict de " Coupable de meurtre volontaire. "

ACCIDENT FATAL

Un Canadien-français se fait écraser par une pierre enorme

Worcester, Mass., 14.—Un nouvel accident vient de jeter le deuil parmi notre population canadienne. Clément Beaugard, âgé de 28 ans, et employé par George D. Webb, a perdu la vie instantanément vers 11 heures, alors qu'il travaillait aux fondations de l'addition que l'on est en train de construire au Collège " Holy Cross. " Une énorme pierre, suspendue à une chèvre et destinée au mur de la cave, se fendit soudainement en deux morceaux dont l'un roula jusqu'à Beaugard avec une terrible force, causant sa mort.

Un prêtre fut mandé mais quand il arriva, Beaugard était mort.

Beaugard était à l'emploi de l'entrepreneur Webb que depuis une dizaine de jours seulement.

Le défunt était natif de St-Hyacinthe. Il était le fils de Fabien Beaugard, et avait émigré à Worcester, il y a plusieurs années.

On dit que la veuve doit intenter une action en recouvrement de dommages-intérêts à l'entrepreneur Webb. S'il n'y a pas eu négligence grossière de la part de son mari, ceux qui se disent bien informés prétendent que la Cour lui accordera certainement \$5,000 et, dans le cas contraire, au moins \$3,000.

Pénible accident à Trois-Rivières

Ces jours derniers, un des enfants de M. Hubert Courteau s'est noyé bien tristement à Trois-Rivières. Il était dans un canot attendant quelqu'un près du rivage, lorsque soudain la vague l'en éloigna par un coup inattendu. Affolé, l'enfant se jeta à l'eau et s'y noya. Le cadavre fut retrouvé peu après.

LE DISCOURS DU PERE GAFFRE

Nous terminons aujourd'hui la publication du discours du Père Gaffre que nous avons commencée hier sur notre première page.

C'est une œuvre d'une originalité saisissante et d'un grand souffle oratoire.

FAILLITE DE LANGLAIS

Passif de \$135,960.03

Actif de \$226,000

Liste des créanciers

A la demande de MM. J. B. Rolland & fils, M. J. A. Langlais, ne pouvant plus rencontrer ses paiements, a fait cession hier entre les mains du notaire de cette ville.

Voici la liste des plus gros créanciers :

Eusèbe Sénécal & fils.....	\$ 4,231.00
J. B. Rolland & fils.....	3,020.34
C. O. Beauchemin et fils....	2,093.24
L. et H. Wilson (représ. une maison d'Espagne).....	697.68
W. Dawson.....	343.54
E. Buntin et Son.....	277.20
J. C. Wilson et Co.....	123.00
Frères doctrine chrétienne..	109.59
Frothingham et Workman..	93.90
Cadieux et Derome .....	80.80
F. Carli.....	74.85
Montreal opt. et jewly Co... 3 5 0	58.03
Boyd, Ryrd et Campbell...	3 5 0
C. Boward et Deville (Lyon) ..	1,657.82
Alfred Mame et fils (Tours) ..	1,019.80
Jos. Verger (Lyon).....	942.00
Victor Michelin (Paris)....	896.68
May et Frères (Paris).....	653.53
A. McCarthy (Nantes).....	300.00
Caisse d'Economie (Québec) ..	80,000.00
Hon. L. P. Pelletier.....	2,500.00
L'abbé Provancher.....	543.00
Jules Baillargeon.....	622.00
N. S. Hardy (Québec).....	1,328.76
Mortimer et Cie (Ottawa) ..	760.23
The Barber & Ellis Co.....	515.45
Crédit Foncier Franco-Can..	9,000.00
Mme veuve Gingras.....	5,000.00

Nous avons laissé de côté une foule de créanciers pour de légers montants. Si on les ajoute à ce que nous avons donné ainsi que toutes les créances, privilégiées non privilégiées et autres, on arrive à la somme de \$136,970.03.

L'actif se monte en bloc à la somme de \$226,000. Voici comment c'est réparti :

Marchandises en main.....	\$ 60,000.00
Livres de crédit.....	50,000.00
Contrat pour 4 ans avec le gouvernement pour la fourniture de la papeterie à raison de \$100,000 par année, sur lequel contrat, on espérait un profit de 25 0/0.....	100,000.00
Immeubles (maisons, chevaux) sur les maisons deux hypothèques de \$9,000 et \$5,000.....	16,000.00

Total de l'actif.....\$226,000.00  
Passif..... 135,960.00

Différence.....\$ 90,390.97

Cette faillite donnera certainement lieu à une foule de tiraillements et à des procès. Par exemple, on croit que les créanciers vont faire des efforts pour écarter la Caisse d'Economie, vu que cette institution est créancière simplement parce qu'elle a escompté des lettres de crédit du gouvernement.

Tentative de suicide

Toute une scène de bonne heure hier matin, dans la côte du Palais, en face de l'Albion.

Un jeune homme est sorti d'une maison de pension en face de l'hôtel, en chemise, l'air égaré et en criant au meurtre. En même temps, il se frappait à la gorge avec un couteau. Puis il est allé s'asseoir toute ensanglanté sur le seuil de la porte des bureaux de téléphone Bell, et a continué à crier et à se lamenter. Il prétendait qu'on voulait l'assassiner et montrait du doigt des êtres qui n'existaient que dans son imagination. Quelques passants craignant qu'il se suicide, se sont jetés sur lui pour le retenir. On s'est aperçu alors qu'il était ivre et en état de *delirium tremens.*

L'ambulance a été mandée immédiatement, mais le jeune homme marchait facilement ; il a été conduit à l'Hôtel-Dieu à pied.

Le médecin a constaté que la blessure au cou était sans aucune gravité. L'épanchement du sang aurait été produit par deux légères coupures.

Cette individu, qui appartient à une bonne famille et est bien connu à Québec—est retourné à sa pension et est maintenant dans un meilleur état d'esprit.

AU NORD-OUEST

Les nouvelles reçues de St-Albert et de Morinville Alberta, dans les territoires du Nord-Ouest, sont des plus satisfaisantes. Le Révd. M. Morin, l'agent de colonisation de Sa Grandeur Mgr Grandin nous écrit en ces termes : " Tout va à merveille, récolte, température, colons, santé, etc. "

M. Morin prépare une excursion par le Pacifique Canadien, devant partir de Montréal le 27 du présent mois : ce sont les prix ordinaires. Ceux qui désirent visiter le Nord-Ouest et spécialement les districts de Calgary et St-Albert, feraient bien de profiter de cette occasion. M. Morin sera là pour leur donner des renseignements tout-à-fait désintéressés. Un autre avantage, dû au bon vouloir de MM. les Directeurs du Pacifique Canadien, c'est que M. Morin obtient un ou plusieurs chars pour les colons et les excursionnistes qui l'accompagnent et que ces chars se rendent jusqu'à l'extrémité de la voie sans que l'on soit tenu de déménager une seule fois. Qu'on se le dise.

LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE

Préparatifs pour la fête

Les citoyens du faubourg St-Jean viennent de se réunir pour voir au moyen de préparer les fêtes de la dédicace de leur église.

Les fêtes auront lieu le 22 et 23 août en même temps que la démonstration nationale et religieuse préparée pour cette date.

La messe sera célébrée dans l'église St-Jean-Baptiste. Le temple sera décoré avec splendeur en excluant cependant les banderolles. On soignera surtout l'ornementation des colonnes que l'on couvrira de fleurs. Mais ces choses ne se font pas sans grandes dépenses. Ce qu'il faut c'est de l'argent et le meilleur moyen pour exprimer leur patriotisme dans les circonstances c'est de se montrer pratique. Quel'on souscrive généreusement pour cette œuvre à la fois patriotique et religieuse.

M. Peachy, vice président dit qu'il ne s'agit pas seulement de célébrer les noces d'or de la société St-Jean-Baptiste, mais aussi celles de Son Eminence le cardinal Taschereau. L'église St-Jean-Baptiste terminée le 22 août, sera inaugurée par Mgr Racine, ancien curé de la paroisse qui officiera assisté de princes de l'église qui seront présents à la cérémonie. Il s'agit de rendre cette dernière la plus solennelle possible. Puisque nous sommes appelés à nous en occuper, tâchons de nous montrer à la hauteur de la position en souscrivant généreusement.

Sur motion de M. C. Langlois, M. Peachy est nommé trésorier.

M. Châteauevert dit quelques mots d'encouragements aux citoyens présents. Puis on fait une collecte qui produit en cinq minutes la jolie somme de \$200.

Il est ensuite proposé par M. T. Béland, secondé par M. G. A. Paradis, " qu'il soit nommé un comité exécutif composé des trois officiers actuels et de M. Octave Lemieux, Ed. Matte, F. Delisle et J. Aymot. "

Adopté. Parmi les personnes présentes à l'assemblée, on remarquait : MM. Octave Lemieux, F. Peachy, D. Vézina, W. Hanford, Octave Poitras, F. Delisle, S. Demers, G. E. Amyot, Dr Paquin, J. A. Moisan, C. Rancour, J. Desroches, L. Larose, Félix Juneau, Ed. Matte, T. Pampalon, P. Lafrance, F. Devarennes, Jos. Amyot, C. Langlois, Oct. Matte, A. Tanguay, Th. Béland, T. Bédard, S. Marcotte, P. J. Côté, G. A. Paradis, Victor Châteauevert, C. Delisle, etc.

MM. Peachy, O. Lemieux et Caouette, président de la société St-Jean-Baptiste de Québec se rendront au moment des braves pour savoir quels sont les travaux à faire à cet endroit. De la souscription, un certain montant sera affecté aux réparations à faire à cet endroit.

## PÉNIBLE ACCIDENT

## Noyé en sauvant son frère

Une triste nouvelle nous arrive de Garthby sur la ligne du Québec-Central. Hier après-midi, deux frères du nom de Bouliane travaillaient sur un moulin lorsqu'un des deux, le plus jeune, tomba à l'eau. Son frère plus robuste, craignant qu'il se noyât, plongea dans le lac pour en retirer son frère. Mais, malheureusement tous deux s'embranchèrent et allèrent au fond.

On se jeta à leur secours et après beaucoup de peine on réussit à les ramener à la surface, mais le plus vieux était mort déjà. On espère sauver le plus jeune.

On croit que ce dernier pouvait facilement se sauver seul car il nage bien. Cet pénible accident a jeté l'émoi dans tout le village et on éprouve beaucoup de sympathies pour les parents de la victime.

## LES BANDITS DE LA CORSE

## L'arrestation de Bellacoscia

Les Bellacoscia forment, on le sait, une dynastie fameuse de bandits corses. Antoine Bonelli, dit Bellacoscia, l'irréductible qui, depuis environ quarante ans, tenait le marquis, vient de se livrer.

Depuis quelque temps, grâce aux incessantes démarches du capitaine de gendarmerie Ordioni, Antoine Bonelli paraissait disposé à se rendre ; mais il ne voulait prendre aucune détermination sans avoir consulté M. Hyacinthe de Montara, avocat, qui se rendit à la forêt de Vizzayona pour conférer avec lui.

À la suite de cet entretien, le bandit annonça qu'il se constituerait prisonnier.

Vendredi, il disait encore à ses parents, qui insistaient pour qu'il prit enfin une détermination :

— C'est bien dur ! La mort pour moi ne serait-elle pas préférable à la perte de la liberté ?

Et il demanda à réfléchir jusqu'au lendemain.

Samedi, à la pointe du jour, il alla réveiller son frère, un ancien sous-officier de gendarmerie.

— Je suis prêt dit-il. *Fiat voluntas Dei !* Partons !

Aussitôt on se rendit au plateau de Vizzayona, où attendait le capt. Ordioni, auquel il rendit ses armes et tout son attirail de bandit.

Au moment où il faisait cette remise, deux grosses larmes tombèrent de ses yeux, mais il surmonta aussitôt son émotion et devint d'une gaieté communicative. On partit aussitôt pour Bastia. Tout le long de la route, il n'a cessé de s'extasier sur les commodités d'un voyage en chemin de fer, genre de locomotif qui lui était jusque-là inconnu.

Bonelli est arrivé à Bastia à huit heures du soir.

Il est descendu à l'hôtel Staffe, où il a dîné et passé la nuit. Sur les registres de l'hôtel il s'est fait inscrire de la manière suivante : "Antoine Bonelli, dit Bellacoscia, professeur de bandit, né à Bocognano, demeurant un peu partout."

Il n'est l'objet d'aucune surveillance. Le capitaine Ordioni sait que lorsqu'un Bellacoscia donne sa parole, il ne la trahit jamais.

C'est à 1848 que remonte l'affaire qui fit prendre le maquis à Antoine Bonelli.

Accompagné de trois camarades, il s'introduisit un soir chez un certain Casati, qui refusait de lui donner sa fille Jeanne, le ligotta, l'emporta et le sequestra, attendant qu'il vint à résipiscence.

Quelques semaines auparavant, Jeanne s'était fiancée. Le 27 juin suivant, Antoine tua son rival. Les Casati, épouvantés, quittèrent le pays. Jacques Bonelli, qui assistait son frère Antoine dans l'assassinat, dut alors, comme lui, prendre le maquis. Craints par tout, ils avaient partout des intelligences et purent échapper aux recherches les plus actives.

C'est ainsi qu'ils ont vécu jusqu'aujourd'hui, tant, en 1856, un berger qui, les ayant trahis, guidant vers eux les gendarmes, ayant de temps en temps avec ceux-ci des rencontres dans lesquelles ils faisaient toujours quelques nouvelles victimes ; affirmant à tel point l'ur prestige farouche que l'un d'eux

pût un jour se faire faire un sceau dont il timbra ses lettres et qui porte la mention suivante : "L'indépendant Jacques Bonelli, dit Bellacoscia."

## LEURS RACONTARS

L'Electeur parlait l'autre jour d'un cas de mutation de propriété dont il faisait grand bruit. Voici quel crédit il faut attribuer à ces racontars de l'organe. Nous recevons la communication suivante :

Monsieur,

Voici quelques renseignements au sujet de la transaction dont parle l'Electeur du 11 juillet par Réal Pelletier à un M. Coulombe.

"En janvier dernier, M. Réal Pelletier, libéral de L'Islet, a acheté du shérif certains immeubles appartenant à M. Thomas Michaud. Le prix d'adjudication était de \$1800.

Ces propriétés figuraient toujours au rôle d'évaluation comme appartenant à Michaud.

À la dernière séance du conseil les conseillers à la demande de M. Réal Pelletier ont changé le nom du propriétaire de ces immeubles pour une valeur de \$2,200, la balance restant au nom de M. Michaud. Ce sont justement les immeubles qui ont été vendus pour \$2,200 à M. Coulombe qui sont évalués à \$2,200.

Il n'a jamais été question de favoritisme politique en cette affaire. M. Coulombe demeure au Cap-St-Ignace et aucun des conseillers ne le connaissait. Au reste le principal intéressé à la validité du contrat était, paraît-il M. Pelletier.

Cette action du Conseil était si naturelle que la première personne qui a demandé ce changement est le percepteur même de la taxe, M. le registraire Michaud, un bon rouge encore.

St-Jean-Port-Joli 12 juillet 1892.

X

## La question constitutionnelle

## ET LES LICENCES DE COMMERCE

Nous avons prouvé hier que le premier point de l'argumentation de l'Electeur ne vaut rien.

Le second point ne peut pas davantage soutenir l'examen.

II. La section 92 de l'Acte de l'Amérique britannique ne donne pas à la législature le droit d'imposer des licences de commerce de magasin. Telle est la prétention de l'organe libéral.

Franchement on ne saurait soutenir une thèse plus absurde.

La section 92 de l'Acte de 1867 dit :

92. Dans chaque province, la législature pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérées, savoir : ... 9 les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux, locaux ou municipaux ;

Voilà un texte bien explicite par lui-même. Le droit d'imposer des licences de boutiques pour des fins de revenus est formellement accordé à la Législature par cette section.

L'Electeur prétend que le conseil privé a décidé dans la négative. Nous nions ce fait formellement. L'organe cite ce passage d'un jugement du juge E. Taschereau dans la cause du Procureur général vs la compagnie d'assurance Queen :

"J'ai cherché à trouver dans l'Acte Impérial un pouvoir donné aux législatures locales, par voie d'exception, d'imposer des taxes indirectes au moyen de droits sur les licences ou autres industries (commerciales ou non commerciales) occupation, commerce, profession, autre que sur les boutiques, cabarets, auberges, encanteurs et autres du même genre, mais je n'ai pu découvrir un pareil pouvoir. Je suis d'opinion que ce pouvoir n'ayant pas été donné aux législatures locales, il tombe dans les attributions du

parlement fédéral. La sous-section 2 de la sect. 91 décrète que le parlement fédéral aura seul le pouvoir de faire des lois touchant la réglementation du commerce.

Et l'Electeur ajoute : " Cette opinion du juge Taschereau a été adoptée par le Conseil Privé "

Nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation. Dans cette cause de la Compagnie d'assurance Queen, le Conseil Privé a décidé que la loi qui imposait la licence à la Compagnie était inconstitutionnelle parce que ce n'était pas vraiment une loi de licence. Après avoir étudié les détails de la loi, leurs Seigneuries disaient :

Le résultat, par conséquent, est que cette loi n'est pas du tout un Acte de licence, en substance.

Le jugement n'a donc pas du tout porté sur la valeur qu'aurait eue une véritable loi de licence.

Mais il y a dans ce même jugement un passage qui est tout en votre faveur. C'est celui-ci :

Quant aux précédents cités, il a été soutenu par les appelants, que quoi qu'il en soit, la première vue il pourra paraître que ce n'était pas là, une licence, et que ce n'était pas là le prix payé pour une licence cependant on pourrait établir par la législation existant en Angleterre et aux États-Unis que des licences étaient constamment accordées dans les mêmes conditions, et que conséquemment en interprétant l'Acte fédéral on devrait l'interpréter conformément à cette autre législation existante. Leurs Seigneuries pensent que c'est là un très bon argument. Mais la question est celle-ci : Est-il fondé en fait ? Quand on a enraciné les cas invoqués, on a trouvé qu'ils étaient de caractère entièrement différent. On pouvait les décrire comme des licences accordées aux commerçants sur paiement d'une somme d'argent ; mais le prix payable par le négociant était estimé soit suivant le chiffre d'affaires faites par le négociant dans l'année précédente, soit suivant la valeur de la maison dans laquelle le négociant tient son commerce... C'étaient tous des cas où le prix de la licence payé par le négociant était déterminé par ces considérations. C'était une licence payée par le négociant, et le prix actuel de la licence était déterminé par le chiffre de son commerce. Tel n'est pas le paiement dont il s'agit... (Ramsay, Appeal cases p. 869.)

Cette citation s'applique absolument au cas actuel. Il est évident, en la lisant, que les membres du haut tribunal considéraient comme valides les licences de commerce accordées dans les conditions énumérées par eux. Mais ils déclaraient nulle la loi de licence soumise à leur décision, parce que ces licences ne remplissaient pas les conditions voulues, et n'étaient pas de vraies licences.

On voit combien l'Electeur fausse la portée des jugements rendus par le Conseil Privé ! Ils sont en votre faveur, et il les invoque à l'appui de sa thèse erronée.

Nous l'avons, depuis le commencement de sa campagne, suivi pas à pas et réfuté sur tous les points.

Nous allons poursuivre cette besogne jusqu'au bout.

## LES TABLES DE MOISE

## Seraient-elles retrouvées

Dans son dernier séjour au Sinai, le docteur Grote a rencontré au pied de la montagne des tables de pierre portant les traces d'inscriptions bien effacées, mais conservées cependant par une sorte de vitrification qui s'observe assez fréquemment à la surface des rochers, dans ces parages.

Ces tables d'une hauteur de 80 cent. sur 30 cent. de largeur, ont été entreposées à Tor. Elles devront être soumises aux plus savants épigraphistes modernes.

## COLONISATION AU NORD-OUEST

## ENTREVUE AVEC MGR LAFLECHE

## Où nos compatriotes doivent-ils aller ?

Dans une entrevue que vient d'avoir un journaliste de Montréal avec Mgr Lafleche qui a visité les territoires du Nord-Ouest, il a été beaucoup question, d'abord, du voyage de Sa Grandeur et puis des sentiments entretenus par elle sur l'émigration de nos compatriotes dans cette région lointaine.

Sur ce dernier point, Mgr l'évêque des Trois-Rivières s'est exprimé comme suit :

Les évêques ne peuvent pas engager les Canadiens à quitter la province de Québec. Nous avons ici un bel héritage que nos pères nous ont laissé. Il nous reste de vastes terrains de colonisation dans le Bas-Canada. Mettons-les d'abord en valeur. Je crois que c'est notre premier devoir. Mais comme un grand nombre de nos compatriotes veulent émigrer quand même, ce qu'il y a de mieux pour eux, alors, c'est de se diriger vers l'Ouest. Pour ma part, je ne conseillerai jamais à un Canadien d'aller s'établir dans la Nouvelle-Angleterre ; j'ai souvent exprimé ma manière de voir à ce propos et je suis entièrement d'avis qu'il est plus avantageux pour nos compatriotes d'aller se fixer au Manitoba ou sur les bords de la Saskatchewan qu'aux États-Unis où bien peu d'entre eux réussissent.

Ils rencontreront, dans l'Ouest plus d'avantages, tant au point de vue matériel que religieux. Au point de vue religieux, ils trouveront tous les secours de l'Eglise et une organisation ecclésiastique complète. Dans chaque groupe un peu important, ils trouveront au moins une chapelle. En certains endroits, comme Portage-du-Rat, à Calgary, à Victoria, il y a de très belles églises. Celle de cette dernière ville, entre autres, est remarquable. Elle est construite sur le même plan que celle de Longueuil.

En sorte que, Monseigneur, d'après vous les Canadiens doivent avant tout coloniser la province de Québec ; mais, s'ils veulent absolument émigrer, ils ont tout l'avantage à se diriger vers l'Ouest ?

— Oui, et je crois que c'est dans ce sens que doivent travailler ceux qui s'occupent de colonisation : garder nos compatriotes ici, autant que possible, d'abord. Puis, s'ils doivent s'éloigner, qu'on tâche de les décider à aller coloniser le Manitoba et le Nord-Ouest.

On a demandé au digne évêque quels étaient les endroits les plus avantageux pour les colons.

Mgr Lafleche a répondu :

Je crois qu'on peut les classer dans l'ordre suivant : le Manitoba d'abord, puis Saint-Albert, et en troisième lieu Prince-Albert. Ces deux derniers endroits sont situés sur les bords de la Saskatchewan. Tous trois sont atteints par le chemin de fer du Pacifique. Ce chemin traverse le Manitoba ; à Regina, un embranchement conduit à Prince-Albert ; à Calgary, un autre embranchement se rend à Saint-Albert.

Le Manitoba est plus avantageux, parce qu'il est plus peuplé, plus développé, les communications y sont plus faciles.

Je préférerais ensuite Saint-Albert, parce que cet endroit est plus avancé sous le rapport religieux. Il y a là un évêché régulièrement constitué en diocèse, un couvent, une cathédrale. Une seconde raison est la présence en cet endroit d'immenses dépôts de charbon à une petite profondeur, dans le sol de sorte que l'on peut se procurer le charbon à \$2,50 la tonne. Il y a là aussi, en abondance, du bois de construction et de chauffage. La température y est un peu plus douce qu'à la Rivière-Rouge.

La rivière Eturgeon qui passe à cet endroit est très jolie et donne à cette localité un caractère fort pittoresque. C'est un des sites les plus agréables que l'on puisse voir. A une faible distance de Saint-Albert et à portée de la vue, il y a un lac d'une certaine étendue et très richement boisé. A Prince-Albert et à Saint-Albert, des prêtres se dévouent à la colonisation. Au premier de ces endroits, c'est le R. P. Blais ; à Saint-Albert, c'est M. l'abbé Morin.

Partout où j'en ai rencontré, j'ai constaté que les colons sont contents de leur sort. L'un deux qui habitait à la

Rivière-du-Loup, en haut, me disait : " Je vivais bien sur ma terre, mais je n'étais pas capable d'établir mes enfants. J'ai vendu ma propriété pour \$8,000 ; je m'en suis venu au Manitoba ; j'ai acheté des terres pour moi et mes enfants, construit de bons bâtiments, en un mot, je me suis établi et j'ai établi ma famille sur un beau bien, je ne dois rien et il me reste de l'argent." Beaucoup d'autres sont dans la même position.

## SANGLANTE EMEUTE

## Grève des Mineurs dans l'Idaho

## Plusieurs personnes tuées et blessées

Wallace, Idaho, 12.—Les batailles sanglantes que se sont livrées les ouvriers des mines d'or de Frisco sont presque le pendant de celles de Homestead, avec la différence que les mineurs de cette région, au lieu de se battre avec des agents de police, se sont battus contre les ouvriers indépendants des Unions qui les avaient remplacés dans les mines depuis quelque temps.

Quatre hommes ont été tués, dont deux appartenant à l'union ; les deux autres étaient des gardes aux mines. Il y a eu aussi des blessés. La mine Frisco a sauté pendant la bataille, et c'est une ruine complète.

Après que le moulin eut sauté, les hommes qui n'appartenaient pas à l'union dans la mine Frisco, ont demandé une trêve. Les hostilités cessèrent et environ soixante hommes les ont entourés. Les hommes sont maintenant gardés au quartier-général, à la ville de Gem. La surexcitation est encore considérable, mais on ne s'attend pas à de nouveaux désordres. La grève est due à ce que l'on ne s'entend pas sur les prix. Trois mille mineurs se sont trouvés hors d'emploi.

Pendant que la bataille se continuait à Frisco, les gardes commencèrent une fusillade bien nourrie contre la ville de Gem.

Un citoyen du nom de John Ward a reçu une balie dans le bras et Gus Carlson, un unioniste, a été tué.

La ville de Gem ne tira pas un seul coup de fusil tant que les mineurs armés de Frisco ne furent pas revenus.

À 8 hrs. a. m., il y eut une trêve aux hostilités. Le shérif et quelques autres dignitaires firent leur apparition sur la scène.

Le train fut arrêté par des gardes armés de la mine de Gem. Le shérif prit la malle sur ses épaules et se dirigea vers la ville.

Plusieurs centaines d'hommes s'étaient massés dans les rues armés de fusils et de revolvers. On commença immédiatement des négociations pour la paix et, à midi, les mineurs se rendaient aux unionistes.

Autant qu'il est permis d'en juger, le nombre des tués s'élève à 4 et celui des blessés à 10. On croit cependant qu'il y a d'autres cadavres sous le moulin de Frisco.

Deux de ceux qui ont perdu la vie s'appellent Gus Garrison et Harry Cummings, mineurs unionistes.

Les deux autres, dont on ne connaît pas les noms sont des non-unionistes.

La rumeur dit cependant qu'une vingtaine d'hommes ont été tués, hier matin quand le moulin a été détruit. On n'a pu obtenir la confirmation de ces rumeurs et on ne peut non plus les contredire.

Les ouvriers qui n'appartenaient pas à l'union ont soutenu le feu pendant quelque temps, mais les grévistes les ont tellement chargés qu'ils ont hissé un drapeau blanc et se sont rendus.

Le gouverneur de l'Etat a envoyé des soldats pour rétablir la paix et pour mettre fin à ces scènes de désordres, à de pareilles émeutes.

## Découverte importante

## Où est né Christophe Colomb

On vient de découvrir dans les archives militaires de Madrid trois documents intéressants sur Christophe Colomb.

L'un deux porte la signature de son fils ; les deux autres sont signés par le chancelier de l'ordre de Santiago et confèrent les titres de noblesse à l'explorateur.

Il résulte de ces documents que Colomb est né à Saona, près de Gênes non à Gênes même, comme on le croyait et comme l'indique une plaque commémorative placée sur la maison de la vieille ville.

**UNE PLETHORE DE JOIE**

Les écrivains de l' "Electeur"

L'Electeur a failli crever d'une pléthore de jubilation ces jours derniers.

C'est le petit article où nous lui avons reproché le mauvais choix de ses auteurs favoris, qui lui a causé cet accès de bonheur.

L'Electeur avait cité Proudhon sur la propriété. Nous avons fait observer que l'Electeur fréquente beaucoup les mauvais écrivains, et que Proudhon était un socialiste et un athée. Il nous répond qu'il a cité Proudhon le juriconsulte. Mais Proudhon le socialiste a écrit en 1846 un livre sur la Propriété, de sorte que la bêtise qui a fait pouffer l'Electeur n'en est pas une du tout.

Pour ce qui est de Laboulaye, l'Electeur nous décrète d'ignorance, net. L'Electeur !! Ne savez-vous pas, dit-il, que Laboulaye a voté pour le rétablissement de la monarchie à Bordeaux après la chute de l'Empire. Nous demandons à l'Electeur des détails sur ce fameux vote. Que sa science se déploie, fiat lux !

De plus l'Electeur, nous enseigne que M. Laboulaye a parlé en bons termes de l'âme, de l'Évangile, de Bossuet, de Massillon. Les lettrés de l'organe rouge savent sans doute que J. J. Rousseau a écrit une page admirable sur Jésus-Christ, et que la profession de foi du Vicaire Savoyard a fait verser des larmes pieuses à une foule de tendres libres-penseurs. Cela n'empêche pas Rousseau d'être un empoisonneur d'âmes.

Nous connaissons parfaitement Laboulaye. Nous connaissons sa carrière. Libéral de vieille roche, et libéral avancé, membre des comités révolutionnaires, candidat démocratique en 1863, membre du centre gauche en 1871, partisan de Thiers et de Gambetta en 1877, collaborateur assidu du Journal des Débats, et écrivain appartenant à une école dont les sophismes ont fait un mal énorme à la France. Il n'est pas un athée, ni un radical farouche, sans doute, mais comme tous les gens de même nuance, il est dangereux en raison même de sa modération.

Comme on le voit l'accès de joie de l'Electeur ne reposait que sur une intelligence absolue du mouvement des idées dans notre siècle.

Notre accusation demeure, et depuis longtemps l'Electeur l'avait justifiée par ses écrits, par ses citations d'auteurs notoirement mauvais, par ses reproductions, par ses réclames pour des œuvres littéraires malsaines. Si l'on feuillette la série de l'Electeur, on y trouvera constamment invoquée, comme dans les discours de M. Mercier, l'autorité d'auteurs tels qu'Émile de Girardin, Prévoist-Paradol, Lermier, etc.

Nous le répétons, les auteurs favoris de l'Electeur, si l'on en juge par les citations qu'il fait et les noms qu'il prône, sont des libres-penseurs et des incrédules.

**A ST-GERVAIS-LES-BAINS**

Mouvement des glaces

126 cadavres retrouvés

Paris, 15—Les dépêches de St-Gervais-les-Bains disent que les deux bords du ravin, depuis le village du Fayot jusqu'à la vallée, sont couverts d'une épaisse couche de boue puante. On a répandu à profusion sur le lieu de l'accident de l'acide phénique et autres désinfectants. Un locataire de l'hôtel des Bains affirme qu'il s'y trouvait un grand nombre de voyageurs anglais et américains. Huit de ceux-ci étaient arrivés le soir même de la catastrophe.

On a constaté que le mouvement des glaces continue et on craint un nouveau désastre.

On a retrouvé jusqu'à 126 cadavres.

Quelques-uns ont été reconnus, mais pour le plus grand nombre il est presque impossible d'établir l'identité, par suite des mutilations qui rendent les corps méconnaissables.

**L'AFFAIRE LANGLAIS**

LE GOUVERNEMENT A FAIT SON DEVOIR

L'Electeur fait de la réclame avec l'affaire Langlais.

Il n'est pas difficile.

Les lettres de crédit données à M. Langlais en 1891, au milieu des élections fédérales, étaient le résultat d'une conspiration frauduleuse.

Elles n'avaient pas été données pour permettre à un fournisseur d'exécuter un contrat, mais pour fournir à un partisan le moyen de verser \$50,000 dans le fond de corruption du parti libéral.

Ces lettres de crédit pour \$60,000 étaient illégales. Elles ont servi à faire une souscription électorale. Leur produit est tombé presque entièrement entre les mains de M. Pacaud. Et si le nouveau gouvernement n'en avait pas répudié le paiement, ce paiement eut constitué un immense scandale.

Si la Caisse d'Economie a avancé \$56,772 à M. Langlais sur la foi de ces lettres de crédit, elle a eu tort. Elle a avancé l'argent sur une mauvaise garantie. Aujourd'hui M. Langlais fait cession. Il doit à la Caisse d'Economie \$80,000, garantis par des lettres de crédit pour \$60,000. Le gouvernement local ne reconnaît pas ces lettres comme dette légitime. Il a raison.

A qui la faute, si tout cela arrive ? Le gouvernement commettrait une infamie s'il payait ces lettres frauduleuses, dont le produit n'a pas servi à acheter du papier mais des votes.

Nous ne nous réjouissons pas du malheur de M. Langlais. Mais ce n'est ni M. de Boucherville, ni M. Casgrain ni M. Languedoc qui l'ont poussé à tripoter avec MM. Pacaud et Mercier. S'il fut resté tranquillement à son commerce régulier et normal, il eût évité ses épreuves d'aujourd'hui.

Les lamentations et les indignations de l'Electeur sont donc ridicules et déplacées.

**Un bon point**

Mais une mauvaise note

Un bon point pour l'organe libéral. Il se corrige. Nous lisons dans l'Electeur d'hier :

Nous ne voulons être injuste envers personne. Nos renseignements au sujet du traitement de M. Lemay étaient inexacts. Le traitement n'a pas été diminué. Nous en félicitons notre ami et..... notre gouvernement.

Eh bien, une fois n'est pas coutume. Disons bravo à l'Electeur !

Cependant, comme il lui faut critiquer quand même, il allonge un coup de griffe à notre ami le Dr Dionne, parce que le gouvernement l'a envoyé à Ottawa pour étudier le fonctionnement de la bibliothèque fédérale ! grave affaire, en vérité !

Le Matin proteste contre cette attaque intempestive. Nous aimons à citer ce qu'il dit à propos de notre ancien collaborateur et rédacteur :

Quand à la façon plus que cavalière avec laquelle l'Electeur traite notre ami M. le docteur N. E. Dionne, cela a lieu de nous surprendre. En sa qualité d'ancien journaliste, M. Dionne devait espérer que son entrée dans le service civil, après quinze années de lutttes, serait bien accueillie de tous ses camarades, de ceux-là même qu'il avait combattus. Nous ne sommes déjà pas si

nombreux dans notre petite corporation de travailleurs qui réussissons à obtenir quelques avantages matériels, sans qu'on crible de traits ceux auxquels la chance sourit.

Nous voulons croire qu'en attaquant M. Digane qui est un journaliste doublé d'un historien, l'Electeur a commis un involontaire écart de plume et qu'il est tout le premier à le regretter.

**L'école rouge**

ET L'EPISCOPAT

Il est bon de citer l'Echo des Deux-Montagnes pour tenir le public au courant des excès où se porte une certaine école.

Voici l'une de ses dernières élocubrations au sujet des événements de 1837 :

Quand, des hauteurs du pouvoir, les provocations tombent en foule et incessamment sur le pauvre peuple, il n'y a que le clergé qui soit capable de pousser à crainte jusqu'à poursuivre d'anathèmes le malheureux ayant eu le courage de se mettre en défense.

La coupe de l'iniquité britannique était tellement comble, qu'en 1837 le bureau colonial sentait bien sa faute puisque lord Gleneg, qui était certain de sa majorité, écrivait à lord Gosford, trois jours avant l'adoption des résolutions basées sur le rapport infâme des trois commissaires, nommés plus haut, qu'il espérait bien qu'il n'y aurait aucune révolte, mais que par précaution il allait envoyer au Canada deux bataillons avec quelques pièces de campagne puis ensuite au lieu de cet envoi, il lui permit, en cas de besoin, de se servir de toutes les troupes en garnison au Nouveau-Brunswick.

Et l'évêque Lartigue, au courant de tout cela, ordonne au peuple de ne point repousser de ses lèvres une coupe si repoussante !

Et l'archevêque Fabre fait de même ! Le bureau colonial se préparait à prendre les armes contre nous pour protéger la violation du pacte constitutionnel par le gouvernement, et le peuple, lassé de l'efficacité des moyens constitutionnels employés pendant un demi-siècle dut y recourir pour s'opposer à la violation de ce même pacte constitutionnel, violation pratiquée avec audace, mépris et cynisme.

Et l'évêque Lartigue prêta son concours puissant à la violation du pacte constitutionnel.

Et l'archevêque Fabre approuve cela en refusant l'entrée du cimetière aux cendres du Dr Chénier, coupable d'avoir répandu son sang pour la défense du pacte constitutionnel susdit.

Les restes du héros de St-Eustache nous appartiennent, et la constitution qui nous régit nous permet de les honorer de la manière qu'il nous plaira. Les clameurs de la "bourreaucratie" et le dénigrement contre nos martyrs politiques ne feront que nous ahurir, et le goupillon meurtrier de l'évêque Lartigue et le goupillon rétif de l'archevêque de Montréal nous apparaîtront toujours comme des instruments au service de la tyrannie.

Voilà les idées, voilà les principes, voilà le respect de l'autorité épiscopale que professent nos excellents rouges.

Pour satisfaire leurs préjugés anticléricaux, ils font fi de l'histoire et du bon sens.

La malheureuse prise d'armes de 37 a été condamnée par nos patriotes les plus éclairés, par les Etienne Parent, les Bédard, les Quesnel, les Lafontaine, par notre clergé, par nos amis les plus éprouvés comme Daniel O'Connell. Et cependant les doctrinaires rouges d'aujourd'hui ferment l'oreille à tout cela pour maudire nos évêques qui voulaient, en proclamant les principes catholiques, sauver leurs peuples des suprêmes désastres.

C'est un spectacle instructif que nous donnent les journaux comme l'Echo des Deux-Montagnes.

**DEUX CENTS MORTS**

L'avalanche de St-Gervais-les-Bains

Paris, 14—L'accident de St-Gervais-les-Bains est encore bien plus terrible que nous ne l'ont décrit les premières nouvelles.

L'établissement Sherman a été complètement détruit et des centaines de personnes ont été jetées à la rivière Arve.

Les bains de de Saint-Gervais étaient installés dans cinq bâtiments séparés dans une gorge étroite de la montagne sur la route de Genève et Chamounix.

L'accident a été produit par un glacier qui s'est détaché du Mont-Blanc et qui est tombé dans le torrent de la montagne, après avoir démolé les maisons du hameau Bionnay.

Les amas de glace et les débris du village de Bionnay ont formé une digue qui a retenu les eaux du torrent pendant quelques temps mais cette digue s'est brisée et une masse d'eau d'une puissance irrésistible s'est précipitée dans la rivière Bon Nant, qui passe par St-Gervais-les-Bains.

Les pensionnaires des bains ont été éveillés à 2.15 a. m. par le grondement des eaux qui accouraient avec une vitesse épouvantable.

On entendait de toute part des craquements sinistres.

Avant que les habitants des bains eussent eu le temps de se sauver, le torrent a fondu sur eux, chargé de blocs de glace énormes.

Plus de cent cinquante cadavres ont été retrouvés jusqu'à ce moment dans l'Arve ; trente autres ont été trouvés dans les débris des maisons.

Le nombre des personnes tuées dépasse deux cents. Un grand nombre de cadavres sont méconnaissables.

**LEON XIII ET LA MUSIQUE**

Le Saint-Père désire voir la musique sacrée moins mondaine et moins théâtrale

Le pape Léon XIII est un musicien accompli et la condition dans laquelle il trouve la musique sacrée d'aujourd'hui lui inspire, dit-on, beaucoup d'inquiétudes. Il aspire à marcher sur les traces du grand St Grégoire, et récemment il a adressé une lettre circulaire à tous les célèbres compositeurs de l'Europe et de l'Amérique leur demandant leur concours dans les efforts qu'il fait pour opérer une réforme dans le domaine de la musique sacrée.

Cette tâche a été le sujet des grands esprits de tous les siècles. Le pape se plaint que la musique sacrée, est trop mondaine et trop distraite. La même plainte a été formulée au quatrième siècle par Ambroise, le saint évêque de Milan, qui a réformé la musique de l'Eglise avec un si grand succès. La notation musicale des psaumes, arrangée par lui à Milan, prévaut encore aujourd'hui dans cette ville. Le pape Grégoire VII, surnommé le Grand, au sixième, avait trouvé la musique sacrée dans une condition si déplorable qu'il disait que "le diable avait pris possession des chœurs des églises."

Il se mit à l'œuvre pour réformer les abus, créant le plain chant qu'on appelle encore aujourd'hui "le chant Grégorien" et faisant défense expresse de se servir d'autre chant dans les églises.

La même condition existe maintenant de nos jours. Le Pape Léon XIII ressent cela ainsi que d'autres dignitaires d'églises qui ne reconnaissent pas le Saint-Siège. La musique sacrée dans bien des églises catholiques et protestantes est devenue tout-à-fait mondaine. Cependant il est assez difficile, dit-on même pour de grands compositeurs, de dire quelle est la différence réelle entre la musique sacrée et la musique mondaine. Luther disait qu'il n'y avait pas de différence et protesta contre l'idée de laisser "le diable avoir les plus beaux airs de musique." Mais cette remarque nous fait douter un peu du goût de Luther.

Quiconque a tant soit peu d'oreille sait bien qu'il y a beaucoup de différence—différence qui peut être sentie si elle ne peut être définie. La musique religieuse est remplie d'inspirations célestes. La "Douzième Messe" de Mozart est toute divine. Ces accords sublimes s'élèvent vers les cieux et remplissent l'âme de désirs spirituels. Les sentiments que nous éprouvons en écoutant la musique mondaine sont tout autres

que cela, et la musique se juge par les sentiments qu'elle fait éprouver. La musique mondaine qu'elle qu'en soit la beauté et les charmes produit des sensations toutes différentes.

Malheureusement tous les chœurs des églises ne possèdent pas des personnes aux oreilles dévotées ; la majorité, nous serions portés à le dire, préfère entendre une musique charmante et légère. Le beau chant de l'Eglise, si solennel et si majestueux semble être trop antique pour le goût moderne.

"Picayune de la Nouvelle-Orléans."

Nous avons appris avec chagrin la mort de Marie Arsène Gagnon, fille de feu Louis Gagnon et de défunte Geneviève Roy, décédée le 12 juillet courant, au presbytère de Ste-Famille, à l'âge de 58 ans. La défunte était sœur de M. le curé de Ste-Famille. Sa vie avait été celle d'une vaillante et fervente chrétienne, et sa mort a été celle d'une prédestinée.

Nous offrons à M. le curé de Ste-Famille nos sincères condoléances.

**UN VOYAGE AU PAYS**

Nous lisons dans l'Echo de l'Ouest journal publié à Minneapolis :

" M. Alfred J. Ménard est de retour d'un voyage au Canada, où il était allé chercher ses deux fils, et M. Auguste Demeules, étudiant au collège de Terrebonne.

" Il a visité aussi St-Antoine, place natale de son vénérable père.

" C'est la première fois que M. Ménard, qui est né à Minneapolis a visité le Canada, et il va de soi qu'il est revenu enchanté de son voyage.

" Il a franchement admiré les jolies fermes, les maisons d'habitation si propres, si coquettes, et cet air de prospérité qui y règne, si différents de cet état de misère que nous dépeignent trop souvent des émigrés qui ne sauraient se trouver bien nulle part."

**UN DÉMENTI**

Nous avons reçu la communication suivante qui n'a pas besoin de commentaires :

L'Electeur publiait, il y a quelque temps, que Mgr Gravel, à sa visite pastorale, dans chaque paroisse, dénonça le tarif protecteur. J'affirme que c'est entièrement faux. Mgr de Nicolet n'a nullement dénoncé la protection ni directement ni indirectement nulle part.

Voltaire disait : Mentons, mentons, il en restera quelque chose. Voilà la doctrine mise en pratique par l'Electeur.

UN CURÉ DU COMTÉ D'YAMASKA.

**AUDACIEUX VOLEURS**

La fabrique d'allumettes Fitch de St-Romuald visitée par des voleurs.

Ils s'attaquent au coffre-fort.

Vers une heure et demie cette nuit, plusieurs audacieux voleurs, profitant d'une courte absence du gardien dans la fabrique d'allumettes de M. Fitch enfoncèrent la porte conduisant aux bureaux après avoir pénétré dans la fabrique. Leur premier soin avant de mettre leur projet de vol à exécution avait été de couper les fils téléphoniques afin d'empêcher toute communication avec l'établissement.

Ceci fait, ils s'attaquèrent au coffre-fort et dans le but sans doute, de faire sauter la serrure, ils perforèrent au moyen d'un foret, la porte fermée à combinaison.

Ils auraient peut être réussi, mais le pas du gardien qui approchait les obligea d'abandonner leur travail et ils prirent la fuite sans avoir pu rien enlever, heureusement.

La caisse renfermait, dit-on, un montant assez considérable et il est heureux que les voleurs n'aient pu mettre leur projet à exécution. Toutes leurs précautions étaient bien prises, mais pas assez cependant pour empêcher de les faire découvrir, car on nous dit que si la police avait été avertie de suite, les coupables seraient arrêtés à l'heure qu'il est.



**Les femmes employées de bureaux**

En vérité, l'anarchie est partout, et tout conspire à saper par leurs bases les trois grands institutions sur lesquelles la société repose : la religion, la famille et la propriété.

Pour la religion, le gouvernement qui détient et exploite la République s'en charge et active, pour tous les moyens légaux ou illégaux, l'avantissement de l'idée même de Dieu dans le peuple.

La propriété est menacée par deux faits en apparence contradictoires : le mépris et l'idolâtrie dont elle est l'objet de la part des sectaires et des légistes qui nous gouvernent : mépris de la propriété ecclésiastique, adoration idolâtrique du veau d'or et des richesses inouïes accumulées dans les mains de quelques familles cosmopolites, auxquelles leurs milliards livrent la destinée des nations. Devant le double spectacle de ces spoliations d'une part, d'autre part de cet accaparement de la fortune de la puissance publique, les masses laborieuses, déshéritées des biens de la terre, perdent la notion du juste et du vrai, le sens même de la propriété, et se livrent corps et âmes aux doctrines socialistes et aux politiciens qui les exploitent.

Quant à la famille, déjà atteinte au cœur par le divorce et par l'école athée qui tue le respect des parents dans l'âme des enfants, elle est menacée de plus en plus par les nécessités de la vie, par les habitudes égoïstes de l'industrie et de l'administration, qui enlèvent les jeunes filles, les épouses et les mères à leurs foyers, à leurs devoirs, à leurs fonctions les plus élémentaires.

Chose étrange, cette innovation déplorable, qu'on appelle les femmes dans les bureaux, se développe au moment même où la loi se décide enfin à les protéger contre les exigences meurtrières de l'industrie. Le Sénat, dont l'entêtement senile s'est attardé longtemps aux vieilles chansons du libéralisme de 1830, a cédé, quoique dans une bien pauvre mesure, aux réclamations indignées de l'Église, de la morale et de l'humanité, et il a soumis à quelque restriction le travail des femmes dans les manufactures. Mais voilà par contre que, dans les administrations publiques, dans les grandes entreprises privées, spécialement dans les compagnies de chemins de fer, on remplit les bureaux de jeunes filles et de femmes, non par des motifs d'aptitude spéciale de bonne gestion, mais par pure mesure d'économie ; et notre fin de siècle voit naître une catégorie nouvelle, déjà très considérable, de femmes employées de bureaux, en attendant les dames avocates, députées, amazones même comme au Dahomey.

Certes, je ne comprends que trop l'empressement des jeunes Parisiennes à se précipiter dans ces fonctions qui leur sont offertes. Le nombre des emplois dans les magasins est restreint, insuffisant, et elle est grande la foule des jeunes filles qui se trouvent à dix-huit ans sans autre instrument de travail qu'un brevet de capacité, véritable brevet d'incapacité pour toutes les occupations féminines.

Mais ce qu'il est plus difficile de comprendre, c'est l'aveuglement des directeurs, généralement humains et biens intentionnés, des grandes administrations, qui entrent dans cette voie dangereuse sans s'apercevoir qu'ils travaillent au déclassement des sexes et à la destruction de la famille. Ils encouragent ainsi les petites gens à faire de leurs filles des savantes, dans l'espoir de les voir devenir un jour des bureaucratesses ; or, comme, pour une place à prendre, ils fabriquent par là dix concurrentes de plus, dont neuf resteront sur le carreau, ils contribuent à livrer à l'oisiveté, au désespoir, à l'inconduite, de nouvelles victimes.

Le bienfait allégué de procurer du travail aux femmes est plus illusoire que réel, car c'est au détriment des hommes qu'on le leur procure, et cette mesure, à double face comme les médailles, rejette dans la rue une armée de jeunes gens déçus et furieux, dangereux pour l'ordre public et la paix sociale. Je pourrais citer telle grande administration qui a fait signifier d'un seul coup à près de cent employés d'une seule division de se tenir prêts à quitter Paris à la première sommation ; pour faire place à des dames : or, ces employés étaient entrés là pour rester à Paris ; un usage immémorial avait élevé ce fait à l'état de droit ; avenir, mariage, famille, inté-

rets, ils avaient tout fondé sur cette assurance, et pour plusieurs d'entre eux, le déplacement équivalait à une révocation désastreuse. Le désir de réaliser des économies douteuses (un homme faisant à peu près le travail de deux femmes), suffit-il pour justifier une mesure aussi générale et aussi funeste à ceux qu'elle atteint ?

Mais la question est plus haute et touche à des intérêts plus graves encore et plus généraux, ceux de la famille et de la morale. L'affaiblissement de l'esprit d'intérieur et de ménage, impossibilité habituelle pour les femmes mariées ou mères de rentrer chez elle aux heures de repas, de soigner leurs enfants, de remplir leurs devoirs d'état les plus sacrés ; leur dépendance de chefs qui peuvent être tentés d'abuser de leur autorité souvent omnipotente, ce mélange des sexes qui va dans certaines administrations, jusqu'à l'oubli des plus simples convenances, toutes ces conséquences et bien d'autres sont la condamnation de la mesure qui les engendre et contribuent à développer dans notre malheureux pays l'anarchie des esprits, des cœurs, des sexes, des classes, de tout. Quand le terrain est miné partout, comment s'étonner que tout menace de sauter ?

Chez les Romains, combattre pour la patrie, c'était combattre *pro aris et focis*, pour le foyer et l'autel. De nos jours, comme alors, sans foyer et sans autel, il n'y a plus de patrie, plus de société. La propriété suit le même sort, elle s'affaiblit et meurt avec la religion et la famille. En dehors de l'héritage, la propriété ne se peut même plus concevoir.

C'est donc travailler contre la propriété que d'affaiblir la famille, et c'est tuer la famille que d'écartier l'épouse et la mère du foyer et de l'enfant. Que les grands industriels, les chefs de grandes compagnies et des grandes administrations y réfléchissent ; qu'ils réagissent dans la limite du possible contre cette tendance funeste d'appeler les femmes dans les bureaux, et, s'ils ne peuvent entièrement supprimer cette dangereuse nouveauté, qu'ils évitent au moins de prendre des femmes mariées et mères de famille ; qu'ils se fassent une loi de ne pas mêler les sexes, soit dans le travail, soit à l'arrivée et à la sortie. N'est-ce pas une honte que de voir une jeune fille envoyée seule dans un bureau, au milieu de huit ou dix jeunes gens, comme cela se fait ou du moins se faisait récemment, à ma connaissance, dans un de nos plus grands établissements financiers de Paris ? Et les chefs qui se permettent de telles inconvenances ne mériteraient-ils pas de sévères réprimandes de leurs supérieurs ?

En cette question des femmes employées de bureau, qui s'ajoute à tant d'autres, les patrons, les chefs chrétiens ont de grands devoirs à remplir. C'est à eux que je prends la licence de présenter ces observations, en appelant leur attention sur une mesure dont il leur appartient de surveiller de près l'exécution, de modérer l'étendue et de prévenir les dangers.

A. DE SEGUR.

**UNE ÎLE DÉTRUITE**

**12,000 personnes périrent par l'éruption d'un volcan**

Sydney, 19.—Le vapeur *Catterthun* qui est arrivé ici, rapporte que lorsqu'il accosta l'île Timor, un rumeur faisait savoir que l'île Sangir, dans l'archipel de la Malaisie, avait été complètement détruite, et que toute la population, comprenant 12,000 âmes, avait péri. Le vapeur *Catterthun* navigua pendant plusieurs milles au milieu de débris volcaniques.

**L'HONORABLE PREMIER MINISTRE**

L'honorable M. de Boucherville est arrivé à Québec ce matin, avec mademoiselle de Boucherville, et son fils, élève de l'école militaire de Kingston où il fait un cours brillant.

Le premier-ministre va passer quelques jours à Québec, puis nous croyons qu'il ira ensuite faire une excursion au lac St-Jean avec sa famille.

M. de Boucherville est accompagné de M. Hertel Larocque, son secrétaire.

**REITERONS L'EXPLICATION**

**LES TAXES DE M. MERCIER**

L'Electeur s'empoumonne à crier contre les taxes.

C'est un crime de lèse-nation d'après lui que de chercher à élever le revenu de la province.

Pourtant le gouvernement Mercier en a imposé lui aussi des taxes.

Durant ses cinq ans de pouvoir il a imposé ou perçu les taxes suivantes :

Sur les licences.....	\$150,000
Sur les marchands de bois....	130,000
Sur les chemins de fer.....	30,000
Sur les corporations commerciales.....	130,000
	\$440,000

Mais en même temps qu'il imposait ou percevait ces taxes, il augmentait tellement les dépenses que l'augmentation du revenu ne suffisait pas à y faire face. Au bout du compte, malgré les \$400,000 d'augmentation de recettes produite par les taxes de M. Mercier, augmentation des dépenses atteignant le chiffre inouï de \$1,480,00 nous sommes resté avec un déficit de \$1,000,000.

Voilà pourquoi il a fallu recourir à de nouveaux impôts dont M. Mercier, par sa mauvaise administration, est responsable, comme des anciens.

**FUNERAILLES DE Mme SHEHYN**

**Immense concours de citoyens**

Ce matin à 10 heures, ont eu lieu à Basilique les funérailles de Mme Shehyn. Le convoi funèbre était des plus importants ; toutes les classes de la société étaient représentées, ce qui témoigne en quelle haute estime était tenue la regrettée défunte.

Précédant le corbillard, un carrosse traîné par deux chevaux, regorgeait d'offrandes funéraires. Puis venaient les orphelins des Sœurs de la Charité et le corbillard.

Le deuil était conduit par l'hon. M. Shehyn, ses trois fils, MM. Hector Verret, frère de la défunte, M. Scott, gendre de l'hon. M. Shehyn. M. Belcourt n'a pu assister aux funérailles, étant gravement malade à Ottawa.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. John Starling, le Dr Lachapelle, M. F. Benoit de Montréal, MM. I. Thibaudeau, J. T. Frémont et J. B. Laliberté de Québec.

Dans le cortège funèbre, on remarquait : les honorables M. Flynn, P. Pelletier, C. Langelier, Cormier, Roche, T. Chapais, MM. Fitzpatrick, G. Duchêne, J. Tessier, M. P. P.

La Basilique avait revêtu ses plus riches habits de deuil.

La levée du corps a été faite par M. le curé Faguy.

Le Révd. M. Côté, curé de Sainte Croix, a chanté le service avec les abbés Vaillancourt et Lessard, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait : Mgr Marois, V. G., Mgr Têtu, Mgr Paquet, Mgr Gagnon. Les RR. PP. Turgeon et Désy, S. J., Révd. P. Grenier, O. M. I., M. le curé Bélanger de St-Roch, le Révd. M. W. Plaisance, M. Lavoie, chapelain de la Charité, Révd. M. Légaré, curé de Beauport, Révd. M. Collet, vice-supérieur du collège de Ste Anne de la Pocatière, Révd. M. Paradis, chapelain des Ursulines, et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La partie musicale a été remplie par l'Union Musicale de Québec. M. Gagnon tenait l'orgue. A l'offertoire, un chœur composé de Mlle Robitaille et de MM. Fecteau et Dugal, a chanté le *Misere-mi*.

Le Révd. P. Désy a donné l'absoute. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille au cimetière Belmont.

Les restes de l'ex-premier ministre de la Colombie Anglaise, l'hon. John Robson, mort subitement à Londres, Angleterre, sont arrivés à Montréal hier matin par le steamer *Numidian* de la ligne Allan, en route pour la Colombie Anglaise.

**Noyade au château d'eau**

**UN CITOYEN DE ST-SAUVEUR**

Deux de ses compagnons échappent à la mort

**Cadavre retrouvé**

**Enquête demain**

Nous avons encore à enregistrer un lamentable accident.

C'est une noyade qu'il nous faut ajouter à la longue liste de celles qui marquent régulièrement le cours de cette saison.

Hier après-midi un citoyen de Saint-Sauveur, nommé Larochelle, partait pour aller faire un tour au château d'eau à Lorette.

Une fois rendu au château d'eau, M. Larochelle accompagné de deux de ses amis de Lorette, deux jeunes Boivin, a pris place dans une embarcation, dans le but de remonter la rivière pour aller prendre un bain.

Il était environ six heures du soir. Tout à coup, soit violence du vent qui s'est élevé à ce moment, soit aux mouvements des passagers, l'embarcation a chaviré.

Larochelle a coulé à pic et est allé au fond de l'eau, très haute à cet endroit. Les Boivin, ont pu se sauver à grand peine.

On a pu repêcher le cadavre du malheureux Larochelle quelque temps après.

Immédiatement on a téléphoné en ville pour avertir la famille et les autorités qui ont accordé la permission de ramener le cadavre à Québec et de l'ensevelir.

Le pauvre Larochelle était marié depuis deux ans et père de famille. Sa femme était malade en ce moment. On peut juger du choc terrible qu'elle a reçu en apprenant cette sinistre nouvelle.

Le défunt demeurait à St-Sauveur, au numéro 151, rue Napoléon. Il était le frère de M. Larochelle, manufacturier de chaussures, rue de la Couronne.

Le cadavre a été transporté en ville cette nuit.

L'enquête du coroner aura lieu demain matin, à 8 heures.

**EN CHINE**

**Conflagration aux Iles Philippines**

200 maisons détruites

San Francisco, 19.—Un correspondant écrit de Nankin, que l'on croit que ses troubles sont finis, contre les étrangers.

Cependant il y a encore quelques rumeurs de déprédations commises et de pertes d'enfants etc, mais on ne croit pas qu'il y ait de troubles sérieux.

On rapporte une série d'incendie désastreux aux Iles Philippines à Marong le 3 juin, 200 résidences dans la partie commerciale de la ville furent détruites.

A San Miguel, le feu se déclara dans deux districts et fit beaucoup de ravages. A Balanga, 1,500 furent brûlées, 9,000 personnes se trouvent sans abri et sans ressources.

D'autres conflagrations ont eu lieu à Juan Mandala.

**Balfour et Gladstone**

**Une guerre de corsaire contre le chef du parti libéral**

Londre, 19.—Il se fait un effort sérieux pour engager M. Balfour à se porter candidat contre M. Gladstone dans Midlothian, lorsque le "grand vieillard" se présentera de nouveau comme ministre. Mais il est douteux que M. Balfour, qui est en très bons termes d'amitié avec M. Gladstone, consente à jouer ce rôle-là.

Un banquet a été donné aujourd'hui à Edimbourg en l'honneur du colonel Wanhope, l'adversaire de M. Gladstone. On promet de faire l'impossible pour battre M. Gladstone dans Midlothian, lorsqu'il s'y portera candidat.

Le *Sundy Sun* croit que M. Gladstone enverra son projet de *home rule* devant la chambre des lords trois ou quatre fois, dans le but de soulever l'indignation contre les lords.

L'instruction sur les objections préliminaires dans la cause de l'élection fédérale de Soulanges contestée, est fixée au 8 août.

**ENCORE " L'ÉLECTEUR "**

**Queques points (claircis**

On lit dans l'Electeur : Savez-vous comment M. Chapais explique la stupide confusion qu'il a faite des deux Proudhon ? C'est à lire.

Mais, dit-il, Proudhon le socialiste a écrit lui aussi un traité sur la propriété et nous croyions que c'était à celui-là que l'Electeur avait emprunté sa citation.

Il ressort donc de cet aveu que M. Chapais n'a lu que le mauvais Proudhon le socialiste et qu'il ignorait l'autre, celui auquel nous avons emprunté cette citation.

M. Chapais lit donc des livres à l'index ! Quel scandale !

Bijou d'Electeur ! Est-il habile, et se tire-t-il le menton d'un mauvais pas !

L'organe rouge a besoin de quelques renseignements complémentaires. Nous allons les lui donner, avec une petite question d'histoire qui ne lui fera que du bien.

M. Chapais n'a point lu Proudhon le socialiste, pas plus que ces puits d'érudition, MM. Pacaud et Barthe, n'ont lu Proudhon le juriconsulte et beaucoup d'autres auteurs. Mais nous ferons observer à l'organe, en passant, qu'un journaliste peut lire un livre à l'Index s'il en a la permission.

Sans avoir lu Proudhon, l'ogre rouge de 1848, voyant cité dans l'Electeur un ouvrage sur la Propriété par Proudhon, et connaissant les tendances et les affinités intellectuelles des grands penseurs de la gazette libérale, nous avons conclu assez naturellement qu'il s'agissait du mauvais auteur. Quand on a la réputation de l'Electeur on est exposé à ces mésaventures.

Nous connaissons l'existence de Proudhon le juriconsulte, quoique nous n'ayons pas la prétention de nous être nourris de ses œuvres.

Mais entre deux écrivains de même nom, auteurs chacun d'un ouvrage sur le même sujet, dont l'un est dangereux et l'autre inoffensif, qui donc ira s'imaginer que l'Electeur a cité l'inoffensif ? Voilà notre cas en deux mots.

Quant aux réclames pour les mauvais livres, quant aux reproductions risquées, l'Electeur est muet. C'est une confession de jugement.

Passons à la question d'histoire. Les illustres savants de l'Electeur ont écrit l'autre jour la phrase suivante :

Si l'écrivain du *Courrier* connaissait son histoire contemporaine il saurait qu'après la chute du second Empire, lorsque les chambres françaises se sont réunies à Bordeaux, M. Laboulaye, cet *incrédule libéral*, qui était alors député, vota pour le rétablissement de la monarchie. C'est ce vote qui depuis l'a empêché d'être réélu !

Nous avons demandé à l'Electeur des renseignements sur ce vote pour le rétablissement de la monarchie, donné à Bordeaux en 1871. L'organe est resté silencieux sur ce point.

Nous réitérons notre demande. Il y a là une question d'histoire sur laquelle les érudits de l'Electeur ne doivent point dérober leurs lumières au public.

Y-a-t-il eu à Bordeaux un vote pour le rétablissement de la monarchie, et quelle a été la nature de ce vote ?

Nous attendons la dissertation de l'Electeur.

**Quadruple noyade**

Kingsville, Ont., 19.—Les employés suivants de l'hôtel Mattawa ont péri sur le lac Erie, durant la tempête de vendredi soir : Radolph Blaser, second cuisinier ; George Boilard, contre-maître ; Maggie Mecham, cuisinières des légumes, et Anna Dillon, servante. Ils étaient partis malgré le conseil du canotier Keys qui leur avait dit qu'il ventait trop. On a fait des recherches, mais on n'a pas encore retrouvé les naufragés.

## LE PAPE ET MGR FREPPEL

Mgr Sauvé, le seul des théologiens français du concile du Vatican que nous ayons encore, vient de publier dans la *Semaine Religieuse* de Laval une consultation qui porte ce titre : *Le Pape et Mgr Freppel*. Nous reproduisons ce travail, que nul n'était autant que Mgr Sauvé autorisé à faire, car, outre sa science, la sûreté de sa doctrine et sa modération, reconnues de tous, il a vécu près de Mgr Freppel, au Concile et à Angers, où, par le choix de l'illustre évêque, son ami, il a rempli les fonctions de recteur de l'institut catholique. C'est un vrai théologien, un ami, un témoin et, par surcroît, un royaliste de vieille roche et de principe que nous allons entendre. Nous recommandons tout spécialement ce morceau à M. Emile Olivier.

On a, ces derniers jours, publié une lettre adressée, en 1881, par Mgr Freppel, évêque d'Angers, à Mgr Bellot des Minières, qui venait de prendre possession du siège épiscopal de Poitiers. Dans quel but a-t-on donné à cette lettre une publicité qu'il répugnait à l'illustre évêque d'Angers, comme il l'affirme lui-même, de lui donner ?

Serait-ce dans le but de montrer que l'évêque d'Angers, en 1881, ne pensait pas ce que pense Léon XIII en 1892 ?

Soit, mais faut-il conclure de là que Mgr Freppel penserait aujourd'hui autrement que pense Léon XIII à l'heure présente ?

L'évêque d'Angers, je le sais, était sincèrement royaliste ; mais il était catholique avant tout, et, s'il voyait dans le comte de Paris l'héritier du droit monarchique, il voyait dans le Pape l'interprète suprême de la loi morale et de la loi religieuse, en vertu desquelles le Souverain Pontife a le droit et au besoin le devoir de se prononcer sur ces questions politiques liées à la morale et à la religion, et de tracer aux catholiques la ligne de conduite à suivre d'après les principes moraux et religieux envers les gouvernements constitués qui les régissent.

L'évêque d'Angers a toujours été convaincu, comme tout homme raisonnable et tout bon catholique doit l'être, que la République actuelle, en supposant qu'elle ne soit en France la juste dépositaire du pouvoir, en est au moins la dépositaire en fait, et qu'en cette qualité elle doit être acceptée au point de vue du bien social et religieux, comme ayant le droit de commander et d'être obéie dans la mesure de tout ce qu'exige le bien public.

Dira-t-on que l'évêque d'Angers, en acceptant la République en fait s'est toujours gardé de l'accepter comme un gouvernement de droit, c'est-à-dire comme le dépositaire légitime de l'autorité sociale ?—Je l'accorde ; mais le Pape a-t-il demandé et demandé-t-il que les royalistes, cessent aujourd'hui d'être royalistes, c'est-à-dire de croire aux droits persistants du comte de Paris, et d'être convaincus que la République soit en ce moment la forme légitime du gouvernement français ? Jusqu'ici le Pape ne s'est pas prononcé, que je sache, sur cette question.

Que demande donc le Pape ?

L'acceptation loyale et sans arrière-pensée de la République, le respect des chefs qui sont à sa tête, fussent-ils dignes ou indignes de l'être, et l'obéissance à leurs lois, mais aux lois justes, honnêtes, et non à celles qui pourraient être nuisibles ou hostiles à la foi et aux mœurs, avec lesquelles ne saurait s'identifier la forme républicaine, comme le Pape a si bien pris soin de le remarquer. Or, Mgr Freppel était trop bon philosophe et trop bon catholique pour ne pas accéder à une demande du Pape si raisonnable, si chrétienne.

—Soit, dira-t-on ; mais le Pape demande plus que l'acceptation de la République et l'obéissance à ses lois justes et bonnes. On ne saurait, en effet, nier, après la Lettre du Pape, aux cardinaux qui commente et complète les enseignements de l'Encyclique du 16 février ; après l'article de l'*Observateur Romano* fidèle écho en cela du Pape ; après la réponse de l'Éme cardinal Rampolla à l'assemblée des catholiques français, on ne saurait nier, dis-je, que le Pape demande des catholiques qu'ils s'abstiennent actuellement de toute action politique proprement dite, ayant pour objet de changer la forme gouvernementale qui les régit.

Or si quelqu'un me disait : Croyez-vous que Mgr Freppel se fût rendu à cette demande du Pape ?

Oui assurément répondrais-je, et je dirais que supposer le contraire c'est faire une grave injure à la mémoire du vaillant évêque dont nous déplorons la mort.

Je veux bien admettre que livré à lui-même et tenant à ses convictions monarchiques, Mgr Freppel, consulté par le Pape, eût pu trouver dans son esprit, si fécond en ressources, des arguments contre la ligne de conduite tracée par Léon XIII à l'égard de la République actuelle ; mais je dis que personne n'a le droit de supposer que l'illustre prélat n'eût pas accepté d'esprit et de cœur, non seulement les enseignements formels du Pape, mais encore ses ordres ou ses conseils, sur tous les points où le Pape serait prononcé comme Pape. Jamais il n'eût osé prétendre que le successeur de saint Pierre, dont il avait revendiqué au concile du Vatican, avec tant de force et de talent, les prérogatives, pût sortir de sa sphère en éclairant dirigeant les consciences sur des points liés intimement à la morale et à la religion.

L'évêque d'Angers n'a jamais douté que le Pape soit non seulement le Docteur suprême, investi par Dieu du droit de fixer théoriquement le vrai ou le faux, le bien ou le mal, mais encore le juge souverain et sans appel pouvant décider pratiquement si tel acte est permis ou défendu par la loi divine (naturelle ou positive), et par suite indiquer ce que peuvent ou doivent faire, au point de vue de la conscience, ceux dont il est le Père et le Chef.

Donc, si un catholique avait posé à Mgr Freppel les deux questions suivantes :

1o Puis-je en sûreté de conscience accepter la République actuelle sans arrière-pensée, loyalement et franchement ?

2o Puis-je sans manquer à la fidélité politique (qui est une vertu morale) envers celui que je regarde comme mon roi légitime, m'abstenir à l'heure présente de toute action monarchique, pour combattre en faveur de l'Église en me posant sur le terrain même de la République, comme le Pape le demande ? Mgr d'Angers aurait renvoyé au Pape ce catholique en lui disant : Écoutez le Vicaire de Jésus-Christ en sa qualité, non d'arbitre purment politique (rôle qu'il a pu remplir parfois durant le cours des siècles, mais de Vicaire de Jésus-Christ, et faites ce qu'il vous dira ; suivez non seulement ses enseignements, mais encore ses recommandations, ses avis et même ses simples conseils. Vous n'avez rien à craindre en vous laissant diriger par le Pape, auquel vous n'auriez le droit et l'obligation de résister que dans le cas, moralement impossible (pour ainsi dire) où il vous conseillerait ou commanderait un péché certain et évident. Ne savez-vous pas que, dans le doute si un conseil ou commandement est juste ou non, la présomption est toujours en faveur du supérieur, surtout si ce supérieur est le Pape ?

Telle eût été la réponse de l'évêque d'Angers. Comme Mgr d'Hulst, son vaillant successeur à la Chambre des députés, il eût dit : "Conseils ou ordres, j'accepte sans restriction les directions du Souverain Pontife."

Mais, me dira-t-on, l'évêque d'Angers n'admettait pas que l'on pût accepter la République telle qu'elle existe et fonctionne actuellement, c'est-à-dire "ce régime caractérisé, en 1881 comme en 1892, par la guerre à Dieu, au christianisme et à l'Église."

L'évêque d'Angers avait mille fois raison, et le Pape, en demandant aux catholiques d'accepter l'existence de la forme gouvernementale qui les régit, ne leur demande pas d'accepter et d'agréer la manière dont elle fonctionne. Autre chose est la forme d'un gouvernement autre chose sont les lois édictées par ce gouvernement ; autre chose sont les pouvoirs constitués, autre chose la législation, suivant la distinction lumineuse établie par le Pape lui-même, que n'a jamais niée et que ne pouvait nier le docte évêque d'Angers. Il suffit donc, pour qu'on ne puisse rien conclure de cette lettre à Mgr Bellot des Minières, de faire remarquer que l'acceptation de la République, soit comme gouvernement de droit, soit comme gouvernement de fait, n'emporte aucune adhésion à ses lois et à ses actes plus ou moins blâmables, et qu'on peut en consé-

quence accepter la constitution républicaine établie en France, tout en se réservant d'approuver et de combattre au besoin ses lois et ses tendances. Est-il donc un républicain, si républicain qu'il soit, qui professe un attachement sincère et immuable à toutes les lois de la République, même à celles qu'il se propose de combattre ?

Monseigneur d'Angers ne ferait donc aucune difficulté d'accepter la République dans le sens où le Pape demande qu'elle soit acceptée. Je comprends que les ennemis de la République, qui veulent à tout prix la renverser, entassent sophismes sur sophismes pour essayer d'établir que qui dit République française dit un régime essentiellement anti-religieux ; mais le Pape et le bon sens répondent que, sous un régime, si imparfait qu'on le suppose, la législation peut être excellente, et que sous la plus excellente forme de gouvernement en soi, la législation peut être détestable.

On a dit, et je ne le nie pas, que Mgr Freppel était allé à Rome pour renseigner le Pape sur l'état de la France et lui exposer certaines difficultés à propos du projet de l'*Union catholique* sur le terrain exclusivement religieux.

Mais je ne doute pas qu'à la suite de l'épiscopat tout entier, et de ce dernier surtout à la voix même du Pape, Mgr d'Angers ne s'écriât aujourd'hui : *Roma locuta est : causa finita est ; Rome a parlé, la cause est finie*. Et je ne crains pas d'affirmer qu'il userait de sa haute influence sur M. le comte de Paris et ses partisans pour les déterminer à suivre entièrement la voie indiquée par le St-Père encore que cette indication ne fût qu'un simple conseil ; mais conseil qui sera demain, si ce n'est dès aujourd'hui peut-être un précepte appuyé sur les plus hautes raisons sociales et religieuses que le Souverain Pontife a grâce pour connaître et apprécier mieux que personne au monde.

Mgr Sauvé cite ici un passage de la lettre du Pape aux cardinaux, passage d'où il résulte avec évidence que c'est comme Pape, et en qualité de Pape, et non d'arbitre politique, que Léon XIII a parlé. Il donne ensuite un extrait du discours de S. Em. le cardinal Richard à l'assemblée des catholiques, puis il termine ainsi :

Prions Dieu et, en particulier dans ces jours, le Saint-Esprit d'illuminer les esprits et de les rendre dociles aux enseignements du Pape, comme aussi d'imprimer aux volontés l'impulsion dont il a besoin pour le mettre en pratique.

HENRY SAUVÉ

## LUTTE TERRIBLE

Entre un homme et un ours

Un enfant sauvé d'une mort certaine

Ces jours derniers, deux Français, d'Ottawa, étaient campés au bord du lac Murphy, dans le district de Nipissing.

Vers quatre heures de l'après-midi, l'un d'eux s'arma de son fusil pour aller à la chasse et, rendu à un mille de la tente, il entendit des clameurs d'effroi poussées par une voix d'enfant. Il dirigea ses pas vers l'endroit d'où venait ces cris effarés et quelle ne fut pas sa stupeur en apercevant au bout de quelques instants un ours énorme en face d'un enfant de douze ans, jeune Polonais dont les parents demeurent dans les environs.

Que faire ? Tirer lui était impossible, car le petit malheureux, la bête et lui se trouvaient en ligne droite ; impossible aussi de se mettre de côté et trouver une clairière qui lui aurait permis de tirer une diagonale, car c'était trop long, il lui fallait ne pas perdre un instant pour sauver l'enfant.

Alors, avec un courage magnifique, il se précipita entre la fauve et sa victime et aussitôt commença une lutte terrible, un combat à mort.

Au bout de quelques minutes, le chasseur eut le dessus et un dernier coup de fusil fractura le crâne de la bête enragée.

Le jeune Polonais fut reconduit chez ses parents et notre héros revint à sa tente triomphant. Il est cependant vrai de dire que ses habits étaient tous en lambeaux.

## DES PATRIOTES

L'Électeur en est rendu à faire des vœux pour que les lois adoptées afin de réparer les désastres du régime Mercier soient attaquées par les tribunaux et déclarées nulles.

Ces gens-là ont conduit la province à deux doigts de sa ruine, et ils ne veulent pas qu'on travaille à la sauver.

Ils ont augmenté la dette de \$13,000,000, ils ont établi en permanence un déficit de \$1,000,000, ils ont augmenté les dépenses de \$1,500,000 et ils ont l'audace de récriminer contre les impôts que le gouvernement de Boucherville a établis pour payer leurs folies. Quels grands patriotes !

## UNE CHUTE DE 100 PIEDS

Un enfant tombe en bas du cap

Vers huit heures, hier soir, un jeune garçon de 7 à 8 ans, nommé Grandin, était à jouer avec ses petits camarades, sur le haut du cap qui longe la rue St-Paul, lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et roula en bas d'une hauteur de près de 100 pieds.

On le ramassa sans connaissance et assez sérieusement blessé. Il avait la tête fendue et une épaule fracturée.

Le blessé a été transporté chez M. Rousseau, marchand, rue St-Paul, où il reçut les premiers soins du médecin. Puis il fut conduit à la demeure de son père. Hier soir, il était revenu à la connaissance et était assez bien. Il en réchappera.

## MADAME SHEHYN

Nous avons appris avec un vif chagrin la mort de Madame Shehyn, décédée ce matin après une longue et douloureuse maladie.

Madame Shehyn était une femme chrétienne, et les œuvres de charité perdent en elle une zélatrice dévouée.

Nous offrons à l'honorable M. Shehyn nos plus sincères condoléances.

## ARRESTATION D'UN FAUSSAIRE

Réclamé par le Gouvernement Américain

Montréal, 16.—Le détective Carpentier a arrêté hier à la demande de M. Knapp, consul des États-Unis, un nommé Carl Goldschmidt, alias Smith, accusé d'avoir commis des faux aux États-Unis pour un montant de plusieurs millions de piastres.

L'accusé a admis hier qu'il était à Montréal depuis trois mois seulement et qu'il venait de Brooklyn, N. Y.

C'est le secrétaire d'État des États-Unis, qui a écrit à M. Knapp l'informant que le nommé Goldschmidt, alias Smith, était demandé aux États-Unis pour avoir émis un faux billet pour un montant de \$1,080 sur la First National Bank de Brooklyn, le neuf janvier dernier.

De plus, il paraît que le prisonnier a commis d'autres faux aux États-Unis pour un montant de \$25,000. L'accusé a été envoyé en prison pour 8 jours, en attendant que les formalités d'extradition aient été remplies.

## CHUTE FATALE

Un homme perd la vie en tombant d'une cheminée haute de 140 pieds

Montréal, 16.—À six heures, hier soir, il est arrivé un pénible accident à la Compagnie Royale Électrique, rue Wellington.

Un nommé James Thom était occupé à travailler sur le sommet de la grande cheminée, quand il perdit l'équilibre et tomba sur un amas de briques, se fracassant le crâne dans cette terrible chute.

Société D'Agriculture

Les directeurs de la société d'agriculture du comté de St-Hyacinthe ont discuté l'opportunité de faire don aux victimes de l'ouragan de juin dernier de l'octroi fait à la société par le gouvernement. Celui-ci par une loi de la dernière session, a permis aux sociétés d'agriculture d'employer leur octroi à cette fin. Aucune décision n'a été prise par les directeurs.

## PAYONS NOS DETTES

Un cri de l'Électeur

L'Électeur croit que le gouvernement de Boucherville répudie des dettes légitimes.

C'est à propos de l'affaire Langlais, dont nous avons parlé samedi, qu'il lance cette accusation.

Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir. Non le gouvernement ne répudie pas des dettes légitimes. Il répudie uniquement les marchés frauduleux et les lettres de crédit illégales.

L'Électeur ajoute :

Mais nos honnêtes gens ont été encore plus loin dans la voie de la répudiation. Ils refusent de reconnaître des contrats d'impressions qui ont été légitimement donnés ou bien, comme des gens en faillite, les ministres demandent aux créanciers du gouvernement de réduire leurs réclamations de 10 ou 15 pour cent s'ils veulent être payés. N'est-ce pas là une chose honteuse et de nature à faire un tort incalculable au crédit de la Province ?

Toujours la même mauvaise foi ! Le gouvernement ne refuse pas de payer ce qui est honnêtement dû. Mais il fait la guerre aux surcharges, aux prix exorbitants. Il se montre économe des deniers du peuple. En un mot il accomplit son devoir d'administrateur fidèle.

Le règne du laisser-faire, du gaspillage, de l'argent jeté par les fenêtres, de l'absence de contrôle, est passé sans retour. Nous sommes rentrés dans l'ordre, dans la régularité, dans l'économie bien entendue.

Le mot de la fin de l'Électeur est superbe :

Payons nos dettes, nous le pouvons aisément, surtout depuis que le peuple, grâce aux nouvelles taxes, va verser dans le trésor un million et demi de plus par année.

Tiens, nous avons des dettes, et les nouvelles taxes ont pour but de payer ces dettes !

C'est exactement ce que nous soutenons depuis des semaines.

Nous avons des dettes ! Ces dettes sont écrasantes !

M. Mercier nous a laissé une dette flottante de \$8,000,000. Il a augmenté la dette totale de \$13,000,000. Il a porté les dépenses de \$3,000,000 à \$4,500,000. Il nous a légué un déficit de \$1,000,000.

En face de cette situation déplorable, le gouvernement de Boucherville a été forcé d'imposer de s'impôts afin de sauver le crédit de la province.

Déserteur des taxes pour payer les dettes de M. Mercier, telle était la situation.

Nous sommes heureux de voir que l'Électeur le reconnaît implicitement.

Le nouveau cabinet de la Colombie Anglaise

Le cabinet de la Colombie Anglaise est maintenant complètement réorganisé. C'est l'hon. Théodore Davie qui a succédé, en qualité de premier-ministre, à l'hon. John Robson, décédé récemment.

Le nouveau cabinet se compose comme suit :

L'hon. T. Davie, C. E., premier-ministre, procureur-général et secrétaire-provincial.

L'hon. F. G. Vernon, commissaire des Terres de la Couronne et des Travaux Publics.

L'hon. J. H. Turner, ministre des Finances et de l'Agriculture.

L'hon. James Baker, ministre de l'Éducation et de l'Immigration.

L'hon. C. E. Pooley, C. R., président du Conseil.

M. Robson est le troisième premier-ministre de cette province qui meurt pendant son terme d'office.

En 1886, le premier-ministre Smythe mourut subitement après un terme de quatre ans ; son successeur l'hon. A. E. B. Davie, décéda peu de temps après. L'hon. M. Robson eut le même sort que ses deux prédécesseurs.

**Chasse à l'anarchiste**

L'un des complices de Ravachol recherché au Canada

Il est tenu pour le seul auteur de l'explosion du restaurant Verry à Paris

**Son signalement**

La même agence de police de qui nous avons obtenu il y a quelques jours les détails concernant l'escroc Arton, nous en communique de nouveaux concernant un anarchiste cette fois.

Il s'agit de l'explosion du restaurant Verry qui a jeté la terreur dans Paris, il y a quelques mois. Verry, on se le rappelle, est celui-là même qui avait amené l'arrestation de Ravachol. C'est pour se venger que l'un des amis de ce dernier, un nommé Meunier a fait sauter le restaurant. Une fois le coup fait, Meunier a passé à Londres où la police française, lancée à sa poursuite, est arrivée trop tard. L'anarchiste avait pris la veille même un paquebot en partance pour l'Amérique.

Voici le signalement de cet intéressant personnage :

Meunier (Théodule-Joseph-Constant) 31 ans, né à Bournezeau, canton de Chantonay, arrondissement de la Roche-sur-Yon (Vendée), le 22 août 1860, fils de Constant-Joseph et de Marie Barreau, cordonnier, menuisier, dit Muller, Rouyon, dit Bornéziou, dit Lagardère.

Taille, 5 pieds près ; corpulence moyenne.

Front découvert, cheveux bruns foncés ou noirs peignés plat, avec une raie sur le côté ; yeux châtain ardoisés vifs perçants et ayant l'expression dure.

Nez ordinaire, moustache noire longue non retroussée.

Dents en assez bon état. Ne fume jamais.

Fossette très accentuée au menton (il pourrait porter une fausse barbe brune en pointe).

Visage pâle, maigre, traits tirés, aspect maladif.

Très voûté au point de paraître bossu ; poitrine bombée et formée, omoplate droite fortement bombée.

Cicatrices au pouce gauche, à la seconde jointure de l'index gauche, à la deuxième jointure de l'annulaire gauche, à la première phalange du pouce droit et à la seconde jointure de l'index droit.

Tenue très négligée ; était vêtu, en ces derniers temps, d'un veston d'été en toile à carreaux grisâtres, d'un pantalon en toile à petits carreaux noirs et blancs trop court, d'un gilet en drap brun fantaisie, d'une cravate avec dessins rouges sur fond blanc, d'une chemise blanche à col rabattu, d'un chapeau de paille blanche avec ruban noir étroit et à bords plats et de bottines à élastiques en cuir noir, mal cirées.

L'instruction qui a obtenu de l'un des complices de Meunier, des détails qui semblent précis sur la manière dont l'attentat a été commis boulevard Magenta, a reconstitué comme suit la scène qui a précédé l'explosion.

L'engin, fabriqué par Meunier avec des cartouches volées à Soisy-sous-Etiolles, se composait d'une boîte en bois blanc mesurant environ 7 à 8 pouces de longueur sur 4 pouces de largeur. A l'intérieur, Meunier avait disposé, serrées les unes contre les autres 28 cartouches de dynamite.

Au préalable, les cartouches avaient été dépouillées de leur enveloppe de papier parcheminé ; l'une d'elles avait été amorcée au moyen d'une capsule au fulminate de mercure dans laquelle était engagée une mèche Bickford. La boîte explosive avait été placée dans une valise d'un modèle beaucoup plus petit que celle déposée par Ravachol dans l'escalier de l'immeuble cyanite de la rue de Clichy. La boîte contenait en outre une certaine quantité de poudre de mine enfermée dans un morceau de papier.

Le soir de l'explosion, le 25 avril dernier, Meunier partit de la 5e rue des Gravilliers, tenant à la main la valise recouverte de toile grise et contenant l'engin.

Il se dirigea vers la place du Château d'Eau par la rue Reaumur et la rue Béranget ; puis il remonta le boulevard Magenta, dépassant de quelques verges le restaurant Verry. Après avoir jeté un coup d'œil rapide dans la boutique, il rebroussa chemin, fit un détour en passant sur la chaussée, puis il se rendit

dans une urinoir, où il alluma la mèche, habilement dissimulée dans la valise.

Il entra alors dans l'établissement Verry, demanda une consommation qu'il solda immédiatement et qu'il but rapidement. Puis il sortit en feignant d'oublier sa valise qu'il avait déposée à terre dans un angle du comptoir, près de la porte d'entrée. Quelques secondes après, l'explosion se produisit. On n'en a pas oublié les funestes conséquences : cinq personnes, dont deux sont mortes depuis étaient plus ou moins grièvement blessées.

Personne n'a vu entrer chez Verry dans les quelques instants qui ont précédé l'explosion, un individu porteur d'une valise et qui se serait fait servir une consommation.

L'opinion de M. Girard, chef du laboratoire, est que l'engin a été déposé sur le seuil de la boutique et poussé soit avec le pied, soit avec une canne, derrière le montant de la porte, mais que l'individu n'est pas entré dans l'établissement. Ce détail, du reste, importe peu.

Ce qui importe davantage c'est de savoir si Meunier est au Canada. La police aura bientôt fait, nous l'espérons, de résoudre la question.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Exemption de taxe pour la manufacture de fourrures**

**La taxe d'eau et les institutions religieuses**

A huit heures hier soir, il y a eu à l'hôtel de ville une séance du Conseil de Ville sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Présents : les échevins et conseillers Hearn, Paquet, Parent, Gagnon, Giguac, Delille, Thibaudeau, Tessier, Bussièrès, Vincent, Leonard, Boisvert, Fiset, Robitaille, Kirouac, Pouliot, Moisan, Foley, Dechêne, Chambers, Rancour.

Après les affaires de routine aussi nombreuses que peu importantes, on passe à la lecture des rapports du comité.

Lu un rapport du comité du feu recommandant les soumissions de MM. Reddaway & Co de New-York, représentés par M. J. C. Falardeau, à raison de 90 cts. du pied et de M. McGojoi et Co de Demecq représentés par M. O'Gilvie de Montréal, à raison de 85 cts. pour 500 pieds chaque pour la fourniture des boyaux à incendie.

L'échevin Robitaille propose que le rapport soit mis sur les ordres du jour. M. le Dr Fiset s'y oppose et le rapport est remis.

Lu un rapport du comité des finances recommandant le paiement de \$70 chaque aux arbitres qui ont évalué le kiosque Potvin. Les frais d'évaluations dépassent \$400. Renvoyé aux ordres du jour.

Lecture d'un rapport du comité des finances recommandant qu'une exemption de taxes pour 10 ans soit accordée à la nouvelle fabrique de fourrures de M. Z. Paquet à la Pointe aux-Lièvres. Nos lecteurs ont vu dans nos colonnes ce dont il s'agit ici. Il est proposé que le rapport soit renvoyé aux ordres du jour. L'échevin Hearn s'y oppose. Le Dr Fiset est en faveur ainsi que l'échevin Kirouac. Finalement l'échevin Hearn consent et le rapport est renvoyé aux ordres du jour.

Lu une lettre du Dr Catellier se plaignant de certaines choses qui existent dans la ville et qui nuisent à la santé publique. Des mesures seront prises à ce sujet.

**Ordres du jour**

1er—Prise en considération du rapport des arbitres dans l'affaire du Kiosque. Après discussion, il a été décidé de payer.

Le second ordre du jour, prise en considération du rapport du comité de finances au sujet de l'exemption de taxes de la nouvelle manufacture de M. Paquet—Adopté sans discussion

3eme—933eme rapport du comité des chemins (mettre \$8,974 au débit du comité des chemins pour pierre cassée.)

Une longue discussion s'élève à ce sujet. Finalement le rapport est de nouveau renvoyé au comité des finances.

**La taxe d'eau et les institutions religieuses**

Une discussion assez vive s'élève au sujet d'un rapport du comité de l'eau recommandant l'augmentation de la taxe d'eau sur les institutions religieuses et charitables.

Le conseiller Thibaudeau se prononce contre le rapport. Il donne des statistiques démontrant le bien que font les différentes institutions religieuses dans la ville. Il donne des arguments en faveur de sa thèse et conclut en proposant le renvoi du rapport en ce qui concerne les églises et les institutions strictement de charité.

L'échevin Robitaille est en faveur de la motion et croit qu'il vaudrait mieux changer le mode d'évaluation des propriétés.

L'échevin Fiset est contre la motion qui est finalement perdue sur division. Le rapport est adopté.

M. L'échevin Fiset secondé par le conseiller Bussièrès propose et il est résolu.

Que ce conseil prie les comités de l'aqueduc et des chemins de l'informer, si la ville possède un plan détaillé et complet de l'aqueduc et du système de drainage, sinon qu'ils veulent bien étudier l'opportunité de faire le susdit plan et de faire rapport à ce conseil.

Le conseiller Chambers propose, secondé par l'échevin Hearn et résolu.

Que Wm Hossack Eer, soit nommé commissaire d'école pour la commission protestante, son terme d'office expirant le 1er juillet, et selon l'acte de Québec, Viet., 32 intitulé, acte pour amender la loi sur l'éducation en cette province. Cette motion est adoptée unanimement.

Le conseiller Thibaudeau propose, secondé par le conseiller Chambers que le conseil s'ajourne à un mois. Adopté.

La séance se lève à 10.45 hrs.

**LA MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LEVIS**

UN CAPITAL DE \$250-000

250 ouvriers seront employés

On s'occupe beaucoup de la question de la ré-ouverture de la manufacture de chaussures de Lévis, actuellement. On nous informe que certains contribuables s'opposent à l'octroi du bonus de \$12,000.

Mais ceux-là, qui sont des propriétaires, ne font de l'opposition, nous affirmes-t-on, que parce qu'ils ne se soucient pas de payer quelques centins de plus pour les taxes municipales, et sachant que les intérêts de la ville ne sont pas leur personnellement, ils s'occupent bien peu de ces premiers.

Cependant, la majorité des contribuables sont en faveur de l'octroi de ce bonus, convaincus qu'ils sont, disent-ils, qu'un sou bien placé peut rapporter beaucoup.

Nous avons appris que MM. King & Cie doivent faire placer bientôt, dans la manufacture, des machineries pour la valeur de \$8,000 à \$10,000 et ajouteront avant longtemps un étage à la bâtisse déjà assez vaste.

Les MM. King ont un capital payé de \$250,000.

On nous informe aussi que MM. King & Cie donnaient tous les ans des commandes à une manufacture de chaussures de Québec pour \$80,000.

La nouvelle compagnie se propose de pousser les travaux activement et est décidée à employer 250 ouvriers aussitôt que possible.

La réouverture de cette manufacture est une bonne aubaine pour la classe ouvrière de Lévis.

**Pour les incendiés de Terre-neuve**

La Banque Nationale a informé Son Honneur le maire Frémont qu'elle souscrivait \$200 pour les incendiés de Terre-neuve, et M. Robert Hamilton, \$100.

La compagnie canadienne d'express a donné à ses agents instruction de transporter gratis tous les effets destinés aux incendiés.

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Alfred Bureau (née Estelle Fanning,) d'Ottawa, décédée hier en cette ville après quelques jours de maladie seulement.

Les funérailles auront lieu demain à St-Gervais, comté de Bellechasse.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

**EXEMPTION DE TAXE**

**Une comparaison**

Nous extrayons du rapport annuel du trésorier de la cité de Montréal pour l'année 1891 les renseignements suivants sur les propriétés exemptes de taxes.

Eglises catholiques.....	\$1,798,250
" protestantes.....	1,589,700
Institutions de bienfaisance :	
Catholiques.....	6,110,200
Protestantes.....	1,831,850
Presbytères :	
Catholiques.....	116,500
Protestantes.....	203,760
Corporation.....	5,262,820
Gouvernement.....	3,350,500
Exempts par règlement....	892,500
<b>Total.....</b>	<b>\$21,166,020</b>

La valeur totale de la propriété foncière sur le rôle d'évaluation est de \$128,413,000.

L'Etendard fait à ce propos les observations suivantes :

La propriété exempte représente donc un peu plus de 15 pour cent de la propriété totale, ce qui contraste étrangement avec les chiffres exagérés à plaisir de ceux qui combattent ces exemptions et celles qui sont visées tout spécialement, c'est-à-dire les établissements de bienfaisance catholiques, ne représentent qu'un peu plus de 4 pour cent sur le total.

Voilà, réduite à sa juste valeur, la proportion des exemptions que l'on combat avec tant d'acharnement. Voilà dans quelle proportion les institutions de bienfaisance catholiques envahissent la propriété de la ville.

Dernièrement encore, un journal hostile représentait la valeur de ces institutions comme représentant au moins 20 pour cent de la propriété.

Il fallait cela pour pouvoir crier à l'accaparement, et tous les moyens sont bons.

**LA GREVE DE HOMESTEAD**

Les ouvriers de Pittsburg se mettent en grève à leur tour

Les usines Carnegie fermées pour longtemps

Pittsburg, Pa., 16—Les ouvriers des usines Carnegie, des 23ème et 28ème rues se sont mis en grève aujourd'hui.

M. Lovejoy, secrétaire de la compagnie, dit qu'il est sorti des usines eux-mêmes, mais qu'il n'y rentreront que quand il plaira à la compagnie d'en ouvrir les portes. " Si ces ouvriers, dit-il, pensent qu'ils peuvent quitter leur travail et le reprendre à leur gré, ils se trompent. Ils ne reviendront pas aux mêmes conditions qu'auparavant. Ils ont brisé le contrat qu'ils avaient fait avec nous et il faudra en faire un autre avant de les reprendre. S'ils attendent pour reprendre leur ouvrage que je consente à négocier avec l'Amalgamated Association de Homestead, ils attendront longtemps.

Dans une semaine nous pourrions remplacer tous les ouvriers de Pittsburg et de Homestead, et nous le ferons, si cela est nécessaire. Cependant nous sommes certains que les deux tiers de nos anciens ouvriers seront heureux de reprendre leur besogne.

Les ouvriers des usines Carnegie, à Beaver's Falls ont décidé de refuser de travailler tant que M. Frisk n'aura pas consenti à traiter avec les ouvriers de Homestead. M. Frisk dit que s'ils font cela, ils seront remplacés par des ouvriers indépendants de l'Union.

**ST-PAUL DE MONTMINY**

Jeudi, le 28 juillet, à 8 heures, sera chanté à St-Paul de Montminy, un service pour le repos de l'âme du Rév. G. O. Tanguay, ancien curé de St-Paul de Montminy. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOS. GALERNEAU, Ptre.

L'Ague Cure d'Ayer est un spécifique infailible pour les maladies miasmiques et bilieuses.

**LE CHOLERA**

Rumeurs que les malades sont enterrés vivants

Paris, 18.—Le conseil municipal de Paris a voté un crédit de 150,000 fr. qui sera consacré à l'édification, au sommet de la Butte-Moutmartre, d'un hôtel en bois spécialement destiné aux cholériques, si cela devient nécessaire.

St-Petersbourg, 18.—D'après les derniers avis, vingt cas nouveaux et onze décès se sont produits à Simbirsk, sur le Volga.

On annonce que de sérieuses émeutes ont éclaté à Saratoff. Le bruit s'est répandu parmi le peuple que les médecins laissent enterrer les malades vivants. La populace, excitée par ces rumeurs, s'est mise en révolte contre les autorités. Les bureaux de la police ainsi que les résidences du chef de la police et des médecins, ont été saccagés et pillés, les hôpitaux ont été pris d'assaut et les malades entraînés au dehors.

La foule ignorante croyait leur éviter ainsi le supplice d'être enterrés vivants. Les infirmiers ont été maltraités par la plupart. Deux d'entre eux ont été tués.

Les fauteurs du désordre auraient réussi à s'emparer de la ville entière et à en être les maîtres si la troupe, appelée en toute hâte, n'était intervenue en temps opportun.

La foule révoltée a voulu tenir tête aux soldats et ceux-ci ont dû faire usage de leurs armes pour la disperser. Plusieurs des émeutiers ont été tués.

D'après une statistique officielle, il y a eu, dans l'ensemble des localités atteintes du choléra, en Russie, 495 cas et 139 décès dans les journées du 8 et 9 juillet. La mortalité a été plus grande dans Bakou que partout ailleurs.

Le ministre des finances, M. Vishnegradski, a été rappelé de Stockholm au palais impérial de Peterhof pour pourvoir à l'exécution des mesures prises contre le choléra.

Plusieurs cas de choléra ont été constatés à la quarantaine établie aux portes de Batoum. Les victimes sont des voyageurs récemment arrivés d'Astrakan.

Une épidémie de petite vérole noire sévit dans le camp militaire de Krasnoe-Szelo, au sud-est de Saint-Petersbourg.

Madrid, 18.—La commission médicale espagnole, envoyée à Paris pour y étudier le caractère de la maladie désignée sous le nom de cholérine, a déposé son rapport aujourd'hui. Ce rapport conclut en déclarant que la soit-disant cholérine n'est autre chose que le choléra asiatique. Le gouvernement a aussitôt ordonné des mesures de précautions rigoureuses sur toute la frontière de Pyrénées.

**TERREBLE CYCLONE**

Deux hommes sérieusement blessés

Beaverton Ont. 16.—Les environs ont été visités tard hier après-midi par un terrible cyclone.

Un espace d'un peu près un mille a été complètement balayé. Des arbres ont été violemment arrachés du sol et des granges et maisons ont été renversées.

Un M. Bennett et son fils qui travaillaient dans l'une d'elles furent écorchés sous les débris et leurs blessures sont très graves. On espère cependant que le fils en réchappera.

Les récoltes dans cet endroit sont complètement détruites.

**Un sauvetage héroïque à Lévis**

Un acte de bravoure a eu lieu à Lévis vers 2.30 hrs samedi après-midi. Une petite fille du nom de Blais, voulait embarquer avec sa mère sur le bateau passeur quand, malheureusement, l'enfant fut jetée à l'eau par la foule qui débarquait.

Elle tomba entre le bateau et le quai et dans ce moment le courant était très fort.

M. Daniel MacLeod, courtier à la basse-ville ne comptant que sur son courage se jeta bravement à l'eau et plongea vers l'enfant. Après bien des efforts, il saisit l'enfant d'une main, et de l'autre parvint à attraper une chaîne près du ponton. On se hâta de les retirer tous deux de leur position critique, et heureusement l'enfant et son sauveur furent qu'ils fussent pour un bain forcé.

M. MacLeod est un homme âgé d'un peu près 50 ans et s'est conduit comme un brave.

## L'impôt sur les colporteurs

Le dernier numéro du *Pionnier de Sherbrooke* contenait une correspondance relative aux colporteurs, que nous croyons devoir reproduire :

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie utile à nos lecteurs du *Pionnier*, auxquels du reste ma pauvre prose n'est pas étrangère, en vous adressant les remarques suivantes, qui ne sont dictées que par l'amour du bien public.

Je veux parler un peu des colporteurs, des négociants ambulants, marchands à cassette ou *peddlers*, comme les appellent les canadiens qui affectent de parler l'anglais en toute circonstance.

Cette classe de commerçants existait, selon mon humble opinion, une nuisance parmi nos populations rurales et leurs opérations devraient être arrêtées par l'autorité.

Non seulement ces magasins portatifs font une concurrence regrettable aux marchands établis dans chaque localité, qui sont obligés de garder des assortiments considérables et de faire des frais d'installation qui font honneur à nos villages ; mais de plus nos familles de la campagne sont, la plupart du temps, dupées par ces oiseaux de passage.

Que de choses inutiles, que de fanfreluches ridicules, que de clinquants sans valeur, sont introduits et vendus grâce à l'éloquence des colporteurs et grâce à leur habileté dans l'art de tromper.

Il y a toujours eu des gens naïfs, prêts à gôber les beaux discours et à prendre des vessies pour des lanternes. Et nos campagnes ne sont pas exemptes de ces gobeurs. Et nos marchands à cassette savent si bien exploiter leur crédulité !

L'argent qui est ainsi soutiré en achats de bibelots et de colifichets, fait un tort plus grand qu'on est porté à le croire.

Je connais des colporteurs dont le talent de persuasion est un fléau pire que la taxe directe !

En attendant que nos législateurs y mettent ordre qu'au moins les lecteurs et surtout les lectrices du *Pionnier* soient sur leurs gardes !

UN COMPTONNIEN.

Comté de Compton, juillet 1892.

Le vœu émis par le correspondant du *Pionnier* était presque exaucé d'avance. Car la taxe imposée sur les colporteurs par le gouvernement de Boucherville à la dernière session, équivaut à une législation restrictive.

Les colporteurs doivent payer \$100 pour exercer leur industrie. On conçoit que cet impôt constitue une protection très efficace pour le commerce et pour le public.

## LES ELECTIONS EN ANGLETERRE

L'opinion du "Standard"

Un nouveau député assailli par la foule

Les élections sont à peu près terminées

314 ministériels, 353 oppositionnistes

Les gladstoniens comptent sur une majorité de 42 voix

Londres, 19.—Le *Standard* dit que le gouvernement doit rencontrer le nouveau parlement et laisser M. Gladstone demander à la Chambre des Communes de voter non confiance dans le ministère. Mais il ne croit pas qu'il puisse provoquer un tel vote sur l'adresse. Il se peut que les nationalistes proposent à sa résolution un amendement demandant à la chambre de ne pas retirer sa confiance à Lord Salisbury jusqu'à ce qu'elle puisse avoir confiance en M. Gladstone, et cette confiance ne se manifesterait que lorsque M. Gladstone aura fait connaître la ligne de conduite qu'il entend suivre dans le cas où il serait appelé au pouvoir.

Londres, 19.—Sir Pryce Jones, candidat conservateur dans le district Montgomery, dans Galles, qui a défait F. Hambury Tracy, le candidat libéral, est allé à Lanedloes, hier, en compagnie

de sa femme. Ils ont été attaqués par la foule, qui les a lapidés. Sir Pryce a été atteint à la tête par une pierre qui lui a infligé une profonde blessure.

Londres, 19.—Il y a actuellement 667 membres élus pour la Chambre des communes ; il ne reste donc plus que 3 élections à faire.

La votation dans Kerry Nord et Tipperary a lieu aujourd'hui, et dans les West Orkney, elle n'aura lieu que la semaine prochaine. Les élections seront alors complètement terminées.

La force des partis à ce moment se chiffre, comme suit :

Ministériels.....314  
Oppositionnistes.....353

Les gladstoniens sont certains de remporter les trois élections qui restent à faire. En conséquence la majorité de M. Gladstone dans le prochain parlement sera de 42.

## LE PIQUE-NIQUE DE STE-HENEDINE

### GRANDE REUNION

Discours de l'hon. M. Pelletier

### Conférence de M. Chapais

Comme nous l'avons dit dans notre dernière édition, le pique-nique politique agricole organisé par l'hon. L. P. Pelletier a eu lieu hier à Ste-Hénédine. La démonstration a été couronnée d'un beau succès. Malgré la température incertaine, environ 2000 personnes s'étaient rendues au chef-lieu.

Le repas a eu lieu vers midi et a été marqué par la plus franche cordialité. Puis, une grande assemblée a été organisée sous la présidence de M. J. B. Morin, maire de Ste-Hénédine, et préfet du comté. Sur l'estrade on remarquait : l'hon. M. Audet, conseiller législatif, MM. T. Hamel, J. B. Cadrin, J. E. Mercier et plusieurs autres.

L'hon. M. Pelletier fut reçu par les applaudissements des auditeurs. Il commença alors une revue complète de tout les actes du gouvernement de Boucherville, s'attachant surtout à démontrer pourquoi il a été obligé de prélever de nouveaux impôts.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir par la volonté du peuple, a-t-il dit, nous avons constaté que, non-seulement le trésor était vide, mais que M. Mercier avait emprunté pour payer l'intérêt sur les dettes précédentes.

Si ce régime avait continué ce sont les terres des cultivateurs qui auraient payé les dettes.

Notre programme c'est l'économie, c'est d'équilibrer autant que possible les dépenses avec les revenus.

Nous nous sommes mis à l'œuvre et nous avons fait d'abord une économie de \$400,000 pour la première session. Nous avons étudié le moyen de tenir les engagements pris par nos prédécesseurs et de payer les dettes de la province.

Il fallait pour cela trouver des revenus et nous avons fait notre possible.

On nous a accusé de *taxeurs*, etc. Les cultivateurs en général sont pauvres et même quelques-uns n'ont pas même les moyens de payer les taxes scolaires. Alors nous nous sommes adressés aux gens ayant des revenus et nous leur avons demandé de nous aider à relever le crédit de la province et de payer pour ceux qui n'en avaient pas les moyens.

Il nous fallait des revenus pour payer nos dettes et le seul moyen était la taxe.

Afin de donner l'exemple et prêcher non-seulement en parole, nous, les ministres, avons voulu donner l'exemple.

Nous nous sommes taxés nous-mêmes, et nous versons dans le Trésor 2½ pour cent de nos salaires, c'est autant de moins pour les cultivateurs.

Nous avons ensuite taxés les professions libérales, c'est-à-dire que ceux qui occupent les premières positions dans nos campagnes, avocats, notaires, médecins, etc. Comme vous le voyez, notre politique est de faire payer le riche pour le pauvre. Nous touchons ici une partie sensible en taxant les marchands ; en effet, nous leur avons demandé de nous aider en payant au Trésor \$10 par année ; mais par contre nous les avons protégés contre cette concurrence désavantageuse que leur font les colporteurs en demandant à ces derniers de verser au profit de la province \$100 par année. (Appl. prolongés).

Nous vous avons promis de diminuer la dette, nous avons commencé et je vous promets que nous continuerons. Notre politique a été approuvée non seulement par les conservateurs mais encore par les libéraux bien pensants. Nous avons vu l'homme qui se vante d'avoir été libéral toute sa vie et qui espère mourir libéral nous l'avons vu un jour dis-je, nous tendre la main et nous dire qu'il voterait avec nous parce qu'il approuvait notre politique.

Nous sommes ignorés du gouvernement d'Ottawa tandis que d'autres comités obtiennent ce qu'ils veulent. Notre député fédéral au lieu de s'occuper des intérêts de son comté paraît dormir, nous n'en avons pas besoin il nous faut un homme qui sache défendre les intérêts de sa place, mais malheureusement la chose n'existe pas, c'est à nous aux prochaines élections de le remplacer par quelqu'un qui puisse nous défendre et prendre nos intérêts. Notre candidat fédéral, au lieu d'aller de l'avant va de l'arrière (c'est vrai !)

L'honorable secrétaire provincial a été chaleureusement applaudi dans les principaux passages de son éloquente harangue qui a duré une heure et demie. Il a aussi parlé quelque temps en anglais.

Puis, M. Gigault, député-ministre de l'agriculture, adressa la parole à l'assemblée. Ses conseils pratiques furent reçus avec plaisir. Il traita la question des berreries et fromageries en hiver au point de vue du pouvoir.

Et son auditoire était parfaitement convaincu.

M. le président présenta M. J. C. Chapais, assistant-commissaire de l'industrie laitière, si bien connue de la classe agricole.

M. Chapais parla une heure, sur différentes questions agricoles. Les auditeurs ont écouté avec un vif intérêt les renseignements qu'il leur a donnés.

M. Rioux, M. P. P., pour Témiscouata, termina l'assemblée par quelques remarques bien goûtées.

A 5 heures, un convoi spécial ramenait les excursionnistes à Québec.

## Un drame en prison

### Deux prisonniers se suicident

### L'an fait des révolutions importantes

Columbia, Ohio, 19.—Frank Rowland et Jas Doyle, deux détenus du pénitencier de Ohio, condamnés à cinq ans de prison pour vols, se sont suicidés. Rowland s'est suicidé dimanche soir, et a laissé une lettre dans laquelle il accuse un certain nombre d'hommes qui sont actuellement en liberté et déclare innocents des crimes pour lesquels ils ont été condamnés quelques prisonniers qu'une justice aveugle a jeté en prison.

Doyle est devenu fou, hier. Il croyait que les officiers de la prison voulaient le tuer et s'est suicidé.

### La peste à la Colombie Anglaise

Ottawa, 18 juillet.—Une dépêche de Victoria C. A., dit que les nouvelles transmises par la presse au sujet de la variole à Victoria, ont été grandement exagérées. Le nombre exact de cas, est de 56 et il n'y en a encore eu que sept de fatal.

### L'ex-dictateur du Venezuela

Paris, 19.—Le dictateur Palacio vient de mettre pied sur le sol français. Il est descendu à Bordeaux. Il paraît qu'il a emporté avec lui \$15,000,000.

## PETITE GAZETTE

Le général Lyon vient de débarquer aux Bermudes où il a prêté serment comme gouverneur de la colonie.

Les ruines du château de St-Cloud vont enfin disparaître. Les matériaux provenant de leur démolition seront vendus le 25 juillet à la mairie de Saint-Cloud.

A l'origine, ce château n'était qu'un simple manoir de campagne : c'est là que Henri III fut poignardé par Jacques Clément. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, la fit transformer en palais. C'est là encore que s'accomplit le coup d'Etat du 18 Brumaire ; Napoléon Ier, et après lui Louis XVIII, Charles X Louis-Philippe en firent leur résidence d'été. En juillet 1870, Napoléon III partit de St-Cloud pour conduire l'armée à Sedan.

## LE CHOLERA

### L'épidémie continue ses ravages

### Les émeutes en Russie

### Hôpitaux détreuits.—Médecins tués

### Un autre malade épidémique

Paris, 19.—Dix décès causés par le choléra ont été enregistrés hier à Auberwilliers, et un à St-Ouen. Ces deux villages sont situés à environ cinq milles de cette ville.

Rio-Janeiro, 19.—Le gouvernement du Brésil a décidé d'imposer une quarantaine contre tous les vaisseaux arrivant de France, de Russie et des ports de la Méditerranée, mais ces vaisseaux ne seront retenus que quelques jours.

St-Petersbourg, 19.—Huit décès causés par le choléra se sont produits à bord du steamer *Volga* qui voyage entre Astrakhan et Kazan. Pendant les derniers trois jours dix-sept personnes sont mortes du choléra sur le chemin Transcaucasien.

Un bulletin officiel publié aujourd'hui donne comme suit le bilan de l'épidémie, le 15 et 16 courant ; 1040 nouveaux cas et 660 décès.

Vienne, 16.—Les émeutes dans les districts russes d'Astrakan et Saratoff, qui sont attribués à l'épidémie du choléra, sont, croit-on maintenant, d'une nature politique. Des proclamations concernant les crimes de haute trahison ont été publiées dans Novgorod, et dans le même temps, des désordres se sont produits dans le village de P. krouska, près de Saratof. L'hôpital a été saccagé et détruit et un médecin a été tué. Les troupes sont intervenues et ont rétabli l'ordre. Un hôpital à Kasavelusk a aussi été détruit et un autre médecin a été tué.

Le choléra vient d'éclater dans les districts polonais, sur la frontière autrichienne et plusieurs décès, causés par le choléra, seront produits parmi les troupes russes qui sont stationnées dans cette localité.

Londres, 16.—Le correspondant à Vienne du *Times* de Londres dit que l'épidémie du choléra cause de grandes craintes. A Odessa, un grand nombre de citoyens ont laissé la ville, fuyant devant le fléau.

Il est rumeur qu'une autre épidémie vient d'éclater à Astrakam. Cette maladie ressemble beaucoup à celle qui a ravagé les districts du Volga, il y a 14 ans.

Le professeur Daasche dit que l'Inde est le foyer du choléra et que la maladie a été apportée dans l'Ouest de l'Asie et en Europe par les pèlerins qui se rendaient à la Mecque.

Odessa, 19.—Outre le choléra, le typhus fait des ravages dans le sud de la Russie et y cause chaque jour de nombreux décès.

St-Petersbourg, 19.—On annonce semi-officiellement qu'une nouvelle maladie épidémique vient de faire son apparition dans la province de Coharrassa, en Perse.

Le *Novaste* insiste sur la nécessité d'un arrangement international afin d'unir les efforts pour entraver la marche de l'épidémie et sauver l'Europe de la contagion.

## IMMENSE CONFLAGRATION

### Trois cent mille piastres en fumée

### Plusieurs grands établissements en ruines

Montréal, 18.—La ville de Montréal vient d'être le théâtre d'un des plus désastreux incendies que nous ayons vus depuis longtemps. Hier après-midi, vers 3.30 hrs. on n'entendait que le bruit des wagons de la brigade du feu, des voitures d'ambulance, et les sonneries d'alarmes. La nouvelle que l'incendie s'était déclaré dans la fonderie de Clendinning & Fils fut bientôt répandue par toute la ville et une foule énorme se rendit sur le théâtre du sinistre—la rue William. A 4 heures, lorsque nous sommes arrivés, les flammes poussées par un fort vent du nord, avaient déjà fait de grands progrès et perçaient les toits des maisons incendiées. Toute la brigade de la cité, le chef Benoit en tête, était rendue sur les lieux. Le courage et l'habileté déployés par nos braves pompiers n'ont pas besoin d'être mentionnés ; ils ont attaqué sans broncher la besogne qui leur était taillée et ont fait tous leurs efforts afin de combattre l'ennemi

commun et sauver ce beau quartier de la ville d'un désastre certain.

Les plus fortes pompes à vapeur ont été immédiatement mises en fonction et des torrents d'eau lancés sur le foyer de l'incendie.

Le travail principal pour le moment était de protéger les édifices voisins qui se trouvaient très exposés à cause de la force du vent et surtout, d'empêcher les flammes de gagner une certaine partie des magasins de la "St-Lawrence Colour Works" où, si le feu avait pénétré, aurait eu lieu des explosions dangereuses. Aussi l'anxiété se lisait elle sur les figures de toute cette foule qui applaudissait aux efforts des pompiers.

Le vent emportait des étincelles et même des brandons enflammés sur les rues voisines et jusqu'au canal, aussi, ceux qui habitaient les maisons voisines prenaient-ils toutes les précautions possibles afin de protéger leurs demeures, et ce n'était pas sans raison si nous considérons que des étincelles ont mis le feu à l'église St Marc et aux deux établissements de MM. James Robertson rue Willan, et de W. McNalley et Cie, de la rue McGill.

Si ces deux édifices ont été préservés, nous devons dire que le dévouement des marins du croiseur *Pylades* qui est en ce moment dans notre port, y est pour quelque chose.

L'arrivée de ces derniers a été saluée par les vivats et les applaudissements de la foule.

Ce spectacle était tout nouveau pour notre ville. Le lieutenant-commandant Young du "Pylades" à leur tête, grappin et haches d'abordage sur l'épaule, ces braves ont parcouru, au pas de course, la longue distance qui les séparait du sinistre, et méritaient bien les applaudissements de la foule. Ils se mirent immédiatement à la disposition du chef qui les utilisa de son mieux.

Malgré la bonne volonté de tout ces hommes, le feu s'étendit aux magasins de M. Clendinning et à l'établissement voisin de Ramsay et fils, de la "St-Lawrence Colour Works."

L'incendie était dans toute sa force vers six heures, et les environs étaient intenablement à cause de la chaleur intense qui se dégageait de ce foyer.

A 6 hrs 30, les flammes étaient pour ainsi dire contrôlées et l'ardeur apportée dans leur travail par nos braves pompiers avait sauvé une grande partie du magasin de M. Clendinning et le partie principale de celui de Ramsay et fils.


Il ne faut pas oublier de rendre hommage au courage et au dévouement, c'est pourquoi nous mentionnons le nom de W. Rodden qui a certainement arraché deux victimes aux flammes et ce au péril de sa vie.

Les pertes encourues dans cette conflagration sont ainsi évaluées : Clendinning, \$125,000 ; Ramsay, \$75,000, amplement couvertes par les assurances ; Marsan et Brosseau, marchands de foin, \$10,000 ; McNally et Cie, pertes légères.

Il est difficile de dire au juste le nombre d'ouvriers qui vont se trouver maintenant sans ouvrage et dans la misère pour toute cette saison et nous croyons qu'il serait à propos en cette occasion d'ouvrir une souscription en faveur de toutes ces familles. Que la ville de Montréal soit aussi généreuse à l'égard de ses propres malheureux qu'elle l'est pour les sinistres de Terre-neuve.

SÛRES

PILULES  
VÉGÉTALES  
SUCRÉES



DE BRISTOL

PROMPTES

FACILES À PRENDRE

INFALLIBLES

Frappé d'insolation

Vendredi après-midi, un des charretiers de M. P. Gingras marchand de charbon, a été frappé d'insolation pendant qu'il conduisait sa voiture sur la rue, et est tombé privé de sentiments.

Les autres charretiers qui étaient avec lui, l'ont relevé et conduit à la maison de son père rue St-Patrice où il a été plusieurs heures sans recouvrer connaissance.

C'est un jeune homme de dix-huit ans nommé Joseph Valcourt.

Il était mieux hier.

Noyé dans la Yamaska

Un jeune homme perd la vie en voulant sauver son frère

Un bien triste accident a eu lieu, mardi soir, à Farnham, à l'endroit où la rivière Yamaska coule à travers la ferme de M. C. A. Truax. Un employé au service de ce dernier, du nom de Homer Gettie, s'est noyé en voulant porter secours à un jeune enfant qui venait de tomber à l'eau.

Plusieurs des autres membres de la famille, témoins des accidents, volèrent au secours des deux frères, mais ils arrivèrent trop tard pour sauver l'aîné des garçons, il avait disparu et s'était noyé. Quant à l'enfant, il était temps que les sauveteurs vinssent l'arracher à son épave.

Les Canadiens à Paris

Inscrits aux Commissariat général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

- M. Joseph Masson, Montréal, 4, avenue de Metz.
M. Albert Duverger, Montréal, Hôtel de Calais.
M. l'abbé J.-A. Bélanger, Montréal, 10, rue Cassette.
M. Alphonse Verreault, Lévis, P. Q. Hôtel Massillon.
Mlle Hortense Murphy, Montréal, Hôtel de Calais.
M. J. P. Vibert, Montréal, 85, avenue Ledru-Rollin.
M. C.-E. Delorme, Montréal, Grand-Hôtel.
M. le docteur Georges Larin, Montréal, 11, rue du Panthéon.
M. l'abbé L. N. Cinq-Mars, Pertneuf, P. Q., rue Cassette.
M. l'abbé Henri Cimon, St-Joseph d'Alma, P. Q., 10, rue Cassette.
M. S. L. Morasse, maire de Sorel, P. Q., 10, rue Cassette.
M. G.-A. Pontbriand, Sorel, P. Q., 10, rue Cassette.
M. l'abbé L.-N. Proille, Montréal, hôtel Fénelon.
L'abbé J.-L. Guertin, Montréal, hôtel Fénelon.

Départs pour le Canada :

- Par le Vancouver, le 7, l'abbé Cinq-Mars, le Dr Cléroux et Mme Cléroux, le Dr Routhier et Mme Routhier.
Par le Sarnia, le 22, les abbés Bélanger et Cimon.
Par la Bretagne, le 2 juillet, les abbés Prévillé et Guertin.

Le "Columbian"

M. Chabot, le gérant de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario est arrivé de New-York, où il a pris possession du nouveau vapeur "Columbian," construit par la Delaware Iron Ship Building Co. "Le columbian" est parti de New-York après avoir reçu son armement le 15 courant et il est attendu de Montréal le 26. Il lui faudra 10 jours pour côtoyer l'Atlantique et arriver de Montréal par le golfe. Une couple de jours après son arrivée il fera un voyage d'essai entre Montréal et Kingston, avant de prendre sa ligne régulière.

Excursion en bicyclette

Trois excursionnistes dont l'un canadien, J. A. Pallister et les deux autres américains, MM. F. B. Thrall et Geo. Jones, de Ottomba Iowa, sont de passage à Québec et Lévis, en route pour Rivière du Loup, Saint-Jean, N. B., Boston et New-York. Ces messieurs voyagent en bicyclette. Ils sont partis le 5 juillet à 2.10 hrs, et jeudi soir ils arrivaient à Toronto. De Windsor à Kingston, ils sont venus en bicyclette, faisant des courses de 200 milles en un jour entre Shakespear et Toronto et Toronto et Kingston. A Kingston, ils ont pris le vapeur qui les a descendus à Montréal, puis à Québec. Après un arrêt de quelques jours à St-Romuald, où ils seront les hôtes du cousin de M. Pallister, M. Vachon, ils repartiront, encore en bicyclette, pour Rivière-du-Loup. De Rivière-du-Loup ils traverseront au Nouveau-Brunswick par le chemin de Madawaska, et à St-Jean, ils prendront le vapeur pour Boston et New-York.

Ces messieurs sont enchantés des paysages qu'ils ont traversés ; et ils emportent plusieurs vues prises avec un appareil photographique portatif. De Lévis à Rivière-du-Loup, ils ont l'intention de courir moins vite afin d'admirer d'avantage les campagnes qu'ils parcourront. Leur voyage durera six semaines et ils pensent parcourir 1,000 à 1,100 milles en bicyclette.

Bon voyage !

Triste accident

Un triste accident est arrivé vendredi, au village de La Présentation, St-Hyacinthe, qui jette dans le deuil une brave famille. Mme Isidore Hivon, née Hermine Chabot, âgée de 33 ans, a été trouvée noyée dans un puits.

Le mari est parti vers six heures pour aller traire ses vaches, laissant sa femme à la maison avec ses jeunes enfants. A son retour, ne la voyant pas, il s'est mis à sa recherche ; il alla chez ses voisins et finalement elle a été trouvée dans un puits qui se trouve sur la terre de M. L. Chabot, père de la défunte, à peu près à dix arpents de la maison.

M. J. P. Bazinet, député coroner, a tenu une enquête, hier ; le verdict des jurés a été : Trouvée noyée.

Elle laisse, outre son époux, cinq jeunes enfants.

Saisie de boissons et d'alambics

Les officiers de la douane ont beaucoup de besogne de ce temps-ci.

La semaine dernière, l'officier Rouleau, remarqua un grand nombre de caisses qu'on déposait dans une avenue de la rue St-Joseph, St-Roch.

Voulant éclaircir cette affaire, il se rendit en cet endroit et trouva 3 caisses qui semblaient contenir du Saratoga. Poussant ses perquisitions plus loin, M. Rouleau, ouvrant les caisses, aperçut deux caquets de gin de Kyper, entourés de paille.

Vendredi dernier, les officiers Sexton et Bouchette, visitèrent le comté de Lotbinière et saisirent trois alambics et d'autres appareils.

Les officiers disent que les contrebandiers leur donnent beaucoup de trouble. Ces derniers transportent leur boisson dans des chaudières à lait, des caisses, des valises, des poches à patates, etc.

Mariage fashionable à Montmagny

Ce matin, M. Cyrias Roy, avocat de Montmagny, a conduit à l'autel Mlle Marie-Alma Thérberge, fille de M. le Dr Thérberge, aussi de Montmagny.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Léon Rochette, vicaire de St Joseph de la Beauce et confrère de classe du marié.

Les heureux époux sont partis immédiatement pour le Saguenay.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

L'odyssée d'un chat

Une dame demeurant à St-Roch, voulant passer la belle saison à la campagne, partit pour Lyster, comté de Mégantic, emmenant avec elle son quadrupède bien-aimé. Tous deux arrivèrent sains et saufs au terme du voyage. Mais quel ne fut pas l'étonnement du mari resté en ville de trouver, samedi matin, le chat de sa femme.

L'animal était venu seul de Mégantic et était entré pendant la nuit par une fenêtre ouverte.

Exercices militaires

La compagnie d'artillerie de Garnison No 2 de Lévis, sous le commandement du Capt. J. O. Martineau et des lieutenants F. Roy et Laparre Marsan, commencera ses exercices annuels jeudi, au fort No 2.

Chambre de Commerce de Lévis

Il y a eu hier soir, une séance de la Chambre de Commerce de Lévis au sujet du bonus de \$12,000 à accorder à la société King, de Toronto, pour la réouverture de la manufacture de chaussures.

Après discussion sur les garanties que la corporation doit exiger en échange du bonus, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

Proposé par le Dr N. Lacerte, secondé par D. Lainé.

Que la Chambre de Commerce de Lévis, réunie en assemblée générale, adopte par la présente et confirme en tous points, les résolutions passées par le conseil de cette Chambre en date du 11 juillet courant par laquelle ce dernier exprime au conseil de ville l'opinion que l'octroi d'un bonus et une exemption de taxes en faveur de la maison J. D. King et Co, de Toronto, est une démarche très opportune dans les circonstances, et mérite sa considération sérieuse.

Réforme nécessaire

Pendant que l'on prépare les wagons dans la cour de la gare de l'Intercolonial de Lévis, samedi, peu s'en est fallu qu'un wagon Pullman dans lequel étaient plusieurs personnes, vint en collision avec une locomotive. S'il ne s'était trouvé quelqu'un là par hasard pour donner l'alarme, nous aurions certainement eu à noter quelque accident au matériel, si nom de personnes.

C'est ce qui arrivera certainement un jour où l'autre, si les autorités n'ajoutent un autre aiguilleur pour le service de la cour de la station.

Empoisonnement

Deux enfants, Frank et Annie Dillon, demeurant avec leur grand'mère, rue Champlain, s'emparèrent d'une bouteille de goudron, et avant qu'on s'en aperçut, prirent une dose du liquide. Les enfants commencèrent alors à souffrir horriblement. Les docteurs Parke et Blais furent appelés ; les deux enfants sont dans un état alarmant, le petit garçon surtout qui a pris une plus grande quantité de la drogue.

Fête de Ste-Anne à Varennes

Le 26 juillet, il y aura à Varennes, une grande solennité.

Depuis 1842, d'après un décret de S. S. Grégoire XVI, la fête de Ste-Anne est d'obligation dans cette paroisse. Mais, cette année, le 50e anniversaire du couronnement du tableau de Sainte Anne à Varennes, la fête prend un caractère de grandeur plus qu'ordinaire. Aussi, il se fait de grands préparatifs à cette occasion.

Mgr l'archevêque de Montréal se rendra à Varennes et officiera.

On transportera le tableau de la chapelle à l'église vers 9 heures.

A 10 heures, grand'messe.

A 6 1/2 heures p. m., vénération de la relique de Ste Anne.

A 7 heures, vêpres et procession aux flambeaux avec le tableau miraculeux, puis, illumination et feu d'artifice.

(Communiqué.)

Conférences ouvrières

Dimanche soir, a eu lieu à l'église St-Sauveur, l'inauguration de la série de conférences ouvrières que donnera le R. P. Gohiet, tous les dimanches, d'ici au 22 août.

Il y avait foule.

Mgr Marois, de l'archevêché, était présent au chœur, représentant Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Le Père Gohiet a traité de l'existence et des causes de la question ouvrière.

La conférence a été donnée sans forme dialoguée ; le révérend Père Boissonnault au chœur, donnait la riposte au conférencier. Inutile de dire que le sujet a été traité de main de maître.

Dimanche prochain, à 3 heures précises, deuxième conférence : fausse solution de socialisme. Cette conférence sera aussi donnée sous forme dialoguée ; le R. P. Boissonnault interrompra le conférencier.

Le tout Québec est invité à assister aux conférences. Des sièges seront mis à la disposition des étrangers dans la nef, et il y aura des fauteuils pour les patrons dans le bas-chœur.

Accident à bord

Un matelot de la barque Pellicona, à l'ancre dans le port, a reçu une blessure grave à la main qu'il s'est fait prendre entre une pompe et un morceau de fer. Il a été envoyé à l'Hôpital.

LE CENTENAIRE

DE LA NAISSANCE DE PIE IX

Nous avons eu la joie de prendre part hier dimanche à cette cérémonie, dont l'intimité ne diminue pas l'importance. Pie IX à juste titre est regardé dans notre cercle Montparnasse comme un insigne bienfaiteur. C'est pour lui payer un tribut de reconnaissance que nous avions déployé nos bannières et invité à prier avec nous les survivants du régime pontifical.

A la messe célébrée par M. l'abbé Leclerc, supérieur général des frères de Saint-Vincent de Paul, le R. P. de Poscal a prononcé dans des termes admirables l'oraison funèbre de ce grand Pape, lui appliquant cette parole de la bénédiction de Jacob : Inde pastor egresus est lapis Israel ; racontant sa vie, ses vertus héroïques et rappelant ensuite sa sollicitude pour notre œuvre et son amitié pour le saint fondateur de ce cercle.

Au banquet nous avons compté plus de cinquante zouaves pontificaux, parmi lesquels nous citerons le comte Le Gonidec de Tresan député de l'Ille-et-Vilaine ; le vicomte du Pugez, le marquis de Barruel, le baron de Souey, MM. Delanoue, de Barrême, de la Brière, le comte Roger de la Vaulx, le comte de Bourbon-Busset, le baron de Claye, le vicomte de Champeaux Verneuil, M. Rauline, architecte du Sacré-Cœur ; M. d'Hannoncelles, etc., etc.

Un toast plein d'à-propos a été porté au général de Charette par M. de Marolles, tenant la place de M. de Givry, comme président du conseil de quartier.

Il a rappelé que déjà le général était venu présider une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, personne n'était plus indiqué que lui... et à qui demander, si non au général de Charette, de présider aussi une fête en l'honneur de Pie IX ? Il a insisté sur le dévouement des ouvriers, toujours prêts à s'enrôler pour la grande cause de la Papauté. Sa parole spirituelle et ses convictions profondes n'ont pas manqué de soulever un enthousiasme difficile à décrire. On a senti que les soldats de Pie IX étaient les soldats de Léon XIII et de saint Pierre et qu'un écho fidèle répondrait le cas échéant au premier signal donné.

Le général, qui présidait la fête, a pris la parole ensuite avec l'accent si aimable qui le distingue. Il a rappelé surtout des souvenirs personnels, montrant combien il était juste de comparer Pie IX au pasteur et à la pierre angulaire. Il a dépeint sa grâce, sa bonté paternelle, son esprit plein de malice envers et contre tous, et sa fermeté inébranlable qui tenait l'Eglise entière dans l'espérance contre toute espérance. Il a raconté ses tendresses particulières pour ses enfants soldats et terminé en rappelant la fameuse prière de Pie IX, sur les degrés de la Scala Santa, le jour de l'investissement de Rome, et se déclarant tous prêt à combattre et à mourir pour le Pape-Roi.

En parlant de l'éloquence de Pie IX, M. de Charette a dit qu'il était un charmeur. Nous pensions malgré nous à donner cette épithète à tous les orateurs qui venaient de nous faire tant de plaisir, et nous allions dire les grâces quand un autre charmeur a pris la parole pour dire le mot de la fin.

Personne ne sait mieux que notre aumônier mettre le droit sur ces heureux rapprochements qui produisent les accords parfaits.

Charette avait dit : " Nous sommes tous des ouvriers ". Les ouvriers avaient répondu : " Nous sommes tous des zouaves ". C'était un double lien qui venait de s'établir. De plus, il n'y avait deux chapelles où se nourrirent les mêmes espérances : celle de la Basse-Motte, ou l'étendard du Sacré-Cœur attend l'heure des grandes guerres, et notre chapelle du Cercle Montparnasse, où l'image de Pie IX attend, comme dans une catacombe, le jour des grands triomphes... C'est bien ici, et c'est bien avec vous, messieurs, qu'il fallait célébrer ce centenaire du Pape de l'Immaculée-Conception, de l'Infaillibilité et du Syllabus.

" A la veille des sanglants anniversaires la Révolution triomphante, la douce et majestueuse figure de Pie IX, qui a prononcé sa déchéance et flétri sans appel ses erreurs et ses crimes..."

Après avoir développé cette pensée avec une énergie digne de son saint oncle, l'abbé Albert Maignan a salué le jour " où les évêques du monde catholique, réunis autour du Vicaire de

Jésus-Christ, pour rouvrir les sessions du concile du Vatican, feront monter jusqu'au Ciel cette prière :

" Saint Pie IX le Grand, priez pour nous !

" Ce sera l'heure de la proclamation des droits de Dieu, et alors la Révolution sera finie ! "

GEORGES CLAUDIUS LAVERGNE.

En aucun temps

L'homme est exempt des attaques de désordres dangereux et douloureux de l'estomac, comme le choléra, choléra morbus, grippe, diarrhée et dysenterie ; mais ces maladies sont surtout communes durant le temps des chaleurs alors qu'il est deux fois dangereux d'en négliger le traitement. Le Pain Killer Perry Davis est un remède qui n'a jamais failli lorsqu'on l'a essayé et les plus grosses attaques ont été guéries par son usage. Il ne laisse aucun mauvais effet, et invariablement soulage le patient. Tout pharmacien de valeur dans le pays vend le Pain Killer Perry Davis. Nouvelle grande bouteille, 25 cts.

Onguent et pilules Holloway

Rhumatisme, Névralgie.—Il est quelquefois difficile de déterminer laquelle de ces maladies afflige un patient, mais cette ignorance ne fera rien si les remèdes Holloway sont employés. Ils soulagent et guérissent toutes douleurs nerveuses et musculaires. Dans les cas de rhumatisme héréditaire, après avoir baigné les parties affectées dans l'eau salée chaude, on devrait frotter avec l'onguent Holloway, de manière à ce que ses effets atteignent les nerfs excités, ce qui cause la douleur et l'enflure. L'Onguent Holloway a le mérite de soulager la maladie sans affecter la constitution, ce qui était le résultat inévitable de ces moyens employés autrefois pour la guérison de ces douleurs ; la saignée, le mercure, colchicum, etc.

NAISSANCE

A St-Sauveur, le 15 du courant, Madame Thomas Lefebvre, une fille.

Le 17 courant, Madame J. Frémont, une fille.

DÉCÈS

VERRET.—Le 16 du courant Dame Marie-Zoé, Virginie Verret, épouse de l'Honorable Joseph Shelyn, membre du Parlement Provincial. Elle sera inhumée, mardi prochain, le 19 du courant, au cimetière Belmar, après un service qui aura lieu à la Basilique.

BUREAU.—Mad. Alfred Bureau décédée chez son beau-frère Ls. Gosselin, ce matin à 5 hrs.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Farine (Sup. extra, baril, 190 \$4 35 à 4 75), Patates par minot, Oignons par baril, etc.

PROVISIONS, ETC., ETC

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Beurre frais par livre, Pain blanc, Pomme par baril, etc.

POISSONS

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Morue verte le baril, Saumon, Hareng du Labrador, etc.

BOEUF, MOUTONS, ETC.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Bœuf 1ère qualité par 100 lb., Mouton par livre, etc.

LARDS, JAMBONS, ETC

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Porc frais, par 100 livres, Lard, Jambons, etc.

VOILAILLES

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Volailles, par couple, Poulets, Oies, Canards, etc.

## Nouvelles locales

## Une armée de rats

Samedi, les employés de M. Laroche, marchand de grains, rue Saint-Paul, en sortant quelques centaines de sacs de farine de l'entrepôt, se sont aperçus qu'une grande quantité de rats y avaient élu domicile.

Pour les détruire, on eut recours à un procédé très simple et des plus ingénieux. Après avoir bouché toutes les sorties des rats, on pratiqua un trou dans le plancher, on y attacha une poche et on se mit à pourchasser les rats sans merci. Affolés, fous de terreur, les pauvres rats, ne trouvant pas d'issue, se jetèrent tête première dans la poche où on les assomma à loisir. On en a tué 67 de cette manière dans l'espace de trois heures.

## L'enquête sur le chemin de fer Montréal et Sorel

MM. Damase Parizeau, M. P. P., G. W. Stephens, M. P. P., et P. B. Casgrain, nommés commissaires pour tenir une enquête sur le paiement du subside de \$112,500 voté du chemin de fer Montréal et Sorel pensent se réunir la semaine prochaine. On se plaint que l'état fourni n'entre pas assez dans les détails. De larges sommes paraissent avoir été payées à différentes parties et la commission veut savoir pourquoi.

Les registraires des différents comités que traverse la voie ainsi que les ouvriers ont été avertis d'avoir à fournir tous les renseignements.

## La tempête de samedi dernier

La dernière tempête s'est fait sentir avec une grande violence à Charlesbourg. Quelques coups de foudre ont éclaté avec une telle violence que des carreaux de fenêtres ont été brisés. La pluie tombait à torrents. Trois vaches appartenant à M. Pierre Villeneuve, cultivateur, secrétaire de la municipalité, qui s'étaient réfugiées sous un arbre ont été tuées simultanément d'un coup de foudre. La foudre a aussi tombé à un autre endroit de la paroisse, dans un champ, mais causer de dommages.

## Deux femmes tuées par la foudre

Samedi après-midi à deux heures, une personne étant entrée dans une maison occupée par deux sœurs, Marguerite et Marie-Louise Woodside, à Craig's Road, St-Sylvestre, comté de Lotbinière, fut fort surpris de constater que la maison semblait abandonnée.

Après quelques recherches, on découvrit le cadavre des deux sœurs dans une chambre. Le député-coroner, Dr Paquin, fut prévenu et tint une enquête ROSÉ MORTEM. Le verdict a été : Tués par la foudre.

## Chapitre d'accidents

Vers huit heures, mercredi soir, la fille de M. J. B. Bouville, demeurant sur la rue de Camplain, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites funestes. Elle revenait de l'épicerie avec deux bouteilles de cidres dans ses bras, lorsque tout à coup elle fit une chute et tomba sur ses bouteilles qui se brisèrent en miettes. Elle en fut quitte pour quelques coupures aux mains.

Un grand nombre d'accident ont eu lieu pendant le chargement de la barque norvégienne Adorna.

Patrick Ward et Geo. Leclerc furent jetés violemment sur le pont sur un plançon qui glissa des cordages qui le retenait. Leclerc fut jeté sans connaissance et Ward en fut quitte pour un chapeau qui fut mis en lambeaux.

Un levier tournant en fer brisa le bras de Fred Hanse.

John Dinan se contenta de laisser la peau de ses deux jambes, vu la chaleur sans doute.

Frank Howe se trouvant trop sanguin se fit faire une saignée au front par une blessure d'à peu près trois pouces de long tandis que Brown se faisait arrêter la taille entre deux pièces de bois.

Aux derniers rapports Brown gardait le lit et un jeune garçon du nom de Charlie Burke ayant voulu s'approcher d'une winch reçut une légère accolade qui l'envoya s'étendre sur le pont, se promettant de n'y plus revenir.

Hier après-midi, vers cinq heures, un ouvrier était occupé à peindre une maison sur la rue Scott, lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé. Dans sa chute il se fractura la jambe.

L'ambulance a été appelée et le blessé a été envoyé à l'hôpital.

## L'industrie laitière

C'est avec plaisir que nous enregistrons que l'industrie laitière marche avec progrès dans la Beauce. Une fromagerie est en opération depuis une quinzaine de jours à la paroisse des Sts-Anges, et une autre à St-Elzéar. Succès aux propriétaires.

## Conférence sur la question ouvrière

Les révérends Pères Oblats de Saint-Sauveur, dont le zèle apostolique est connu de tous et qui ne reculent devant aucun travail, quelque laborieux soit-il, pour instruire leurs ouailles, ont décidé de donner, en l'église de St-Sauveur, à partir de dimanche prochain, des conférences sur la question ouvrière selon les enseignements de l'encyclique de Sa Sainteté Léon XIII.

Il y aura six conférences, du dimanche, 17 juillet, au dimanche 21 août.

I. Question ouvrière, existence et causes.

II. Fausse solution du socialisme.

III. Vraie solution. Rôle de l'Eglise.

IV. Rôle de l'Etat. Principes généraux.

V. Rôle de l'Etat. Applications.

VI. Rôle des intéressés. Associations de travail.

Le R. P. Gohiet, professeur de théologie, au collège d'Ottawa, renommé pour sa science et son éloquence, sera le conférencier.

Les conférences commenceront à 7 heures précises.

Ouvriers et patrons de la ville de Québec s'intéresseront assurément à l'examen de cette question capitale pour la société tout entière, et spécialement pour le monde industriel.

## Triste noyade dans la rivière Saint-Charles

Un garçon de 13 ans trouve la mort en se baignant

Un triste accident qui a plongé dans le deuil une famille de St-Roch est arrivé vers 7.30 heures hier soir.

Vers 6.30 heures partait de la demeure de son père le jeune Ern. Juneau, peintre décorateur à la maison Gauthier & Frères demeurant rue Ryland, pour aller se baigner dans la rivière St-Charles. Tout alla bien pendant quelques temps, on barbotait dans l'eau à qui mieux mieux. Mais à un moment donné le jeune Juneau disparut pour revenir à la surface une fois et crier au secours.

Malgré tous les efforts que firent ses compagnons on ne put lui porter secours, et quand l'alarme fut donnée il était trop tard.

M. Juneau a été très affecté en apprenant cette triste nouvelle, au point qu'on a été obligé d'avoir recours aux soins du médecin.

Le jeune Juneau était employé à la manufacture de chaussure de M. St-Pierre.

## Transférés à l'asile de Beauport

Hier la police provinciale a transféré 9 patients de l'Hôpital du Dr MacKay à l'asile de Beauport.

## Accident

Un terrible accident vient d'arriver à St-Jean-Baptiste de Rouville.

Le jeune enfant de M. Alphonse Poirier, commerçant de foin de cette paroisse, s'est fait couper une jambe par une faucheuse. Un médecin fut appelé en toute hâte pour faire l'amputation. Ce pauvre enfant n'était âgé que de neuf ans. Sa famille est terriblement affectée.

## Fraise monstre

M. W. W. Seton, marchand de la Côte du Passage, Lévis, nous a fait voir ce matin une fraise gigantesque cueillie dans son jardin.

Cette reine des fraises mesure 8 1/2 pouces de circonférence et pèse trois onces.

## Retard des trains causé par une collision

Hier, le train du G. T. R. attendu à 8 hrs. a. m., n'est arrivé qu'à 3 hrs 30 de l'après-midi. L'autre train était aussi en retard de 1 hr. On rapporte que ces retards ont été causés par une collision arrivée à Durham, petite paroisse à quelques milles de Montréal.

Il paraît que l'opérateur chargé aussi du soin de l'aiguille (switch) n'aurait pas renfermé l'aiguille comme il aurait dû le faire. Deux trains qui arrivaient en ce moment se trouvèrent donc sur les mêmes rails et une forte collision eût lieu. Les deux trains auraient été mis en pièces. Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie.

## Accident

Un ouvrier de navire de Lévis s'est fait grièvement blesser à un pied hier en travaillant au chargement du navire "Biskop Blim" à Silery.

## Le Pape et la découverte de l'Amérique

Un consistoire vient d'être tenu au Vatican. Plusieurs prélats, y compris l'archevêque Vaughan, de Westminster, successeur du cardinal Manning, ont reçu l'investiture. Le pape a prononcé une allocution. Il paraissait en bonne santé, mais il a donné quelques signes de fatigue à la fin de son discours dans lequel il s'est particulièrement occupé de l'histoire de Christophe Colomb et des résultats de sa découverte dont la date commémorative est célébrée à la fois en Italie et en Amérique.

## La faillite Langlais

Dans l'affaire Langlais, failli, M. D. Arcand a été nommé gardien provisoire et l'assemblée des créanciers a été fixée au 1er août prochain.

## Enquêtes

Le cadavre du jeune Juneau qui s'est noyé mercredi, dans la rivière Saint-Charles, a été retrouvé.

Le député-coroner Garneau a tenu hier matin, une enquête sur le corps du jeune enfant de M. Francis Baribeau, du village Stadacona, trouvé mort dans son berceau hier. Le verdict a été : "Mort de congestion des poumons." L'enfant était âgé de 4 mois.

## Delirium tremens

Un commis de cette ville, demeurant rue du Palais, a été pris hier matin d'un accès de *delirium tremens* et s'est fait quelques entailles à la figure. Les blessures ne sont pas graves. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu et il est reparti à peu près retabli.

## In memoriam

Nous apprenons avec beaucoup de regret la mort de la Révérende Mère Ste. Mechilde, née Marie Hélène Belzil, supérieure des Sœurs de la Charité à Rimouski, à l'âge de 35 ans, après 18 ans de vie religieuse. Elle était la sœur de M. L. G. Belzil & Co., propriétaire du magasin au "Quatre Saisons" à St-Roch.

Son service et sa sépulture aura lieu à Rimouski, lundi le 18 courant.

## R. I. P.

## Accident

Un enfant âgé de 4 ans de M. Jos. Lambert, de Lévis, conducteur du G. T. R. est tombé hier vers 6 heures p. m. d'une hauteur d'une dizaine de pieds. Il a des blessures internes et surtout à la tête qui mettent sa vie en danger. Le docteur C. O. Collet a donné ses soins au jeune enfant.

## En voyage

M. le chanoine O'Donnell, curé de St-Denis, est parti le 12, pour un voyage au Cap-Breton.

## Mort de la diphtérie

M. Jules Baillargeon a eu la douleur de perdre l'un de ses enfants qui était atteint depuis quelques jours de la diphtérie.

## A l'épouvante

M. Jos. Dubé, qui demeure sur la rue de la Fabrique, a fait l'acquisition d'un magnifique cheval.

Il était à essayer son cheval lorsque tout à coup celui-ci prit peur et s'élança sur la rue St-Jean, mettant la voiture en pièces. Après avoir descendu la Côte du Palais à une allure vertigineuse on parvint à l'arrêter à St-Roch.

Heureusement, M. Dubé en a été quitte pour la peur.

## Un bon nageur

Un matelot norvégien a traversé le fleuve vis-à-vis New-Liverpool, à la nage mercredi soir et est retourné, sans se reposer, par le même chemin. Le courant était très fort au moment de cet exploit et nous croyons que ce tour de force n'a jamais été égalé à Québec.

Un grand nombre de personnes furent témoins de ce fait et félicitèrent cet émule du Capt. Boynton.

## Vol

Un homme nommé Vermette, accusé de vol de morceaux de harnais trouvés en sa possession, a été arrêté et logé à la station de police No. 1.

## Prise de la Bastille

Hier, 14 juillet, était l'anniversaire de la prise de la Bastille et les français résidant au pays ont célébré ce jour comme fête nationale.

## Un contrat

On dit que M. S. Peters a été chargé de fournir le bois pour le nouvel hôtel du Pacifique sur la terrasse.

Ce contrat donné à M. Peters est, croyons-nous, de \$14,000.

## Le fameux capitaine Bouchard à Québec

On disait sur la rue hier que le Capt. Bouchard qu'on disait être en charges de la goélette de contrebande était à Québec.

Des personnes qui le connaissent affirment l'avoir rencontré. Ses amis disent ouvertement qu'il a débarqué sa cargaison après avoir échappé au *Constance*.

On dit que la goélette qu'il monte est l'une des fières marcheuses ici et qu'il luttera avec les croiseurs du gouvernement. C'est un homme non-seulement brave mais d'une hardiesse effrayante.

## La moyenne des mois, en été

La plus grande preuve du danger du choléra Morbus, Diarrhée, et de la dysenterie, est l'augmentation dans la moyenne de la mortalité dans les grandes cités durant les mois d'été. Hommes et femmes ne peuvent être trop soigneux, quant à leurs habitudes de vivre en ces temps de grandes chaleurs et une attention particulière devrait être apportée à la diète des enfants. Une provision de Pain Killer Perry Davis devrait toujours être à la main, car c'est la seule médecine sur laquelle on peut se fier en tous temps comme cure rapide et certaine. Une cuillère à thé, guérira tout cas ordinaire ; mais dans les attaques graves, il est assez souvent nécessaire de frotter l'estomac avec du patient avec le *Pain Killer*. Tous les bons droguistes en ont à vendre. 25c pour les grandes bouteilles.

## Changements ecclésiastiques

Le Rév. P. Chaput, curé de St-Lazare, a été nommé curé de Chateauguay en remplacement du Rév. J. Vinet, décédé, et le Rév. A. M. Desautels desservant de Chateauguay est nommé à la cure de St-Lazare.

Cette nomination est le premier changement de personnel fait dans son diocèse par Mgr Emond.

## Accident sur les chars

Hier, à 1 heure du matin, un jeune homme du nom de Adéard Fréchette, serrefrein sur le C. P. R. et résidant au Palais, voulant accoupler un char, trébucha sur un obstacle et tomba sur les rails. Avant qu'il eût pu faire aucun mouvement pour se retirer de sa dangereuse position, l'une des roues d'un char lui passa sur les deux jambes. Cependant, comme par miracle, les os des jambes ne sont pas atteints.

Le blessé est le fils de M. Fréchette, cordonnier, ci-devant de Saint-David de Lauberivière.

## Sérieux accident à Sherbrooke

Un nommé Georges Squire, maçon de Sherbrooke, a failli se faire tuer hier après-midi à l'ancienne usine où l'on fabriquait les machines électriques.

Squires était monté sur un échafaud travaillant de la maçonnerie, lorsque le câble qui suspendait cet échafaud à 40 pieds du sol s'éroula sur un arbre de couche servant à mouvoir certaines machineries. En un instant l'échafaud était renversé et Squires tombait sur le sol avec un de ses compagnons qui travaillait avec lui.

Squires dans sa chute s'est cassé une jambe et s'est causé de graves blessures à la tête.

Jusqu'à 9 heures hier soir on craignait pour ses jours, mais maintenant on espère qu'il vivra.

Quant à l'autre il n'a reçu aucune blessure notable.

Squires est marié et est âgé d'environ 33 ans.

## "A la Claire Fontaine!"

Nous lisons dans le journal *La Liberté*, à la date du 26 juin :

"Hier, les Canadiens-français présents à Paris, ont célébré leur fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. La messe a été dite à la chapelle Notre-Dame, dite des étudiants à St-Sulpice. Ensuite, à l'hôtel St-Pétersbourg, un banquet a été offert à ses compatriotes par le commissaire-général du Canada, M. Fabre.

Une cinquantaine d'étudiants et d'artistes canadiens y ont pris part. On a porté de nombreux toasts. O s'est séparé en chantant le vieil air national : *A la Claire Fontaine!*

## Nouvelles religieuses

Des religieuses françaises, ayant plusieurs établissements aux Indes et dans la Chine, sont entrées en pourparlers avec la compagnie du Pacifique Canadien, pour le transport de leurs missionnaires par la voie du Canada. Elles considèrent cette route comme la route la plus avantageuse. Celui qui, il y a deux siècles, rêvait un passage vers la Chine par le Canada, avait donc raison. Son rêve est aujourd'hui réalisé. M. Leclerc, curé de St-Joseph, qui a fait les démarches auprès des directeurs du *Pacifique*, a tout lieu de croire que les conditions faites par la compagnie seront acceptées.

—La retraite ecclésiastique de l'archidiocèse de Toronto doit s'ouvrir le 28 août prochain au collège Saint-Michel.

—Mgr Walsh, archevêque de Toronto, s'est embarqué le 2 courant, à New-York, pour un voyage de quelques semaines en Irlande. Sa Grandeur sera de retour vers la fin du mois d'août.

Nous regrettons d'apprendre que la santé de Mgr O'Mahony, évêque auxiliaire de Toronto, laisse beaucoup à désirer. Sa Grandeur a dû se condamner à un repos complet, depuis déjà assez longtemps. Espérons que la santé du vénérable prélat se rétablira bientôt, et qu'il pourra continuer pendant de longues années à travailler encore au salut de ses chères ouailles.

—Samedi prochain, Mgr Emond se rendra en pèlerinage à St-Anne de Beauport avec l'union St-Joseph de Montréal, et sera de retour lundi matin.

—Le R. P. Gaffre, célèbre prédicateur Dominicain, était de passage à Valleyfield, la semaine dernière. Parmi les autres visiteurs, nous devons mentionner le supérieur de St-Sulpice de Montréal, M. l'abbé Stiekling, professeur au collège de Montréal, et M. Syriès, professeur au grand séminaire de Montréal.

—M. l'abbé Cochard, qui exerçait le ministère à Côteau-du-Lac, a laissé le diocèse pour aller résider aux États-Unis.

—Sur la demande de Mgr Emond, la Révérende Mère Supérieure générale d'Hochelaga a décidé de compléter le cours d'étude du couvent de Valleyfield, de manière de permettre aux élèves d'être graduées comme à la Maison-Mère. Dès cette année, le personnel du couvent sera organisé à cette fin. Les élèves n'auront donc pas à se rendre ailleurs pour terminer leurs cours. Les familles de Valleyfield sauront apprécier cet avantage qui leur est accordé.

—Il est rumeur que Mgr Emond doit, au mois de septembre prochain, avec le concours des Sœurs de la Providence, établir dans cette ville une salle d'asile pour les petits enfants au-dessous de sept ans. Une pareille institution rendra certainement de très grands services aux familles de Valleyfield.

## Échappé bel

Tard, vendredi après-midi, encore un jeune garçon, William Boudreau, domicilié rue Ramsay, est tombé à l'eau dans le bassin en voulant sauter d'un madrier sur un autre et y serait infailliblement resté sans le secours de deux de ses petits camarades, Louis Savard et Louis Moisan qui, insoucieux du danger se jetèrent à l'eau tout habillés, et réussirent après bien des efforts à ramener le jeune imprudent à la surface. Il était temps, le jeune enfant était à demi asphyxié, et ce n'est qu'après les soins requis en pareils cas qu'il recouvra l'usage de ses sens.

## Accident

Le Dr. Lord, du *Quotidien*, a failli perdre la vue, samedi après-midi, dans les circonstances suivantes :

Il était à préparer une composition chimique, destinée à une opération dentaire lorsque tout à coup une explosion se produisit dans le liquide qui contenait de l'acide nitrique.

Le caustique réjaillit avec force dans la figure et dans les yeux du docteur.

Heureusement, que l'acide se trouvait un peu dilué par d'autres matières liquides qui entraient dans la composition ; car l'accident aurait été bien plus grave.

Le docteur en a été quitte pour une brûlure superficielle de la peau et une ophthalmie de moyenne intensité.

Feuilleton du Journal des Campagnes  
 Québec, 21 Juillet 1892—No 7

# Les épreuves d'Ethel

(Suite)

Mme de Soubeynes fronça le sourcil  
 —Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle avec hauteur.  
 —Qu'il y aurait un moyen de ne pas souffrir outre mesure des réformes dont vous parlez. Vous songez évidemment à marier votre fils, et en ce cas, il vous faudra la doter... Vous pourriez échapper à cette nécessité en adoptant certaine combinaison de famille... Voyez cette jeune fille, étudiez-la ; ou je me trompe fort, ou elle sera souple et docile entre les mains d'une femme telle que vous. Songez qu'elle n'a point de parents, pas d'influence contrebalançant la vôtre, pas même un tuteur qui prenne ses intérêts à cœur pour se montrer exigeant au sujet de la fortune de son mari...  
 Les yeux de Mme de Soubeynes étincelèrent.  
 —Assez, dit-elle sèchement, assez cette plaisanterie. Ni sa famille ni ce que je crois deviner de son caractère ne me conviennent pour Yvan. Cette jeune fille souple et naïve a su conquérir une part de ma fortune, et je ne doute pas que ses visées n'aillent plus loin : elle compte, j'en suis bien sûre, épouser mon fils. Mais je m'y opposerai, et je ne la verrai même pas, vous pouvez à l'occasion, le dire, soit à elle, soit à Yvan... Auriez-vous l'obligeance de tirer ce cordon de sonnette, cher monsieur ? Je me sens fatiguée et ai besoin d'un calmant...  
 Le notaire se hâta de prendre congé. Lorsque, quelques instants après, Yvan frappa à la porte de sa mère, Juliette l'avertit que celle-ci, en proie à une crise extrêmement douloureuse, attendait le docteur.  
 Il entra précipitamment, et trouva Mme de Soubeynes péniblement oppressée, les traits décomposés, et secoué par des tressaillements cruels. Il oublia tout pour la plaindre et essayer de la soulager. Ce ne fut qu'au bout de quelques heures qu'elle put s'étendre et dormir un peu. Quand elle ouvrit les yeux, brisée, mais calme, elle vit son fils à son chevet et lui sourit.  
 —Que tu es bon ! Comment ferais-je, comment vivrais-je sans-toi ? dit-elle faiblement.  
 —Je n'ai nul désir de vous quitter, chère mère... Vous souffrez moins ?  
 —Oui, je me sens beaucoup mieux, et je crois que je dormirai encore...  
 Elle ferma un instant les yeux, puis, les rouvrant tout à coup :  
 —Yvan, dit-elle, j'ai vu Me Duponchets...  
 Yvan tressaillit.  
 —Il n'y a pas moyen d'éviter une restitution, mon pauvre cher... Tu es appauvri de sept cent mille francs...  
 Il se pencha vivement et l'embrassa.  
 —Mais enrichi d'une œuvre de justice, mère chérie... Vous verrez comment cette fortune tombe bien, et quelle charmante créature vous aurez de plus à aimer !  
 Mme de Soubeynes attendait sans doute ces paroles, car elle ne tressaillit pas, et sa physionomie ne refléta qu'une expression froidement déterminée.  
 —Non, Yvan, je ne compte pas la voir.  
 Il crut d'abord avoir mal entendu, et resta muet de surprise.  
 —Vous ne comptez pas la voir ! dit-il enfin. Mais elle ne vous a pas offensée ! Ce n'est pas même elle, ce sont ses

amis, c'est son curateur qui agissent dans le sens de ses droits !  
 —Il te plaît de le croire ; peu m'importe.  
 —Mais vous amoindrissez votre rôle en lui tenant rigueur des droits que vous-même avez reconnus ! Ma mère, vous paraîtrez n'avoir agi que sous la pression de la loi, vous aurez l'air de regretter cet argent !  
 —Je le regrette, en effet, et je n'agis que contrainte et forcée... Cette jeune fille avait pour mère une petite institutrice, elle n'a pas été élevée dans notre monde ; de plus, quoi que tu en dises, je crois avoir lieu de la juger défavorablement. Je ne veux pas la recevoir, te dis-je ! et si les principes religieux que tu fais sonner si haut t'inspirent quelque respect filial, je te défends de la revoir... Ne discutons donc pas plus longtemps sur ce sujet, et maintenant laisse-moi reposer.  
 —Ma mère, s'écria-t-il, le visage défait, je comprends ce que vous ressentez en ce moment ! Mais une telle décision n'est pas digne de vous ! Laissez-moi espérer que dans quelques jours, dans quelques semaines...  
 —Jamais ! Je suis brisée, Yvan, laisse-moi...  
 Et il sortit de la Chambre, bouleversé, navré, à demi fou.  
 L'atmosphère est orageuse chez Mme Duverrier. Elle lit et relit avec une expression d'humeur de plus en plus marquée le billet suivant, qu'elle vient de recevoir :  
 "Madame,  
 "Ma mère est en ce moment fort souffrante ; sa santé, depuis longtemps mauvaise, a été encore plus ébranlée par les événements de ces jours derniers. Comme je pense que la ligne droite est toujours la meilleure, je vous dirai franchement qu'en ce moment elle ne désire pas voir Mademoiselle de Soubeynes, bien qu'elle reconnaisse ses droits et qu'elle soit disposée à lui restituer ce qui lui appartient. Ses hommes d'affaires s'entendent à ce sujet avec les vôtres de manière que tout soit arrangé à l'amiable et sans bruit.  
 "Veuillez ne rien voir d'offensant pour votre jeune amie dans une façon d'agir qui peut très justement être considérée comme un effet de la maladie nerveuse dont souffre ma mère. J'espère de tout mon cœur que le temps fera son œuvre, et qu'elle ne se privera pas à tout jamais de la très vive satisfaction de connaître et d'apprécier une aimable parente.  
 "Veuillez agréer, Madame, en attendant que l'état de ma mère me permette d'avoir l'honneur de vous voir, l'expression de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.  
 "YVAN DAUMIER."  
 —Les nerfs !... Ah ! C'est bientôt dit et l'on croit y trouver une excuse pour toutes les bizarreries, toutes impertinences et même tous les vilains sentiments qu'on rougirait d'appeler par leur nom... Cette dame est tout bonnement furieuse de vous rendre votre argent, conclut Mme Duverrier, s'adressant à Ethel qui, pâle et changée, s'esuie les yeux à maintes reprises.  
 —Je comprends qu'elle ne veuille pas me voir... Elle me croit ingrate, répliqua la jeune fille d'une voix altérée.  
 Cette fois, Mme Duverrier se fâcha.  
 —Petite sottise ! Vous lui devez vraiment une grande reconnaissance, après l'accueil qu'elle avait fait à votre mère ! Allez, vous ne connaissez pas le monde ! Les gens riches sont ceux qui tiennent le plus à l'argent. Voilà une femme qui, d'après ce que j'ai su, était pauvre quand elle s'est remariée ; votre oncle lui laisse toute sa fortune, et mainte-

nant elle se trouve lésée parce qu'il existe encore une Soubeynes pour revendiquer une part de cette fortune ! Et notez qu'elle est favorisée encore, car votre grand-père avait avantagé son mari, et vous n'héritez pas, loin de là, de la moitié de ses biens !  
 Cette conversation se reproduit périodiquement, avec des variantes. Mme Duverrier accuse par moments Yvan de penser comme sa mère. Ethel le défend avec chaleur : peut-il quitter Mme de Soubeynes alors qu'elle est malade ? Et si, après tout, elle ne veut pas nouer de relations avec une nièce inconnue, son fils peut-il lui désobéir ? La vieille dame fait alors retomber son irritation sur cette mère tyrannique et sur les névroses complaisantes de notre époque. Ethel pleure de nouveau, proteste contre ce qui se fait pour elle et malgré elle, et déclare qu'elle était mille fois plus heureuse avant cette perspective de fortune.  
 Les affaires, cependant, marchaient avec rapidité. Mme Duverrier, se trouvant dans son élément, discutait les intérêts d'Ethel avec une compétence rare chez une femme. Comme, d'accord avec les conseillers de Mme de Soubeynes, elle préférait pour sa jeune amie des valeurs numéraires, il suffit de peu de semaines pour terminer une affaire que, des deux côtés, on désirait autant hâter que tenir secrète.  
 —Vous voilà riche, Ethel, dit Mme Duverrier à la jeune fille, après lui avoir énuméré les titres dont elle avait relevé les différents numéros. Il s'agit maintenant de savoir ce que vous prétendez faire de votre liberté reconquise.  
 Les yeux d'Ethel se remplirent de larmes.  
 —Quand j'ai quitté le couvent, dit-elle, je rêvais un chez moi, si humble qu'il fût... Maintenant, j'ai peur de la solitude.  
 Et elle fondit en larmes.  
 Mme Duverrier haussa les épaules.  
 —Que vous êtes bien de votre temps Voilà que, vous aussi, vous devenez nerveuse... Comme on pleure facilement à votre âge ! Heureusement que ces larmes-là sont comme une rosée d'avril, qui ne laisse pas de traces dévastatrices. Eh ! bien, ma chère, il me semble que vos désirs et vos craintes ne sont pas inconciliables. Vous êtes trop jeune pour vivre seule ; d'ailleurs la solitude vous effraye, dites-vous. Mais vous pouvez avoir une maison, avec un cha-péron respectable.  
 Ethel se rapprocha vivement et lui prit les mains.  
 —Est-ce que vous ne voudriez pas me garder ? demanda-t-elle timidement.  
 —Je le voudrais de tout mon cœur, ma chère, car tous ces temps-ci je suis singulièrement agitée à la pensée de me séparer de vous. Mais j'ai vraiment besoin qu'on rende des services, et vous ne pouvez plus maintenant être demoiselle de compagnie.  
 —Pourquoi pas ? Vous dit souvent que je vous servais comme l'aurais fait une fille... Chère madame, gardez-moi !  
 Les yeux de Mme Duverrier étaient singulièrement brillants, si brillants, qu'on eût cru y voir une larme.  
 —Mais, Ethel, je ne me dissimule pas que je suis autoritaire ; ne vous offenserai-je pas maintenant du ton un peu brusque dont, à mon âge, on ne se défait point ?  
 Ethel appuya sa joue délicate contre les mains de la vieille dame.  
 —Gardez-moi ! répéta-t-elle d'un ton plein d'instance.  
 Mme Duverrier se pencha et l'embrassa.  
 —Soit, restons ensemble, et si je suis grognon, dites-vous que je n'aurais pas été autrement avec ma fille, si j'en avais eu une... Mais savez-vous, ma chère, que je suis une preuve sottise de

me réjouir ? Vous ne resterez pas ici longtemps... Il faudra bien que je vous cède à un mari.  
 —Jamais ! répliqua impétueusement Ethel. Je ne me marierai pas !  
 Mme Duverrier se mit à rire.  
 —Et pourquoi cela, Ethel ?  
 La jeune fille sembla embarrassée.  
 —Yvan imaginez-vous qu'on vous épouserait seulement pour cette fortune qui vient de vous tomber du ciel ? Rassurez-vous, vous avez assez de qualités pour décider le choix d'un honnête homme, en dehors même de la question d'argent.  
 —Cependant, sans cet argent je ne me serais pas mariée.  
 —C'est probable, ma chère ; on n'achète guère les pierres précieuses que lorsqu'elles sont sorties d'un peu d'or... Il ne faut pas être romanesque ; on doit toujours compter avec les réalités de l'existence. Un homme n'aime point à déchoir, et, s'y résignant-il, il a généralement une famille qui s'y oppose rait. Soyez donc sage, et tâchez d'avoir l'esprit juste.  
 Le dimanche suivant, Mme Duverrier glissa dans l'oreille de ses amis qu'Ethel avait fait un héritage inespéré, et qu'elle restait près d'elle simplement à titre affectueux.  
 Rien n'était changé dans l'extérieur de la jeune fille. Elle portait la même robe de lainage gris bleu, ses cheveux étaient arrangés aussi simplement, et comme elle n'avait pas encore compris quel aplomb donne la conscience de la fortune, elle se glissait dans le salon avec la même allure timide. Cependant, chacun le considéra avec une sorte d'étonnement, et les jeunes gens découvrirent qu'elle était délicieusement jolie.  
 —Pourquoi cette chance n'est-elle pas arrivée chez moi ? per sait le colonel d'Angis, surprenant les regards de ses trois filles blondes et fades attachés avec envie sur Ethel.  
 Celle-ci fut très malheureuse ce soir-là. Bien qu'une sorte de tact gardât les hôtes de Mme Duverrier d'un revirement par trop brusque dans leurs manières envers elle, elle ne pouvait manquer de s'apercevoir de mille nuances, de mille attentions dont elle était l'objet. On insista pour qu'elle s'assît à la table de jeu ; un des jeunes gens voulut à toute force la conseiller ; une dame lui offrit de la mener le lendemain à une exposition rue de Séze, et les demoiselles d'Angis l'aiderent à servir le thé.  
 Mme Duverrier, qui, de sa table de whist, ne perdait rien de ce qui se passait dans le salon, s'amusa de ces petits changements à vue ; mais Ethel les prit au tragique, et s'affligea de devoir à sa fortune ce que sa jeunesse, son isolement, ses innocents efforts pour plaire aux parents de sa vieille amie n'avaient pu lui obtenir jusqu'à ce jour.  
 —M. Daumier se fait rare, dit tout à coup l'un des jeunes gens, qui n'exprimait probablement pas un regret, son rôle se trouvant diminué quand Yvan était présent.  
 —Sa mère est souffrante, répondit Mme Duverrier, sans cesser de jouer.  
 —Lui-même est fort changé, dit M. d'Angis.  
 —Je ne le vois qu'aux heures de service, et je l'ai trouvé triste et amigri. Peut-être est-ce la perspective de quitter Paris qui le désole.  
 —En est-il donc question ? Votre régiment part-il ?  
 —C'est probable, et les garnisons dont on nous menace seraient bien faites pour jeter dans la consternation un jeune et brillant lieutenant riche et lancé comme lui... A propos, j'ai appris récemment que sa mère, qui n'est remarquée encore jeune, s'appelle la vicomtesse de Soubeynes... Savez-vous s'il existe quelque parenté entre elle et vous, mademoiselle Ethel ?

Tous les regards se tournèrent vers Ethel, qui rougissait profondément. Mme Duverrier vint à son aide.  
 —Oui, dit-elle d'un ton bref, les recherches et les arrangements qu'ont amenés les récentes affaires d'Ethel nous ont qu'elle appartient à la même famille... Et vous dites que vous partirez sans doute bientôt ? Mes dimanches en seront bien attristés !  
 Elles se remit à jouer, et les jeunes filles entourèrent leurs cousines, les plaignant hautement. Les demoiselles d'Angis prenaient cependant avec philosophie la perspective d'un déplacement. Peut-être étaient-elles lassées des efforts qu'il faut faire à Paris pour soutenir certain sang, et du travail acharné des petites industries de toutes sortes aux quels une pauvreté distinguée y oblige les femmes. Peut-être espéraient-elles trouver un établissement en province, soit parmi les habitants du pays, soit dans les rangs des officiers qui, pris d'ennui et de désespoir, se réfugiaient sans doute dans le port du mariage.  
 Pourquoi Ethel se sentit-elle tout à coup si profondément triste ? Pourquoi songea-t-elle que les soirées du dimanche seraient désormais ternes et ennuyeuses ? Les demoiselles d'Angis n'y apportaient pas une bien grande somme d'entrain. Quand à M. Daumier qui, lui, savait rendre agréables ces réunions, même au temps où Ethel était à peine regardée par les invités, il n'y venait plus... Non, mais elle avait l'espoir qu'il reviendrait, et chaque coup de sonnette faisait battre son cœur. Elle n'analysa point cette impression, mais elle en revint à déplorer que Mme de Soubeynes ne voulût point la voir, et à regretter d'avoir obtenu cette fortune qui lui avait déjà fait verser tant de larmes et qui lui avait procuré seulement deux jouissances : l'envoi d'un présent à Mme Burdot, et le don à mère Anselme de la plus grande part de la somme qui lui avait été assignée comme revenu trimestriel...  
 XIX.  
 Mme Duverrier, n'ayant pas dormi cette nuit-là se leva tard, et parut dans la salle à manger avec une physionomie à la fois mystérieuse et décidée qui éveilla immédiatement l'attention d'Ethel.  
 —Ma chère, dit-elle d'un ton posé tout en dépliant sa serviette, vous pourriez employer votre journée à votre guise. J'ai à sortir aujourd'hui.  
 Ethel tressaillit de surprise. Sauf pour la messe du dimanche, Mme Duverrier n'était pas sortie une seule fois depuis son entrée chez elle.  
 —Vous étiez fatiguée hier en rentrant de l'église, chère madame... Si aise à monter que soit votre étage, il est encore trop élevé pour vous.  
 —Bah ! je n'en mourrai pas, et j'ai affaire... de l'autre côté de l'eau...  
 Elle se mit à rire en regardant alternativement Ethel et Julien qui servait. La jeune fille avait l'air très étonné, mais chez le vieux valet de chambre, c'était de la stupéfaction.  
 —Oui, Julien, répéta-t-elle, se tournant vers lui, de l'autre côté de l'eau... Je vais voir leur nouveau Paris et leur avenue de l'Opéra. Si j'étais curieuse, je pousserais jusqu'à cette plaine Monceau, où ils ont bâti toute une ville, mais je ne suis pas curieuse, et l'affaire qui m'appelle ne me mène pas jusque-là...  
 —Et... vous sortirez seule ?  
 —Non, mignonne, Julien m'accompagnera... Julien, il faudra aller chez le loueur ; vous choisirez un remise suspendue, et vous demanderez un cheval tranquille.  
 —Vous ne voulez pas que je sorte avec vous ? Je resterais dans la voiture.

—Merci, je préfère... Au fait, je puis vous mettre chez mère Anselme, cela ne m'éloignera pas beaucoup de ma route. Vous reviendrez seule, mais en fiacre, entendez-vous ? je ne veux pas d'omnibus... Je vais voir d'assez singuliers changements. Ne m'avez-vous pas dit que votre couvent n'est pas loin de l'ancienne prison pour dettes ?

—Elle n'existe plus, dit Ethel en souriant.

—Eh bien ! Julien, que la voiture soit ici à une heure et demie.

Et elle se mit à parler d'autre chose, sans paraître s'apercevoir des bévues que la surprise faisait commettre à son vieux serviteur.

A une heure, elle rappela Ethel pour l'habiller.

Elle avait trop d'originalité dans le caractère, et surtout elle s'était fait une vie trop en dehors des conditions sociales ordinaires pour s'astreindre à suivre les fluctuations de la mode. Elle déclarait souvent, d'ailleurs, qu'un des rares privilèges de la vieillesse est de se dispenser de ce que la mode a de ridicule ou de gênant. Sa toilette ne ressemblait à celle de personne. A l'église Saint-Louis-en-l'Île, sa mante de satin était légendaire, et, avec son vaste chapeau de dentelle, elle lui composait une physionomie à part, tout en lui seyant fort bien.

Elle avait vraiment grand air avec sa taille élevée et son embonpoint plutôt majestueux qu'exagéré, ses boucles blanches, qui faisaient ressortir si heureusement le feu de ses yeux noirs, et sa toilette d'un autre âge. Il faisait beau temps lorsqu'elle monta en voiture avec Ethel et Julien, et bien que l'air fût encore piquant, elle fit baisser la glace pour bien voir les rues qu'on parcourait.

Ethel oublia un instant ses secrets soucis et s'amusa de ses étonnements. Des quartiers avaient été bouleversés. Là où s'enchevêtraient jadis de sombres ruelles, où s'élevaient des maisons curieuses ou sordides, l'air circulait largement à travers d'immenses voies tirées au cordeau, bordées uniformément de grandes maisons à balcons, se ressemblant toutes, si elles n'étaient semblables. Sous ce soleil de mars Paris avait un air de fête, et il y régnait comme un avant-gout du printemps. Les marronniers n'avaient point encore de feuilles, mais leurs bourgeons rougeâtres éclataient sous l'effort de la sève, et les monbreuses etites voitures chargées de violettes, de giroflées et de mimosas répandaient dans l'atmosphère des bouffées parfumées. A mesure qu'on se rapprochait du centre, les voitures se croisaient plus nombreuses, la foule devenait plus compacte, les toilettes des femmes plus élégantes, et les étalages des magasins plus éblouissants.

Mme Duverrier ne disait pas un mot. Elle regardait à droite et à gauche de l'air d'une personne qui n'aurait jamais vu Paris. Avenu de l'Opéra, elle se tourna vers Ethel.

—C'est beau, dit-elle enfin, mais c'est banal. Paris a l'air d'un parvenu, ou d'une ville qui n'aurait pas d'histoire. J'aimais mieux l'autre, le vieux...

Elle entra au couvent, causa un instant avec mère Anselme, et recommandant de nouveau à Ethel de revenir en voiture, donna une adresse à son cocher, qui rebroussa chemin aussitôt, et se dirigea par la rue Caumartin vers la Madeleine.

La voiture s'arrêta rue de la Ville-l'Évêque. Julien descendit, tira un bouton de cuivre, et de son air le plus solennel, demanda au concierge si Mme la vicomtesse de Soubeynes était visible.

Le concierge, qui ne lui cédait nullement en solennité, répondit que Mme la vicomtesse recevait le vendredi, et que, d'ailleurs, elle était souffrante. Tout en parlant, il constatait d'un coup d'œil rapide que la voiture arrêtée de-

vant la porte, si convenable qu'elle fût, n'était qu'un vulgaire remise ; mais son impression particulière redevint indécise en apercevant à la portière un visage encore beau, une mante garnie de fourrure, et une petite main qui, sortant d'un énorme manchon de zibeline, l'appela d'un geste impérieux.

—Il faut que je voie Mme de Soubeynes... C'est pour une affaire urgente, et si elle est chez elle, je dois entrer... Je suis à peu près infirme, et je ne pourrais aisément revenir.

Le concierge resta un instant indécis.

—Si madame veut bien me dire son nom... commença-t-il.

—C'est inutile, Mme de Soubeynes sait qui je suis, répondit Mme Duverrier d'un ton bref.

Et ouvrant elle-même la portière, elle descendit avec l'aide de Julien et franchit le seuil de la porte sans que le concierge osât l'arrêter. Il sonna, et le valet de pied parut sous la marquise, fronçant le sourcil à la vue de cette visiteuse inconnue et originale.

Il s'élança au-devant d'elle.

—Mme la vicomtesse ne reçoit pas aujourd'hui.

—Je le sais, lui fut-il répondu sèchement ; mais je viens pour affaires.

Le valet de pied, lui aussi, fut impressionné par le grand air et le ton impératif de la vieille dame.

—Peut-être Madame vient-elle pour quêter ?

—Peu vous importe. Annoncez Mme Duverrier d'Angis. Votre maîtresse connaît mon nom.

Tandis qu'elle franchissait les degrés du perron et traversait le vestibule orné de torchères de bronze et de palmiers gigantesques, Mme Duverrier pensa à la mère d'Ethel.

—Pauvre petite femme ! se dit-elle, Qu'a-t-elle du ressentir, jeune, timide, pauvre et étrangère, s'il lui a fallu braver tous ces cerbères pour arriver à sa faire chasser par leur maîtresse !

Une portière fut soulevée, une porte capitonnée ouverte, une seconde potière écartée, et le domestique ayant annoncé, d'un ton moins assuré que de coutume, le nom de l'inconnu qui forçait ainsi sa consigne, Mme Duverrier se trouva introduite dans le petit salon orange où, de même qu'elle venait de voir une nouveau Paris, elle se trouvait pour la première fois en face des recherches modernes d'un ameublement tel que la mode le comprend depuis quinze ou vingt ans.

Accoutumés aux vastes proportions et aux larges espaces de son salon sobrement orné, elle fut quelques secondes légèrement étourdie par ce chatolement de peluche et de brocart, par l'agencement savant des tentures et des draperies, et elle jugea que c'était une stratégie de se frayer un passage au milieu des meubles, des tables, des plantes qui encombraient un espace déjà restreint. Le salon était sombre. Ce ne fut qu'au bout de quelques instants qu'elle distingua la maîtresse du lieu, qui se levait lentement et d'un air de surprise qui n'avait rien d'empresé.

—J'ai mille excuses à vous offrir pour une manière si abrupte de me présenter, dit Mme Duverrier, s'asseyant dans le fauteuil qui lui était indiqué d'un geste silencieux et froid. Il eut été plus correct de me faire introduire près de vous, madame, par monsieur votre fils, que j'ai eu le plaisir de recevoir plusieurs fois chez moi, ou tout au moins de vous demander une entrevue... Mais je suis à peu près impotente, souvent malade, et j'ai eu l'idée un peu brusque de profiter d'une accalmie pour venir vous parler d'une affaire qui me tient fort au cœur.

Mme de Soubeynes s'inclina très froidement sans répondre. Mme Duverrier

la regardait avec curiosité, retrouvant dans ces traits prématurément flétris le dessin harmonieux des traits de son fils, mais cherchant en vain dans ses yeux, d'ailleurs remarquablement beaux, l'expression ouverte et sympathique de ceux d'Yvan.

Toute autre qu'elle eût été déconcertée par un accueil si peu aimable. Elle n'en parut pas prendre le moindre souci.

—Je veux d'abord, dit-elle, vous adresser des remerciements pour la manière dont vous avez bien voulu entrer dans mes vues en ce qui concerne le règlement des comptes qui nous a occupés l'une et l'autre ces temps derniers. Ma jeune amie eût été profondément affligée d'être contrainte par son curateur de soutenir un procès contre une parente qu'elle se sent disposée à aimer sincèrement...

—Je ne puis accepter vos remerciements, car je n'y ai vraiment pas droit, répondit Mme de Soubeynes d'un ton glacé. Je vous avoue très franchement, madame, que si un procès eût eu pour moi quelque chance de succès, je ne me serais pas laissé dépouiller sans lutte d'une fortune à laquelle je me trouve encore un droit au moins moral... Mon beau-père avait eu tellement à se plaindre de son fils cadet, que nous considérions celui-ci comme banni de la famille, et ayant perdu tout titre à y rentrer.

—Laissons les morts en paix, dit Mme Duverrier d'un ton grave. Celui dont vous parlez est mort de chagrin et de misère, repentant et, je l'espère, pardonné. Sa fille, qui n'a connu ici-bas que la charité de saintes femmes, grâce à Dieu, prodiguent chaque jour aux orphelines, est aussi digne que possible de l'intérêt de ceux dont elle porte le nom. La pauvre enfant vous a vouée, madame, une reconnaissance passionnée pour une bonne œuvre accomplie envers une morte... Elle a appris récemment que c'est à vous qu'elle doit de pouvoir s'agenouiller sur la tombe de sa mère, et elle est assez jeune, assez naïve, pour nous en vouloir à tous d'avoir soutenu ses droits vis-à-vis de vous... Elle eût tout donné pour pouvoir vous remercier, être accueillie par vous, pour trouver, en un mot, l'affection d'une parente chez la belle-sœur de son père...

Mme de Soubeynes avait pâli au souvenir évoqué par Mme Duverrier.

—Permettez-moi, dit-elle du même ton glacial, de réserver mon opinion sur la naïveté d'une jeune fille qui a su s'entourer de protecteurs si ardents, de sympathies si chaleureuses, et qui gémit si sincèrement de se trouver, enrichie à mes dépens... J'ai fait ce que la loi exigeait de moi. Il ne faut pas me demander davantage. Mme de Soubeynes a été élevée et a vécu d'une manière qui, très probablement, la laisserait étrangère au monde dans lequel je me trouve placée. Son origine maternelle comme les fautes de son père me la rendent très peu sympathique. Je souhaite que cet argent lui fasse la vie facile, mais je ne désire nullement la voir.

—Vous vous trompez, madame, en ce qui concerne l'éducation et les manières de votre parente. Elles sont telles que cette jeune fille sera appréciée partout... Je comprends cependant votre prévention : bien que je n'aie jamais eu le bonheur d'être mère, je puis me rendre compte du sentiment très naturel d'amertume que vous avez dû éprouver en voyant réduite la fortune de votre fils.

Mme de Soubeynes tressaillit imperceptiblement.

—Je hais les voies détournées, reprit Mme Duverrier d'un ton à la fois décidé et cordial. J'étais venue, apprenant

le départ très probable de M. Daumier, vous communiquer une idée, une solution... Je sais maintenant qu'elle va vous indigner ; mais vous la murirez à loisir, et peut-être sentirez-vous ce que sa réalisation a de désirable... N'avez-vous pas eu vous-même, au moins un instant, la pensée qu'il existait un moyen de remédier à ce qui vous était le plus sensible dans cette affaire ?

Mme de de Soubeynes fit un geste vague et garda une physionomie impassible.

—Si nous consentiez à voir Ethel, reprit Mme Duverrier, et si vous éprouviez pour elle la sympathie qu'elle me semble devoir inspirer à chacun, pourquoi la part de fortune de monsieur votre fils serait-elle diminuée ? Mlle de Soubeynes, dotée de sept cent mille francs, serait un parti très convenable. Elle est admirablement jolie, très intelligente, douce et facile à vivre ; elle vous aimerait avec passion, nulle influence ne se mettrait en travers de la vôtre, puisqu'elle n'a plus de famille, et il me semble pas ailleurs que si M. Daumier vous quitte, vous devez désirer qu'il ait la compensation, les joies d'un foyer dans la province où on l'enverra.

Le visage de Mme de Soubeynes était resté glacé pendant cette tirade un peu étrange et surtout singulièrement brusque. Elle avait seulement fermé à demi les yeux à deux ou trois reprises, peut-être pour cacher l'éclair qui s'y allumait.

—Puis-je vous demander, dit-elle avec un calme un peu affecté, si est mon fils qui vous a priée de m'adresser une communication aussi... intime est aussi inattendue ?

—Non, ce n'est pas votre fils, et, à tout prendre, j'ignore ce qu'il pense d'Ethel. Il m'a seulement paru que, dans son intérêt, vous pourriez dominer une prévention qui...

—Les fortunes de sept cent mille francs ne sont pas introuvables dans un certain milieu, interrompit Mme de Soubeynes avec un sourire dédaigneux, et je crois qu'Yvan, aussi bien par sa situation future que ses qualités personnelles, peut rencontrer une dot au moins aussi considérable... Je vous rends mille grâces de l'intérêt si vif que vous portez à l'avenir de mon fils. Veuillez être persuadée que lorsque je jugerai opportun de le marier, je ferai tout ce qui sera nécessaire pour assurer son bonheur...

Mme Duverrier se mordit la lèvre.

—J'ai en l'honneur de vous dire, madame, que je n'espérais pas voir réussir immédiatement une démarche absolument officieuse. Mais, en dehors de toute idée de mariage, permettez-moi de vous demander, au nom d'Ethel, une entrevue—une seule,—qui, j'en suis assurée, triompherait de votre rancune... Elle est souffrante, elle change, elle pleure et vous la rendriez si heureuse en consentant à la voir.

—Votre amie, dit-elle d'un ton ironique, fonde peut-être sur l'entrevue que vous sollicitez pour elle les mêmes espérances qu'avenir que vous développez si complaisamment tout à l'heure... Je regrette de ne pouvoir la satisfaire, mais je suis très décidée à lui demeurer étrangère.

Mme Duverrier rougit de colère et se leva brusquement.

Vous faites tort à une jeune fille sans mère, dit-elle d'un ton hautain, aussi bien que vous vous méprenez sur ma propre personnalité... Cessons un entretien que je regrette d'avoir provoqué... Mais, dans de telles conditions, il deviendrait trop pénible à Mme de Soubeynes de rester sous le poids d'une gratitude que je crois d'ailleurs, pour ma part, un peu exagérée. Il ne m'ap-

partient pas de rechercher si le service que vous lui avez jadis rendu sans la connaître a eu pour mobile secret quelque regret d'avoir jadis éconduit une femme mourante, mais sa fille ne peut plus rester votre débitrice et vous devez me permettre d'adresser à votre homme d'affaires le montant de la somme que vous avez jadis payée au cimetière Saint-Ouen.

—Comme il vous plaira... Ce serait en tout cas pour mes pauvres...

Mme Duverrier salua de son plus grand air, Mme de Soubeynes fit derrière elle quelques pas vers la porte, repoussant languissamment la traîne mélangée de peluche et de cachemire de sa robe d'intérieur, et, la portière étant retombée, elle regagna sa place d'un air sombre. Son cœur était plein de haine pour cette jeune fille inconnue, et de jalousie pour ce fils qu'on voulait lui prendre, et dont elle ne pouvait se dissimuler les aspirations vers les joies du foyer. Elle s'enfonça dans le coin du divan, rêva longtemps et tristement puis, dans le silence de cette pièce surchauffée, tomba dans un sommeil lourd...

Elle fit alors un rêve étrange et cruel. Mme Duverrier entra de nouveau chez elle et lui montrait la portière de peluche.

—Elle est là, disait-elle, elle veut vous voir...

Elle, ce n'était pas Ethel ; Mme de Soubeynes savait que c'était sa mère. Elle refusait énergiquement de la recevoir, et cependant, le bras de la vieille dame se tendait vers la portière, dont elle voyait s'agiter les plis lourds. Elle savait que la mère d'Ethel était là, et ses yeux agrandis par l'épouvante cherchaient à percer la draperie... Allait-elle apparaître sous son voile de crêpe et son châle usé, telle que son image s'était gravée à jamais dans la mémoire de Mme de Soubeynes, ou bien — horreur ! — se glisserait-elle dans la chambre, enserrée dans les plis de son lin-ciel ?... L'attente terrible se prolongeait la portière s'agitait toujours... Mme de Soubeynes poussa un cri de frayeur, un cri réel et perçant qui la réveilla. Elle jeta autour d'elle un regard égaré ; la sueur couvrait son front, et des angles demi obscurs de la chambre, elle croyait voir surgir des ombres mystérieuses...

Cette nuit-là, elle fit coucher sa femme de chambre près d'elle, et elle eut une de ses plus violentes crises nerveuses.

Le lendemain, son notaire lui fit savoir qu'il avait reçu de Mme Duverrier le montant d'une dette ancienne, contractée envers elle par Mlle de Soubeynes.

Parfois il lui avait semblé que cette bonne œuvre, bien qu'accomplie presque forcément, sous l'impulsion de son fils, compensait et expiait sa dureté envers l'étrangère qu'elle avait un jour chassée... Il semblait maintenant à son imagination frappée que la mère d'Ethel refusait de lui devoir le repos de la tombe, et qu'elle reprenait le droit de se venger...

Une terreur sourde l'envahit, et sa maladie nerveuse entra de ce jour dans une nouvelle phase, celle des bizarreries inexplicables. Le souvenir de son rêve s'offrant à elle avec une insurmontable horreur, surtout dans le petit salon orange, elle fit d'abord enlever la portière que son tapissier, désolé, considérait comme une œuvre d'art, puis s'abs tint même d'entrer dans ce salon où elle avait ressenti une impression violente et maudite.

XX

Quand Ethel rentra du couvent, elle trouva Mme Duverrier assise à sa place habituelle, et tricotant, les pieds sur ses chenets.

—N'étiez-vous pas fatiguée, chère madame ? demanda la jeune fille, venant s'installer près d'elle.

—Si fait, un peu.

—Et avez-vous été satisfaite de votre promenade dans Paris ?

—Non ; à mon âge on n'aime point les transformations, et l'on admet rarement que les changements soient pour le mieux... Je ne pense pas que désormais je passe jamais les ponts. Je me trouve plus à l'aise dans mon vieux et modeste milieu, un peu figé dans son immobilité, et ne cherchant pas à faire peau neuve.

Elle ne dit pas un mot de l'affaire qui avait amené une si étrange perturbation dans ses habitudes, et le dîner, et la soirée se passèrent comme de coutume.

Depuis qu'Ethel était chez Mme Duverrier à titre d'amie, une plus affectueuse intimité s'était établie entre elles. La jeune fille, ne craignant plus d'être taxée de flatterie, se laissait aller à son naturel aimant, et avait des attentions vraiment filiales. Elle avait obtenu de remplacer Lise qui de plus en plus infirme, emmêlait les cheveux de sa maîtresse. Ce soir là, Ethel aida donc Mme Duverrier à se déshabiller et arrangea ses rideaux comme à l'ordinaire. Elle l'avait embrassé et se disposait à se retirer, lorsque la vieille dame la rappela.

—Savez-vous que vous êtes très discrète, Ethel ! Je n'ignore pas qu'à votre âge les jeunes filles sont curieuses, et je vous en trouve d'autant plus de mérite... Vous n'avez pas cherché à savoir ce qui, pour la première fois depuis 25 ans, m'a fait sortir des étroites limites dans lesquelles me retient ma santé... avec un peu de manie.

Ethel sourit.

Je n'avais pas le droit de pénétrer vos secrets, madame.

—Celui-ci vous concernait, cependant Je n'ai pas voulu vous le dire tout d'abord, mais la vérité est que je suis allé chez votre tante.

Ethel tressaillit et se rapprocha vivement.

—Je voulais la connaître, et voir par moi-même ce que nous pourrions attendre d'elle... Je regrette d'affliger votre jeune cœur chaleureux en vous déclarant qu'il n'y a rien à espérer, absolument rien. C'est une femme orgueilleuse, égoïste et intéressée.

Les yeux d'Ethel se remplirent de larmes.

—Cependant ce qu'elle a fait autrefois...

—Bah ! elle a cédé à un mouvement généreux de son fils qui, lui, a une nature toute différente. Mais, autant que je puis m'en rendre compte, elle le gâtait jadis, elle le domine aujourd'hui, et elle le tient par le lien le plus fort pour une nature comme celle de mon ami le lieutenant : la compassion. Elle est malade, cela se voit, — une de vos inexplicables maladies modernes, névrose ou autre, — et la crainte d'aggraver ce mal le fait passer lui par toutes les tyrannies... Mais je reprends mon énumération, afin de vous dessiller les yeux et de vous ôter vos illusions : elle est orgueilleuse, et vous jetterait éternellement à la tête la position modeste de votre mère ; — elle est intéressée, et ne vous pardonnera jamais de lui avoir enlevé une part du bien que son mari lui a laissé ; enfin elle est égoïste, n'a nul désir d'être aimée de vous et... Mais j'en ai assez dit, le reste ne vous regarde pas... Là-dessus, ma petite, faites votre

deuil de cette parenté. Je regrette M. Daumier ; mais comme il s'en va en province, nous ne l'aurions plus revu. Oubliez tout cela. Vous souffrirez d'abord un peu, parce que vous êtes une petite sensitive, mais après tout, vous jouirez sans arrière-pensée d'une fortune qui, moralement, vous revient plus légitimement qu'à M. Daumier, fils d'un homme absolument étranger aux Soubeynes... Ah ! j'oubliais ! J'ai dit à votre tante que, puisqu'elle refuse de vous voir, vous ne sauriez rester sous le poids d'une obligation envers elle. La somme qu'elle a jadis déboursée lui sera rendue dès demain, et ce sera un jour de moins pour vous. Maintenant, ne parlez plus, ne pleurez pas, et tâchez de dormir.

Ceci était plus difficile. Ethel ne dormait pas, mais en revanche elle pleurait toute la nuit. Si Mme Duverrier avait surpris ces larmes, que la jeune fille attribuait très sincèrement au regret de se voir repoussée par Mme de Soubeynes, elles lui eussent donné à réfléchir. Elle reposa, elle, très paisiblement, et trouva à son réveil une carte-télégramme d'Yvan.

Le... ? dragons venait de recevoir son ordre de départ. Yvan demandait la faveur d'adresser ses adieux à Mme Duverrier, et la priait de vouloir bien lui assigner une heure à laquelle il pût la trouver seule.

Mme Duverrier répondit par la même voie qu'elle serait charmée de recevoir M. Daumier vers trois heures, et qu'elle serait seule. Elle ne parla par de cette visite à Ethel, mais l'envoya faire avec Lise une série d'achats chez ses fournisseurs de l'autre rive, achats parmi lesquels des assortiments de laine au Mouton devaient prendre un temps assez considérable.

Bien que la vieille dame traitât avec un mépris superbe système nerveux et toutes les agitations dont il est la source, elle éprouvait, en attendant Yvan, certains symptômes d'émotion tout à fait modernes. Au coup de trois heures elle entendit retentir la sonnette de la porte d'entrée, et un instant après le pas bien connu d'Yvan résonna derrière son paravent.

Elle s'était demandée comment elle accueillerait le jeune officier, et si elle ferait jusqu'à un certain point peser sur lui les griefs qu'elle avait contre sa mère. Elle se redressa avec son air des grands jours ; mais sa majesté et sa froideur s'évanouirent au premier coup d'œil qu'elle jeta sur Yvan. Il y avait sur son jeune et beau visage un véritable ravage. Il était pâle, ses yeux étaient creusés, et sa bouche avait des lignes dures qu'elle n'avait pas vues jusque-là.

—Etes-vous malade ? demanda-t-elle, lui tendant la main avec un soudain intérêt.

—Je suis tout au moins enfiévré — J'ai livré de véritables luttes depuis que je ne suis venu...

Il se laissa tomber dans un fauteuil d'un air découragé.

—Vous partez ? Votre mère vous suit-elle ?

—Oh ! non, ma mère ne peut vivre hors de Paris. Mais elle a insisté au début de tout ce que je puis dire pour me décider à donner ma démission. Cela, je ne le ferai jamais, ajouta-t-il d'un air sombre.

—Vous avez raison : un homme de votre âge ne doit pas rester inoccupé, et je ne pense pas qu'on soit obligé de sacrifier à une faiblesse maternelle ce qui est sage et raisonnable. Vous n'êtes pas inquiet de la santé de Mme de Soubeynes ?

—Je ne suis nullement inquiet pour sa vie, mais sa santé subit une crise cruelle, qu'elle aggrave par des agita-

tions... Et cependant il est bon pour moi, bon pour elle, peut-être, que je parte en ce moment, ajouta-t-il presque malgré lui.

Mme Duverrier le regardait de ses yeux perçants. L'agitation du jeune homme était visible, il semblait à la fois désirer et craindre de se confier à elle.

—Votre mère vous a-t-elle dit que j'en ai vu hier ? demanda-t-elle tout coup.

Il la regarda avec surprise.

—Ma mère est venue ici ? s'écria-t-il d'un ton stupéfait, dans lequel perçait une pointe d'espérance.

—Non, c'est moi qui suis allée vers elle. J'espérais que mon intervention pourrait établir entre elle et Ethel des relations de parenté que je jugeais désirables pour cette enfant...

—Et que vous a dit ma mère ? interrompit vivement Yvan.

—Je regrette de dire que ses préventions me paraissent invincibles. Elle m'a parlé de ma jeune amie avec une irritation qui la rend... injuste.

Yvan fit un geste de découragement.

—Ma pauvre mère est souffrante, très souffrante, répéta-t-il. Il faut être indulgent pour un état d'esprit qui se ressent de ses maux. Je fais, pour ma part, appel à tout ce que je possède de tendresse pour la plaindre et pour entendre... sans révolte tout ce qu'elle me dit parfois de... pénible sur des sujets qui me tiennent au cœur ; mais nos vues sont en ce moment si différentes que nos rapports se tendent malgré notre mutuelle et profonde affection, et je suis contraint de me dire que mon absence, tout en la désolant, lui sera salutaire en lui apportant le calme, en supprimant ces éléments d'inévitable contradiction.

—Vous faites allusion à votre carrière ? demanda Mme Duverrier avec un regard pénétrant.

—A ma carrière et... et à tout ce qui s'est passé ces temps derniers, répondit-il, rougissant profondément.

Il hésita un instant, puis reprit :

—J'ai souffert de véritables angoisses... Je suis navré de constater l'impossibilité de relations, mêmes banales, avec Mlle de Soubeynes. Que devenez-vous, que doit-elle penser de ma pauvre mère... et... de moi ? Ce qui, j'en suis sûr, n'est chez ma mère que la bizarrerie et l'obstination, et je puis ainsi parler sans manquer au respect filial, on peut, je ne me dissimule pas, l'attribuer à un sentiment basement intéressé. Je crains de subir ma part de ces soupçons, la fortune laissée par mon beau-père devant un jour m'appartenir... Mlle Ethel pense sans doute que je regrette ce qui vient d'en être distrait...

Il y avait une véritable alternation dans le son de sa voix lorsqu'il prononça ces paroles.

Mme Duverrier secoua la tête.

—Non, Ethel n'est pas portée aux interprétations malveillantes. Elle souffre cruellement de ne pas rencontrer de sympathie là où elle avait espéré trouver une famille. Mais elle n'incrimine personne.

—Elle pourrait, et non sans raison apparente, supposer que j'ai assez d'influence sur ma mère pour la faire revenir de ses préventions. Vous-même, avant l'entrevue dont vous m'avez parlé, auriez été fondée à former un pareil jugement, et j'avoue que si j'ai si vivement désiré avoir l'honneur de vous voir avant mon départ, ce n'est pas seulement pour vous remercier d'un accueil plein de bienveillance, mais encore pour tenter de dissiper l'impression fâcheuse que ma manière d'être aurait pu vous laisser.

(A suivre)

## Les hommes de lettres

ET "L'ELECTEUR"

L'Electeur d'hier a inventé un nouveau grief contre le parti conservateur. C'est la guerre aux hommes de lettres.

Oui, le parti conservateur est l'ennemi des lettres ! Et pourquoi cela ? Parce que dans la réforme pour la diminution des dépenses publiques que le gouvernement de Boucherville a entreprise, quelques employés qui sont en même temps écrivains ont vu leurs salaires ou leurs positions affectés par cette réforme.

L'attaque de l'Electeur est injustifiable. Le parti conservateur est celui qui a le plus fait pour les lettres dans la Province de Québec, et à Ottawa. Un grand nombre de nos écrivains ont été placés par nos chefs. Souvent même le titre d'hommes de lettres a fait réussir certains hommes à obtenir des positions au détriment d'amis politiques éprouvés et méritants.

L'Electeur lui-même est forcé de convenir, dans son article, que les cabinets conservateurs ont montré une grande largeur d'esprit sous ce rapport. M. Chauveau a rempli le service civil d'écrivains. M. Chapleau en a fait autant. M. de Boucherville poursuit cette tradition. Le Dr Dionne, par exemple, auteur de tant de travaux précieux, l'historien de Champlain et de Jacques-Cartier, vient d'être appelé à la bibliothèque où sa compétence reconnue rendra de grands services. Et nous savons que le premier-ministre ne demande pas mieux que d'encourager, chaque fois qu'il en aura l'occasion, les bons écrivains.

L'Electeur cite des noms. Il ferait mieux de se taire. Le gouvernement n'a jamais eu l'intention de commettre d'injustice, ni de maltraiter les écrivains qui sont dans le service public. Que l'organe libéral n'essaie pas de nuire à ceux qu'il prétend aider.

L'Electeur commet des erreurs de faits grossières, et montre qu'il ne connaît pas ce dont il parle. Il s'écrie à propos de M. Fréchette :

On fait la même injustice à M. Fréchette, le poète-lauréat que M. Mercier avait voulu honorer en lui donnant la plus belle position du Conseil législatif. M. DeBoucherville n'a pas oublié que c'est son frère qui a été ainsi supplanté. Aussi, n'y a-t-il pas d'humiliations qu'on ne cherche à infliger à M. Fréchette, pour l'engager à se démettre.

Rien de plus faux que tout cela. En quoi M. Fréchette a-t-il été maltraité ? Qu'on donne donc les détails. Personne n'a songé un instant à attaquer la situation acquise du poète de la Légende d'un peuple. Pas un sou de son salaire n'a été retranché.

C'est plutôt l'Electeur qui tâche de nuire à M. Fréchette en disant qu'il a supplanté M. George de Boucherville, le frère du premier-ministre. Nous donnons le démenti à l'organe libéral. M. Fréchette n'a supplanté personne. Il a été nommé régulièrement par M. Mercier, lorsque M. G. de Boucherville a été forcé par l'âge de demander sa pension.

Parmi les hommes de lettres molestés par le gouvernement, l'Electeur mentionne M. Chrysostôme Langelier. En voilà une forte ! M. Chrysostôme Langelier homme de lettres !!! Nous demandons les titres des œuvres littéraires dues à la plume fertile de ce vaste compilateur.

L'Electeur a cru très fin un petit trait à l'adresse de M. Chassé. M. Chassé est un homme d'intelligence et de talent, dont on a bien fait de reconnaître les services. Notre ami n'a rien à craindre, sous aucun rapport, d'une comparaison avec la troupe de petits libéraux qui remplissent

les bureaux publics sous le règne de M. Mercier. Si l'Electeur veut un parallèle critique, avec noms et particularités, nous sommes prêts à l'entreprendre. Mais nous l'avertissons que les rieurs ne seront pas de son côté.

En somme cet article de l'Electeur est une gaucherie des mieux conditionnées, un véritable coup d'épée dans l'eau.

Par son pouvoir curatif hautement concentré la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

## BÉNÉDICTION DE CLOCHES À Sainte Hénédiène

Belle cérémonie

(Spéciale au Courrier du Canada)

Ste Hénédiène, 14 juillet.

La journée d'aujourd'hui comptera dans les annales de la paroisse. C'est ce matin, en effet, que les trois cloches désirées depuis si longtemps, ont été bénites.

La fête a été observée par toute la paroisse. Il n'y avait rien de plus beau que de voir les fidèles de Ste-Hénédiène remplir les chemins du village très bien décorés pour la circonstance. La petite église paroissiale, modeste mais si propre et si gaie, avait revêtu ses plus beaux habits ; à l'intérieur comme à l'extérieur des décorations étaient du meilleur goût.

La cérémonie de la bénédiction des cloches a commencé à 9 30. Mgr Paquet, recteur de l'Université-Laval, officiait. Les nouvelles cloches ont été baptisées respectivement du nom de Marie, Anne, Hénédiène.

Les parrains et marraines étaient : L'hon. juge et Mme Pelletier. L'hon. L. P. et Mme Pelletier. L'hon. L. N. Audet et Mme Thos. Roy.

M. et Mme J. B. Morin, maire de Ste-Hénédiène.

M. et Mme J. B. Cadrin. M. et Mme Damase Beaudoin. M. et Mme Félicien Beaudoin. M. et Mme Gabriel Dumont, M. et Mme Isidore Lacasse.

Le Révérend M. Eloi Laliberté, curé de St-Adrien d'Irlande, a donné avec talent, le sermon de circonstance.

Après la cérémonie, il y a eu grand dîner dans la maison d'école du faubourg. Le repas a été assaisonné de discours par M. le curé Paquet, qui a remercié les personnes présentes pour leur généreux concours, par Mgr Paquet l'hon. L. P. Pelletier et l'hon. juge Pelletier.

Vers 3 heures, les cloches étaient déjà dans le clocher et jetaient aux quatre coins de notre jolie paroisse les échos de leurs sons joyeux.

Honneur à Ste-Hénédiène.

## "German Syrup"

Remède pour les maux de gorge, etc.

CEUX qui ne sont pas servis du SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉ pour des maux de gorge, etc., avancés, ne peuvent guère apprécier ce médicament à sa juste valeur. Les sensations délicieuses de bien-être sont des joies inconnues à ceux qui ne se servent pas du SIROP ALLEMAND. Le SIROP ALLEMAND méprise les guérisons faciles. L'eau et le sucre peuvent procurer du soulagement à la gorge et arrêter les picotements dans la rate pour quelque temps.

Voilà ce que peuvent opérer les médecines ordinaires pour la toux. Le SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉ est une spécialité pour les maladies de la gorge et des poumons. Lorsque vous avez souffert pendant plusieurs années de douleurs, toux, de la perte de votre voix, de crachements, d'hémorragie, de faiblesse, quand vous avez suivi toutes les prescriptions et tous les avis des médecins sans autre résultat que le désespoir, quand vous voyez arriver la mort, alors servez-vous du SIROP ALLEMAND. Vous serez guéri. Vous vivrez si vous vous en servez.

G. G. GREEN, SEUL FABRICANT, Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto, Canada.

RAVAGES D'UN OURAGAN

Un cyclone s'abat sur la petite ville de Springfield... Des pates de maisons detruits de fonds en comble... Springfield, Ohio, 14.—Un cyclone vient de s'abattre sur cette ville.

La scene du desastre etait vraiment navrante. Une bonne partie des maisons de la ville sent endommagees. Les citoyens se sont organises en comites de secours. Quant aux blesses nous apprenons avec plaisir qu'ils sont en bonne voie de guerison...

La mort du Capt. Mayer

La mort tragique du capitaine Mayer a pour des raisons diverses, cause une vive emotion. Cette emotion nous qui combattons, non tel ou tel juif, mais la juiverie, et condamnons absolument le duel...

La verite, la voici: la presse juive ou judaisante, le monde financier et le monde du gouvernement veulent profiter de cette triste circonstance pour entrayer le mouvement appele antisemitisme...

EUGENE VEULEOT

La Salsepareille d'AYER

Est superieure a toutes les autres preparations se disant depuratives du sang. La premiere de toutes, parce que le principal ingredient employe a sa fabrication est l'extrait veritable de la racine de salsepareille de l'Honduras...

La Medecine Superieure

parce qu'elle est toujours la meme, en apparence, gout et effet. Elle est grandement concentree, et de petites doses seulement sont necessaires. Elle est, en consequence, le depuratif du sang le plus economique qui existe.

La Salsepareille d'AYER

Prepares par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Elle en a gueri d'autres, elle vous guerira.

Ferme Boréale.

J. C. CHAPAIS, PROPRIETAIRE. ON OFFRE en VENTE QUELQUES MINOTS de veritable BLE DE LA MER NOIRE importation de 1889...

POMMES DE TERRE BEAUTE D'HEBRON.

TUBERCULE absolument sain, d'excellente qualite, productif, semence de premiere classe. \$1.00 par sac de 90 lbs a la station de St-Philippe de Neri...

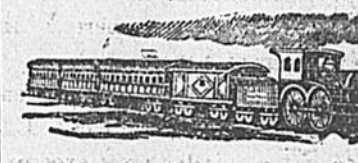
Elixir Resineux Pectoral

Vouslez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL, le grand remede du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxmons.

Montréal, 27 mars 1889. Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Resineux Pectoral, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remede contre les affections des pouxmons en general.



Québec, 5 mai 1892—4mcj



Chemin de fer Quebec Central

La route des chars palais-Wagner, a Fabyan Boston et Springfield. Service des trains solides entre Quebec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et la Jonction de la riviere Blanche.

Allant au Nord

EXPRESS—Laisse New-York a 4 h. p. m. Laisse Boston a 7.15 h. p. m. Laisse Sherbrooke a 7.15 h. a. m. Arrive a Lévis a 1 h. p. m.

Les passagers voyagent sur cette route ne sont pas enjetez aux delais et aux inconvenients de changement de char. Des billets de touristes pour Newport, les Montagnes Blanches, Boston et New-York, sont en vente du 1er Juin au 30 Septembre...

Maison de famille APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLES. Restaurant a la carte et a prix fixe. CONDITIONS PARTICULIERES au Mois et a l'Année. Québec, 14 juillet 1892—154

LES CÉLÈBRES Biere et Porter Labatt.

CES BIÈRES sont reconnues comme les meilleurs et les plus favorables a la sante, tel que certifié par les plus hautes autorites médicales et reconnus par tous les connaisseurs comme étant superieures a toute autre en Canada...

N. Y. Montreuil, SEUL AGENT, 277-279, RUE ST-PAUL.

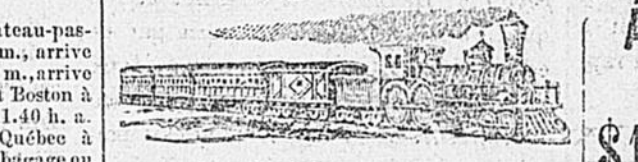
SANTE POUR TOUS! PILULES et ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS. Elles fortifient et restituent la Santé a Des Constitutions delabrées...

L'ONGUENT

EST UN REMEDE INFALLIBLE pour les Maux de Jambes, ceux des Scins, Blessures Anciennes Plaies et Ulceres. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme; et pour les Derangements de la Poitrine.

CES MÉDECINES sont préparées seulement a l'établissement du professeur Holloway, 78, New-Oxford Street, auparavant 533, Oxford Street, et se vendent a 1s. 11d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s. 22 et 23s le Pot ou la Boite...



Chemin de fer Intercolonial.

1892—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1892

Le et après LUNDI, le 27 JUIN 1892, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit:

Les trains quitteront Lévis Express direct pour St-Jean et Halifax 8.30 hrs Express pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie 14.20 Accommodation pour la Rivière-du-Loup 18.05

Bureau du chemin de fer Moncton, N.-B., 29 Juin 1892 Québec, 2 juillet 1892.—46c

CONDITIONS DU JOURNAL DES CAMPAGNES EDITION HEBDOMADAIRE Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

THOS. CHAPAIS, DIRECTEUR-PROPRIETAIRE. LÉGER BROUSSEAU — ÉDITEUR — 11 & 13, rue Buade, QUEBEC.



Québec, 3 septembre 1891.—

AUX NOUVEAUX ABONNES

Condition: \$1.00 POUR UNE PIASTRE Vous recevrez le Journal des Campagnes Pendant douze mois.

Ne manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes Qui se publie tous les Jeudis contenant 16 pages de matieres a lire.

LE MOIS DE Ste-ANNE et St-JOACHIM s'adresser a

Elzear Bedard AGENT DU Journal des Campagnes, 11 & 13, Rue Buade, QUEBEC

GUERISON PROMPTE ET EFFICACE



TOUS CEUX QUI ont fait usage des remedes sauvages de J. E. P. Racicot, sont unanimes a declarer que les maladies sont plus promptement et plus efficacement gueries par leur usage. Ce qui rends superieurs aux autres remedes, c'est qu'ils ne sont fabriques que d'herbes et de racines les plus precieuses que renferme la botanique.